

2014

# Bilan d'activités *Bilañs oberoù*

**Animation du Document d'objectifs du site de Guissény  
Gestion des terrains du Conservatoire du Littoral "Marais de Curnic"  
Mise en place d'actions de développement durable**

***Kas en-dro Teul Palioù takad Gwiseni  
Merañ takad Mirva an Arvor "Palud Kurnig"  
Kas en-dro oberoù diorren padus***



**Opérateur :** Mairie de Guissény *Ti-Kêr Gwiseni*  
**Président du Comité de pilotage :** Raphaël RAPIN, Maire de Guissény *Maer Gwiseni*  
**Chargé de mission Natura 2000 - Kargad a gefridi Natura 2000 :** Nicolas LONCLE





## Table des matières

<b>I Préambule.....</b>	<b>6</b>
I.1 Le Docob et le site Natura 2000.....	6
I.2 L'animation.....	6
I.2.a Structure opératrice.....	6
I.2.b Le chargé de mission.....	7
I.3 Rappel des enjeux et objectifs du Docob.....	7
I.3.a Milieux et espèces d'intérêt communautaire.....	7
I.3.b Objectifs de développement durable à partir de 2002.....	8
I.3.c Actions à mettre en place.....	9
I.4 Missions de la structure animatrice.....	9
<b>II Gestion des habitats et espèces.....</b>	<b>10</b>
II.1 Animation des contrats Natura 2000.....	10
Mise en place des contrats signés en 2012.....	10
Les autres contrats en cours.....	10
II.2 Animation des MAEt.....	15
II.2.a Présentation du projet agro-environnemental.....	15
II.2.b Synthèse sur la signature des MAEt.....	15
II.2.c Accompagnement des agriculteurs dans la mise en place de MAEt.....	15
II.2.d Projet agro-environnemental et climatique (PAEC).....	15
II.3 Animation de la charte Natura 2000.....	17
II.4 Animation pour la gestion avec d'autres outils financiers.....	17
II.4.a Gestion des terrains du Conservatoire du Littoral et de la mairie.....	17
Travaux de gestion hydraulique.....	18
Installation d'une passe à anguilles au Cleguer.....	19
Effondrement et réparation du pignon de l'appentis de la maison de la digue.....	19
Maintenance des radeaux à sternes sur l'étang du Curnic.....	20
II.4.b Actions de gestion réalisées par le chargé de mission.....	23
II.4.c Actions de gestion sans financement.....	23
II.4.d Chantiers de bénévoles.....	26
Chantiers d'une demi-journée.....	26
Chantier international avec l'association Gwennili.....	28
<b>III Évaluation des incidences des projets.....</b>	<b>38</b>
III.1 Manifestations sportives.....	38
III.1.a Les foulées de la baie (édition 2015).....	38
III.1.b Trail du Vougo (édition 2014).....	38
III.1.c Raid nature du Kurnig (édition 2014).....	38
III.2 Manifestation nautiques.....	38
III.2.a Fête de la mer organisée par la SNSM de Guissény (édition 2014).....	38
III.3 Circulation avec un engin motorisé sur le DPM : ramassage de goémon.....	39
III.3.a Demande de dérogation de circulation pour le ramassage de goémon d'épave.....	39
III.3.b Demande de dérogation de circulation pour le ramassage d'algues vertes en mer.....	39
III.3.c Demande de dérogation de circulation pour le ramassage d'algues de rives.....	39
III.3.d Demande de dérogation de circulation pour la réalisation de travaux.....	39
III.4 Création de structures conchylicoles.....	40
III.4.a Parc à ormeaux.....	40
III.5 Accompagnement des associations dans le cadre de manifestations diverses pour la prise en compte des espèces et des habitats sensibles.....	40

<b>IV Suivis scientifiques et techniques.....</b>	<b>41</b>
IV.1 Suivis dans le cadre de l'opération Natura 2000 et de la gestion des terrains du CEL.....	41
IV.1.a Suivi morpho-sédimentaire du cordon dunaire.....	41
Une succession de tempêtes.....	41
Réunion publique : une cinquantaine de participants.....	41
Le massif dunaire de la Sècherie, site de l'observatoire national de l'érosion littorale.....	41
IV.1.b Connaissances et compréhension des risques côtiers.....	42
IV.1.c Phragmite aquatique : diagnostic de site terminé.....	42
IV.1.d Espèces d'intérêt communautaire.....	42
Liparis de Loesel Liparis loeselii var. ovata.....	42
Damier de la succise Euphydras aurinia.....	43
Agrion de Mercure Coenagrion mercuriale.....	44
Loutre d'Europe.....	44
IV.1.e Habitats d'intérêt communautaire.....	44
IV.1.f Connaissances des usages.....	44
Ramassage de goémon d'épave.....	44
Pêche à pied récréative : comptages nationaux.....	44
IV.1.g Amphibiens et Reptiles.....	45
IV.1.h Abeilles à la maison de la digue.....	45
IV.1.i Suivi de la digue du marais du Curnic.....	45
Une action du DOCOB tardivement mise en place.....	45
Mise au point d'un suivi photographique de la digue.....	45
Rédaction de rapports.....	46
Répartition du temps de travail.....	46
IV.1.j Intégration des données dans le Système d'Information Géographique.....	46
IV.2 Suivis complémentaires hors cadre de l'opération Natura 2000 et terrains du CEL.....	46
IV.2.a Comptage Wetland et autres suivis d'oiseaux.....	46
Wetland.....	46
IV.2.b Suivi sentinelle du programme CapOeRa.....	46
IV.2.c Échouage de mammifères et de reptiles marins.....	46
IV.3 Projet de cahier de suivis.....	47
<b>V Information, communication, sensibilisation.....</b>	<b>48</b>
V.1 Création / mise à jour d'outils de communication.....	48
V.1.a Communication par les médias de l'opérateur.....	48
Site internet.....	48
Bulletin d'information municipal.....	48
Revue semestrielle : Sell'ta.....	48
V.1.b Information dans la presse et autres médias.....	48
Presse quotidienne régionale.....	48
Radio.....	48
Télévision et autres vidéos.....	48
V.2 Sensibilisation et Animation.....	49
V.2.a Interventions auprès de scolaires et d'étudiants.....	49
Master 2 Aménagement et Environnement, Université de RENNES.....	49
Master 2 Aménagement Développement Environnement, Institut de Géoarchitecture – UBO.....	49
Seconde agricole et adultes en formation professionnels espaces verts, IREO Lesneven.....	49
Formation adulte BP aménagement paysager, Maison familiale de Plabennec.....	49
Master 2 Expertise et Gestion de l'Environnement Littoral, IUEM-UBO.....	49
V.2.b Animation auprès du grand public.....	49
Sorties natures.....	49
Autres actions pédagogiques.....	50
« Skeiz, 6000 d'histoire » : Natura 2000 au théâtre, deuxième saison !.....	50
V.2.c Sensibilisation auprès de pratiquants de sports de glisse.....	51
V.3 Participation à la vie du réseau Natura 2000 au delà du site et réseaux connexes.....	51

V.3.a Journée de stage des gardes du littoral sur les odonates à Guissény.....	51
V.3.b Association des chargé(e)s de mission Natura 2000 de Bretagne.....	51
V.3.c Troisième conférence du réseau d'apprentissage européen pour les régions et la biodiversité.....	51
<b><u>VI Veille à la cohérence des politiques publiques et programmes d'actions sur le site.....</u></b>	<b>53</b>
VI.1 Plan algues vertes des bassins versants du Quilimadec et de l'Alanan.....	53
VI.2 Autre : atteintes environnementales et police de l'environnement.....	53
VI.2.a Atteintes et dérangement dans le périmètre du site.....	53
Circulation sur milieux sensibles avec engins motorisés.....	53
Chiens et chevaux sur l'estran.....	53
VI.2.b Atteintes environnementales en périphérie du site.....	53
Pollution au lisier sur l'Alanan.....	53
<b><u>VII Gestion administrative et financière et animation de la gouvernance du site.....</u></b>	<b>55</b>
VII.1 Organisation de la gouvernance du site.....	55
VII.1.a Organisation de réunion(s) du comité de pilotage.....	55
VII.1.b Animation de groupes de travail.....	55
VII.1.c Réunions ou rencontres avec les services de l'État et le CEL.....	55
Visite de la députée Chantal GUITTET.....	55
VII.1.d Rencontres et rendez-vous divers.....	55
VII.2 Gestion administrative et financière.....	55
VII.3 Évaluation et mise à jour du Docob.....	55
VII.4 Élaboration de la charte.....	55
<b><u>VIII Synthèse.....</u></b>	<b>56</b>
<b><u>Index des figures.....</u></b>	<b>57</b>
<b><u>Index des tables.....</u></b>	<b>57</b>
<b><u>ANNEXES.....</u></b>	<b>58</b>

## I Préambule

### I.1 Le Docob et le site Natura 2000

Le site Natura 2000 FR5300043 (Guissény) couvre une superficie d'environ 600 ha dont 60 % environ sur le domaine public maritime (Figure 1). Concernant la partie terrestre, il se situe majoritairement sur la commune de Guissény, en partie sur les communes de Plouguerneau et de Kerlouan. Il est bordé au nord par le site Natura 2000 FR5300017 (Abers – Côtes des Légendes).

Le DOCOB du site de Guissény est validé depuis 2002 et en phase effective d'animation depuis 2003.

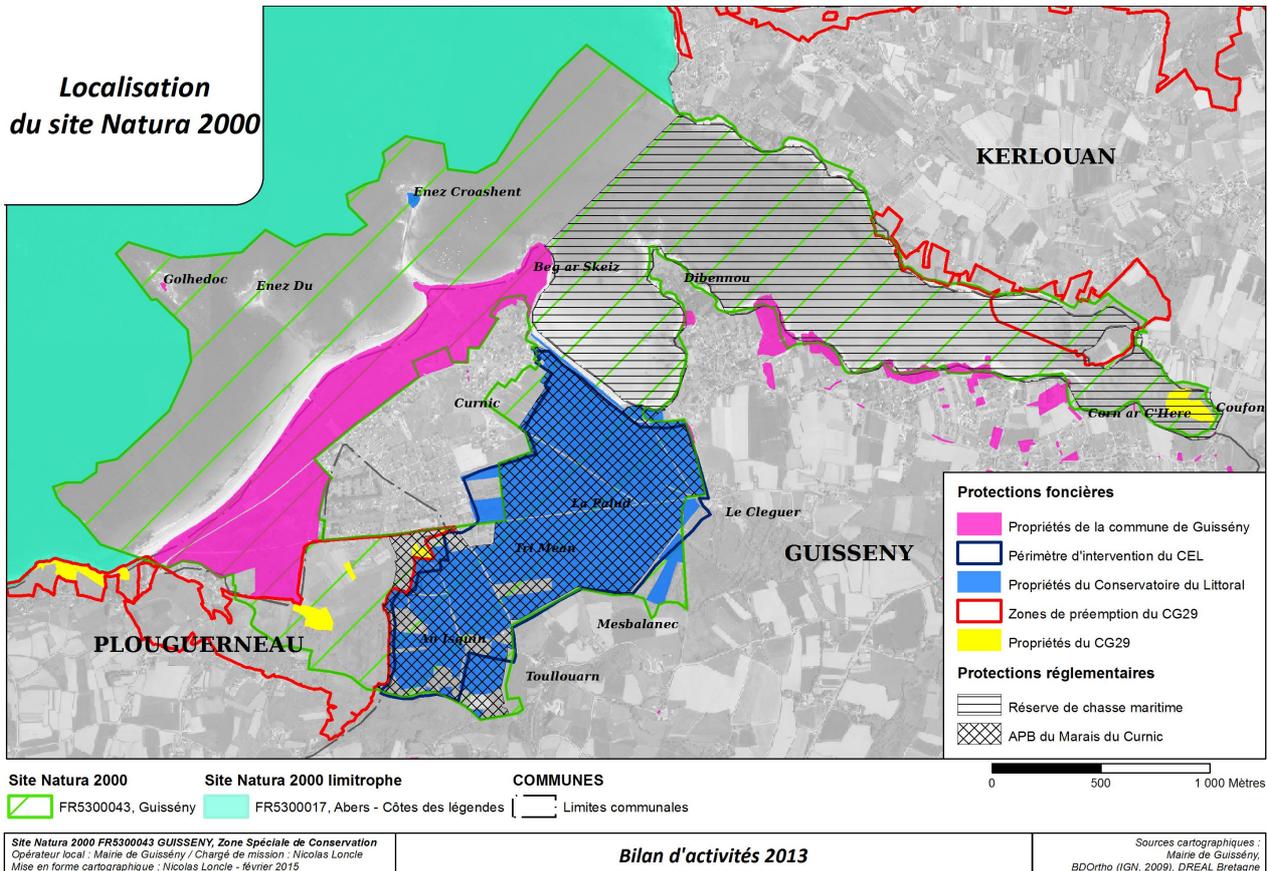


Figure 1. Périmètre du site Natura 2000 FR5300043 Guissény et autres périmètres de protection

### I.2 L'animation

#### I.2.a Structure opératrice

La commune de Guissény est opératrice du site Natura 2000 depuis 1998, le DOCOB est validé depuis 2002. Depuis cette date, la mairie de Guissény est devenue la structure animatrice du DOCOB. La mise en place des actions a réellement débutée en 2003. Depuis 2008, Raphaël RAPIN, maire de Guissény est président du Comité de Pilotage.

Jusqu'à 2008, le temps consacré à l'animation Natura 2000 était de 0,33 ETP. En 2009, 2010, 2011 ce temps est passé à 0,44 ETP. En 2012, 0,4 ETP était attribué à l'animation du site grâce à un report de l'enveloppe 2011 non entièrement utilisée du fait de la vacance du poste pendant 4 mois. Sans ce report, l'enveloppe 2012 était à nouveau de 0,33 ETP. Fin 2012, il était prévu initialement par la DREAL d'attribuer 0,25 ETP au site ; après échange avec la mairie, l'enveloppe a été maintenue à 0,33 ETP en 2013 et 2014. Le temps prévu pour l'animation du DOCOB par le fond Etat/FEADER était ainsi de 112,67 jours effectifs (17,5h par semaine). L'année 2014, correspond à la 12<sup>ème</sup> année d'animation su site.

Le volume hebdomadaire de travail est de 26h00 dont 17h30 financées par la subvention État/FEADER ; 5h00 sont financées par une subvention du Conseil général du Finistère pour la gestion des terrains du Conservatoire du Littoral ; les 03h30 restantes sont financées par la Mairie pour la mise en place d'actions de développement durable notamment d'animation nature. Dans la pratique, la gestion des terrains du

Conservatoire du Littoral s'inscrit dans les objectifs Natura 2000 du site. Une partie des actions financées par la Mairie sur fonds propres sont également en lien avec les objectifs Natura 2000, notamment grâce aux animations nature qui permettent de faire découvrir et sensibiliser les habitants et touristes à la richesse et la sensibilité des milieux. Aussi, ce bilan d'activités présente une partie des actions s'inscrivant dans le cadre de ces financements. Il est précisé lorsque nécessaire les affectations financières de certaines actions.

### **I.2.b Le chargé de mission**

Nicolas LONCLE est le chargé de mission depuis septembre 2011. Il a succédé à Annaïg POSTEC, chargée de mission depuis 2003 qui a quitté ce poste fin mai 2011 pour prendre en charge de l'animation du site Natura 2000 Rivière de l'Elorn. Elle a elle-même succédé à Stéphanie ESCHES qui a rédigé le DOCOB de 1999 à 2002.

## **I.3 Rappel des enjeux et objectifs du Docob**

### **I.3.a Milieux et espèces d'intérêt communautaire**

Le site de Guissény, malgré une superficie relativement faible, recèle un nombre important d'habitats (Tableau 1) et d'espèces d'intérêt communautaire (Tableau 2).

**Tableau 1. Liste des habitats d'intérêt communautaire recensés sur le site de Guissény**

Désignation	Code NATURA 2000 (EUR27)
- bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine	1110
- estuaires	1130
- replats boueux ou sableux exondés à marée basse	1140
<b>- lagunes*</b>	<b>1150</b>
- grandes criques et baies peu profondes (herbiers à <i>zostera marina</i> )	1160
- récifs	1170
- végétation annuelle des lasses de mer	1210
- végétation vivace des rivages de galets	1220
- falaises avec végétation des côtes atlantiques et baltiques	1230
- végétation annuelle pionnière à <i>Salicornia</i> et autres, des zones boueuses et sableuses	1310
- prés-salés atlantiques ( <i>Glauco-Puccinellietalia</i> )	1330
- fourrés halophiles méditerranéens et thermo-atlantiques	1420
- dunes mobiles embryonnaires	2110
- dunes mobiles du cordon littoral à <i>Ammophila arenaria</i> (dunes blanches)	2120
<b>- dunes fixées à végétations herbacées (dunes grises)*</b>	<b>2130</b>
- dépressions humides intradunales	2190
- eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses atlantiques à végétation amphibie à <i>Lobelia</i> , <i>Littorella</i> et <i>Isoetes</i>	3110
- prairies à Molinie sur calcaire et argile (= bas-marais acides)	6410
<b>- tourbières hautes actives*</b>	<b>7110</b>
- végétation chasmophytique des pentes rocheuses, sous-types calcaires	8210

\*habitats prioritaires

**Tableau 2. Liste des espèces d'intérêt communautaire recensées sur le site de Guissény**

Espèce		Statuts de protection		
nom scientifique	nom vernaculaire	Dir. CEE 92/43 - HFF	Convention de Berne	Protection nationale
<i>Liparis loeselii</i> subsp. <i>ovata</i>	Liparis de Loesel	Annexes II et IV	Annexe I	Annexe I
<i>Coenagrion mercuriale</i>	Agrion de Mercure	Annexes II et IV	Annexe II	Annexe I
<i>Euphydryas aurinia</i>	Damier de la Succise	Annexes II et IV	Annexe II	Annexe I
<i>Lutra lutra</i>	Loutre d'Europe	Annexes II et IV	Annexe II	Annexe I

**Autres espèces floristiques remarquables (non exhaustif)**

- *Drosera rotundifolia* (Rosolis à feuilles rondes)
- *Salix arenaria* (Saule gris)
- *Otanthus maritimus* (Santoline maritime) - non revu au cours de la dernière décennie
- *Eryngium maritimum* (Panicaud des dunes)
- *Serapias parviflora* (Sérapia à petites fleurs)

**I.3.b Objectifs de développement durable à partir de 2002****I Maintenir ou améliorer les surfaces et l'état de conservation des habitats naturels d'intérêt communautaires ainsi que des habitats d'espèces.**

En 2002, les surfaces d'habitats d'intérêt communautaire représentaient 445 ha, soit 76 % de la surface totale du site de Guissény. L'objectif était donc de maintenir à la fois les surfaces qu'ils occupaient ainsi que d'assurer le bon état de conservation des habitats terrestres et aquatiques.

Afin de conserver une possibilité d'évolution dynamique, cet objectif s'entendait à l'échelle du site.

**II Maintenir les potentialités du site et des habitats naturels.**

Il s'agissait de concevoir une utilisation équilibrée des milieux naturels entre les différentes activités touristiques, économiques (en particulier agricoles) et de loisirs, notamment dans une perspective de valorisation et de développement. Pour cela, il était également prévu de maîtriser la fréquentation des sites sensibles et assurer l'information du public.

**III Améliorer et gérer le fonctionnement de l'hydrosystème**

Intimement lié à l'eau, le site comprend des habitats et espèces dépendant du fonctionnement de l'hydrosystème. Il s'agissait d'entretenir le fonctionnement de l'hydrosystème à l'échelle du site (bassin versant de l'Alanan en particulier) et d'assurer une implication dans les actions déjà existantes à l'échelle du bassin-versant du Quillimadec.

**IV Evaluer les résultats**

Le Document d'Objectifs est un outil local d'aide à la planification et à la gestion d'un territoire remarquable. Il s'agissait donc de mettre en place des outils d'évaluation de l'état de conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaires. Il convenait ensuite de suivre et évaluer la mise en œuvre du Document d'Objectifs.

**I.3.c Actions à mettre en place**

Pour atteindre ces objectifs, 24 mesures ont été identifiées dans le Docob (Tableau 3):

**Tableau 3. Liste des mesures faisant l'objet de fiches-actions dans le DOCOB**

N° mesure	Intitulé
1	Lutter contre la déprise agricole et adapter les pratiques agricoles aux contraintes écologiques et à la valeur patrimoniale de la zone
2	Réduire les risques de pollutions des eaux de circulation du marais du Curnic
3	Supprimer et empêcher les dépôts polluants
4	Maintenir un paysage ouvert
5	Maîtriser la fréquentation des zones sensibles
6	Réhabiliter les zones dunaires dégradées
7	Suivre les dépressions dunaires artificielles et sables nus favorables à une extension naturelle du Liparis de Loesel et suivre la recolonisation végétale
8	Rechercher et suivre les populations de l'espèce d'intérêt communautaire : Liparis de Loesel ( <i>Liparis loeselii</i> )
9	Entretien et/ou restaurer le réseau de fossés et mares
10	Etablir un planning de fauches contrôlées sur les parcelles abritant des pieds de Succise ( <i>Succisa pratensis</i> )
11	Rechercher et suivre les populations de l'espèce d'intérêt communautaire : Damier de la Succise ( <i>Euphydryas aurinia</i> )
12	Rechercher et suivre les populations de l'espèce d'intérêt communautaire : Agrion de Mercure ( <i>Coenagrion mercuriale</i> )
13	Etablir les potentialités du milieu pour le retour de la Loutre d'Europe ( <i>Lutra lutra</i> )
14	Evaluer la prédation potentielle du Vison d'Amérique sur les populations d'anatidés de l'étang du Curnic par un programme de piégeage sélectif
15	Réguler les niveaux d'eau de marais du Curnic
16	Sensibiliser le public
17	Suivre les populations d'oiseaux dans leurs habitats
18	Assurer le suivi administratif et technique lors de l'application du document d'objectifs
19	Mise en place d'un comité de suivi de la phase opérationnelle du document d'objectifs
20	Participer à la réflexion au sein du Comité de Pilotage du bassin versant du Quillimadec
21	Réintroduire l'espèce remarquable Santoline maritime : <i>Otanthus maritimus</i>
22	Suivi cartographique général des habitats naturels et espèces indicatrices de leur état de conservation ainsi que de l'occupation du sol
23	Ramasser les algues vertes échouées sur le littoral
24	Suivre la digue du Curnic

**I.4 Missions de la structure animatrice**

Les missions de la structure animatrice du Docob s'articulent autour des volets suivants :

- **Gestion des habitats et espèces**
- **Accompagnement et suivi des évaluations d'incidences**
- **Suivis scientifiques**
- **Information, communication et sensibilisation**
- **Veille à la cohérence des politiques publiques**
- **Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site**

## II Gestion des habitats et espèces

### II.1 Animation des contrats Natura 2000

#### Mise en place des contrats signés en 2012

Entre 2003 et 2012, 19 contrats Natura 2000 ont été signés dont certains ont fait l'objet d'avenant (Tableau 4, page 11). Les quatre contrats de « gestion pastorale d'entretien des milieux ouverts » signés par des particuliers ont fait l'objet des secondes demandes de paiement par le chargé de mission et les particuliers ont reçu les versements pour 2013.

Le contrat signé par la Mairie de Guissény pour la « mise en défens des habitats dunaires et des falaises », avait vu un report des premières opérations à l'automne 2013. Les travaux ont débuté comme prévu par le site d'Aod Ar Groaz (Plage de la Croix) conduits en novembre et décembre 2013. Les tempêtes de janvier, février et mars 2014 couplées aux marées de vive-eau ont généré de l'érosion sur le littoral et ont contraint à repenser en partie les aménagements initialement prévus, particulièrement sur le secteur de la presqu'île d'An Dibennou. Une demande modificative a été faite auprès de la DDTM. Cette demande n'a pu être envoyée qu'à l'automne car les conséquences des tempêtes et les tâches associées ont mobilisé beaucoup de temps. La demande consistait en un bilan précis des travaux, des modifications souhaitées illustrées par des cartes précises détaillant les travaux réalisés et à réaliser. Les travaux de mise en défens ont donc été terminés en novembre et décembre 2014, une fois les modifications validées par la DDTM. Quelques modifications complémentaires ont eu lieu entre la demande modificative déposée à l'automne et les travaux effectivement réalisés. Toutefois, les travaux restent dans le volume de linéaires prévus. Un bilan précis des travaux a été réalisé et transmis à la DDTM avec la demande de paiement début 2015. C'est la société coopérative AGSEL qui a réalisé les travaux. Les rapports dédiés étant précis, le présent bilan d'activités ne détaille pas plus ces travaux. Sur la Figure 2, quelques exemples de travaux menés.

La Figure 3 (page 13) et la Figure 4 (page 14) localisent les travaux de mise en défens et l'entretien par pâturage financés par ces contrats Natura 2000.

#### Les autres contrats en cours

Toutes les actions prévues aux contrats non clôturés, ont été menées (ou exceptionnellement annulée dans le cas d'une évacuation d'ancienne décharge). Toutefois, pour certains contrats Natura 2000, l'enveloppe financière n'étant pas tout à fait consommée, il a été envisagé avec la DDTM de mener des actions complémentaires. C'est le cas du contrat 32309D029000011 « lutte contre les Herbes de la pampa » où quelques pieds subsistaient notamment sur la presqu'île d'An Tour (Kerlouan). Désorganisé par les tempêtes et leurs conséquences, le chargé de mission n'a pas pu dégager le temps nécessaire pour mettre en place cette action. Le contrat a été soldé en l'état début 2015.



Monofil, pointe des Dibennou



Trifil, Korn Ar Garreg - Curnic



Plot, Aod Ar Vougo - La Sècherie



Ganivelles, descente de plage du Vougo

**Figure 2. Les quatre types de clôtures de mise en défens posées**

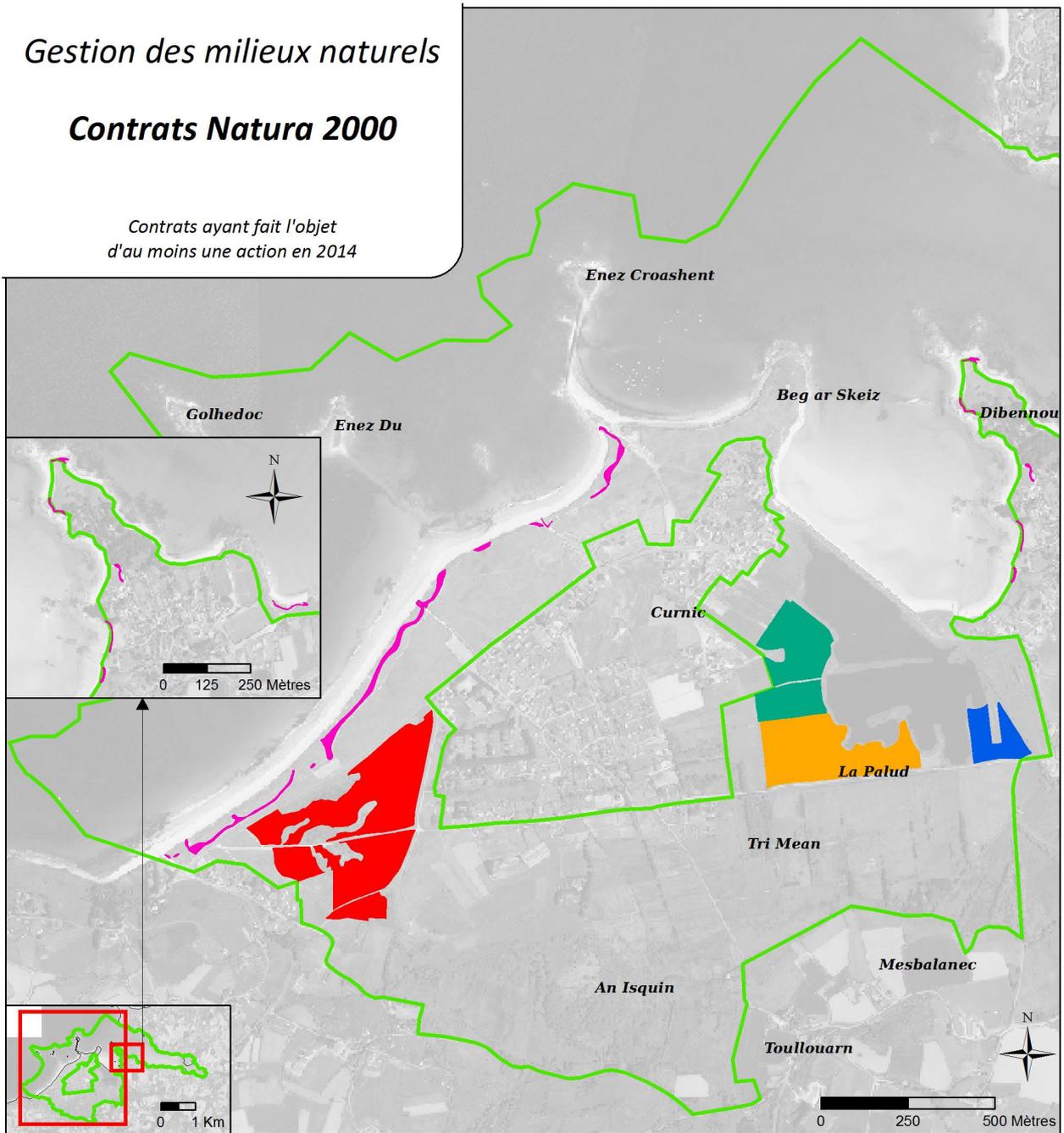
**Tableau 4. Liste des contrats signés de 2003 à 2012**

N°	Contrat	Bénéficiaire	Montant total	Date signature	Actions prévues	Habitat / Espèce concernées	Surface ou nb	Mesures du Docob liées	Avancement
<b>Contrats signés pour la période 2003/2008</b>									
1	029NA030001	GAEC PASCOËT	<b>1 727 €</b>	Décembre 2003	Fauche tardive/pâturage extensif	Prairies humides	5,58 ha	ACTION 1	Contrat terminé
2	029NA030002	Mairie de Guissény	<b>21 401 €</b> (4 280 € à la charge de la mairie)	Décembre 2003	Entretien de la dunes grises + pause d'un escalier amovible	Dunes Grises H 2130	Ponctuel	ACTION 6	Contrat terminé
<b>Contrats signés pour la période 2004/2009</b>									
3	029NB040002	Michel CARADEC	<b>5 228,40 €</b>	Décembre 2004	Fauche tardive/pâturage extensif	Prairies humides	8 ha	ACTION 1	Contrat terminé
4	029NB040003	Dominique CHRISTIAN	<b>12 884 €</b>	Décembre 2004	Ouverture des prairies humides par la coupe de saules	H 2190	6,84 ha	ACTION 4	Contrat terminé
5	029NB040004	Emile BRAMOULE	<b>722 €</b>	Décembre 2004	Pâturage équin	H 2190	10 ha	ACTION 4	Contrat terminé
1bis	029NB040006	GAEC PASCOËT	<b>1 362,35 €</b>	Avenant décembre 2004	Fauche tardive/pâturage extensif	Prairies humides	2,30 ha	ACTION 1	Contrat terminé
<b>Contrats signés pour la période 2005/2010</b>									
1ter	029NB050003	GAEC PASCOËT	<b>2 317,86 €</b>	Avenant décembre 2005	Fauche tardive/pâturage extensif	H 6410	5,31 ha	ACTION 1	Contrat terminé
3bis	029NB050005	Michel CARADEC	<b>1 465 €</b>	Avenant décembre 2005	Fauche tardive/pâturage extensif	Prairies humides	2,29 ha	ACTION 1	Contrat terminé
6	029NA050004	Mairie de Guissény	<b>5 508 €</b> (dont 1 100 à la charge de la mairie)	Décembre 2005	Liparis/tourbière	H 2190, E1 903 H 6410, H 7710	2 ponctuel	ACTIONS 1, 4, 8	Contrat terminé
<b>Contrats signés pour la période 2006/2011</b>									
7	029NA060007	Daniel ANQUEZ	<b>12 305 €</b>	Décembre 2006	Pâturage équin et coupe de saules	H 2190 H 2130	19 ha	ACTION 4	Contrat terminé
8	029NA060006	Gilbert ABHERVE	<b>708 €</b>	Décembre 2006	Pâturage équin	H 2190	2 ha	ACTION 4	Contrat terminé
<b>Contrats signés pour la période 2007/2012</b>									
9	32308D029000003	Mairie de Guissény	<b>10 300 €</b>	Décembre 2007	Fauche Prairies An Isquin et Curage de canaux	E 1044 E1903	2 ha et 1600ml	ACTIONS 1, 9, 10, 12	Contrat terminé en 2012
10	32308D029000008	Mairie de Guissény	<b>21 400 €</b>	Décembre 2007	Dessouchages de saules et Invasives	H 2190 E1903	5 ha	ACTION 4	Contrat terminé en 2011

Bilan de l'animation du Docob du site Natura 2000 FR5300043 (Guissény) – année 2014

N°	Contrat	Bénéficiaire	Montant total	Date signature	Actions prévues	Habitat / Espèce concernées	Surface ou nb	Mesures du Docob liées	Avancement
<b>Contrats signés pour la période 2008/2013</b>									
11	32309D029000015	Mairie de Guissény	8 520 €	Décembre 2008	Fauche roselière An isquin	H 6410 H 7110	2,4 ha	ACTION 1	Contrat terminé
<b>Contrats signés pour la période 2009/2014</b>									
12	32309D029000003	Mairie de Guissény	7 448 €	Décembre 2009	Curage Alanan + décharge sauvage	H 1150 H 2190	300 ml 300 m2	ACTIONS 3, 4, 9, 15	Contrat en cours
13	32309D029000011	Mairie de Guissény	4 741 €	Décembre 2009	Espèces invasives (herbe de la pampa)	E 1903, E 1065 E 1044, H2 190	19 plants	ACTION 4	Contrat en cours
<b>Contrats signés pour la période 2010/2015</b>									
14	32310D029000017	Mairie de Guissény	14 000 €	Décembre 2010	Entretien de la dune grise	H 2130	5 ha	ACTION 4	Contrat terminé en 2013
			4 800 €		Élimination Espèces invasives sur les dunes grises	H 2130	0,5 ha	ACTION 4	
			7 656 €		Entretien des dépressions humides intradunales par de la fauche	H 2190	3,5 ha	ACTION 4	
			10 150 €		Restauration de la tourbière	H 2190	2,4 ha	ACTION 4	
			600 €		Fauche des prairies humides	H 2190	3 ha	ACTION 4	
			3 645,54 €		Réensablement du cordon dunaire	H 2130	3 unités	ACTION 6	
10bis	32310D029000020	Mairie de Guissény	8 250 €	Décembre 2010	Broyage des souches de saules	H 2190	1 unité	ACTION 4	Contrat terminé en 2011
<b>Contrats signés pour la période 2012/2014</b>									
15	32312D029000023	Mairie de Guissény	25 144,10 €	Septembre 2012	Mise en défens des habitats dunaires et des falaises	H 1210, H 1230, H 2110, H 2120, H 2130*	2640 ml	ACTION 5 & ACTION 6	Contrat terminé en 2014
15bis	32312D029000004	Mairie de Guissény	1 682,20 €	Novembre 2012			1431 ml		Contrat terminé en 2014
16	32312D029000016	Gilbert Abhervé	2 142 €*	Septembre 2012	Gestion pastorale d'entretien des milieux ouverts	E 1903, A274 H 2190, H 1150	1,85 ha	ACTION 4	Contrat terminé en 2014
17	32312D029000017	Emile Bramoullé	6 915 €*	Septembre 2012	Gestion pastorale d'entretien des milieux ouverts	E 1903, A274 H 2190, H 2130, H 1150	8,05 ha	ACTION 4	Contrat terminé en 2014
18	32312D029000018	Daniel Anquez	11 850 €*	Septembre 2012	Gestion pastorale d'entretien des milieux ouverts	E 1903, H 2130, H 2137H , H 2190,	14,78 ha	ACTION 4	Contrat terminé en 2014
19	32312D029000019	Pierrick Mellouet	4 635 €*	Septembre 2012	Gestion pastorale d'entretien des milieux ouverts	A274 H 2190, H 1150	5,49ha	ACTION 4	Contrat terminé en 2014

\* Les sommes perçues pour ces contrats varient par rapport à la somme prévue initialement et indiquée dans le tableau. Le bilan d'activités 2015 récapitulera la somme précise perçue par chacun.



**Contrats Natura 2000 :**

**Contrats Mairie de Guissény**

32312D029000004 et 32312D029000023

**Contrats particuliers**

32312D029000016 (Gilbert ABHERVE)

32312D029000017 (Emile BRAMOULLE)

32312D029000018 (Daniel ANQUEZ)

32312D029000019 (Pierrick MELLOUET)

**Site Natura 2000**

FR5300043, Guissény



Site Natura 2000 FR5300043 GUISSÉNY, Zone Spéciale de Conservation  
Opérateur local : Mairie de Guissény / Chargé de mission : Nicolas Loncle  
Mise en forme cartographique : Nicolas Loncle - février 2015

**Bilan d'activités 2014**

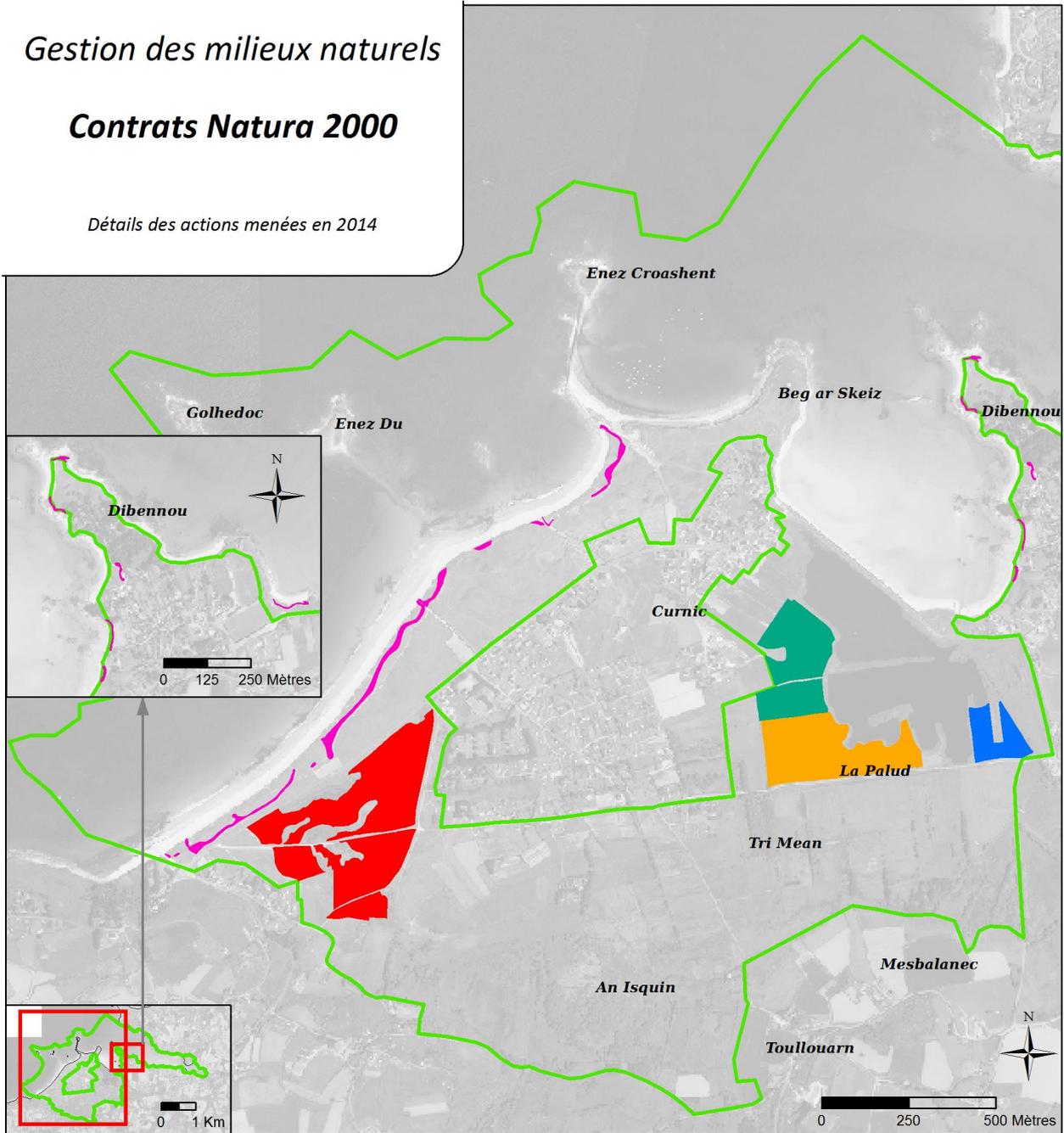
Sources cartographiques :  
Mairie de Guissény,  
BDOrtho (IGN, 2009), DREAL Bretagne

**Figure 3. Zones sous Contrat Natura 2000 ayant fait l'objet d'au moins une action en 2014**

## Gestion des milieux naturels

### Contrats Natura 2000

Détails des actions menées en 2014



#### Contrats particuliers :

**Contrat 32310D029000016 (ABHERVE Gilbert)**

■ Pâturage équin (Automne-hiver)

**Contrat 32312D029000017 (BRAMOULLE Emile)**

■ Pâturage équin (Automne-hiver)

**Contrat 32312D029000018 (ANQUEZ Daniel)**

■ Pâturage à l'attache avec 3 poneys (nord route) ; 2 chevaux en enclos restreints (sud route), ANQUEZ Daniel

**Contrat 32312D029000019 (MELLOUET Pierrick)**

■ Pâturage bovin et équin (Printemps-été-automne)

#### Contrats Mairie de Guissény (+ nom des prestataires) :

**Contrats 32312D029000004 et 32312D029000023**

■ Suppression, réparation et pose de clôtures de mise en défens des végétations littorales, AGSEL

#### Site Natura 2000

■ FR5300043, Guissény



Site Natura 2000 FR5300043 GUISSÉNY, Zone Spéciale de Conservation  
Opérateur local : Mairie de Guissény / Chargé de mission : Nicolas Loncle  
Mise en forme cartographique : Nicolas Loncle - février 2015

**Bilan d'activités 2014**

Sources cartographiques :  
Mairie de Guissény,  
BDOrtho (IGN, 2009), DREAL Bretagne

Figure 4. Détails des actions menées dans le cadre de contrats Natura 2000 en 2014

## II.2 Animation des MAEt

### II.2.a Présentation du projet agro-environnemental

Le présent projet agro-environnemental a été élaboré en 2010. Les bilans d'activités 2011 à 2013 reprennent la liste des engagements unitaires proposés pour le site de Guissény. Ils ne sont pas à nouveau détaillés.

### II.2.b Synthèse sur la signature des MAEt

En 2011, 3 agriculteurs ont signé des MAEt (Figure 5, page 16). Le Tableau 5 présente les superficies approximatives couvertes par ces MAEt. En 2014, il n'y a pas eu de nouvelles signatures de MAEt.

**Tableau 5. Superficies par engagements des MAEt signés en 2011**

Cahier des charges	Contractants	Dans site N2000	Hors site N2000
BZ_GUI1_HE1 : Gestion extensive des prairies avec limitation de la fertilisation*	PASCOET J.	4,21 ha	
	UGUEN M.	3,03 ha	
BZ_GUI1_HE2 : Gestion extensive des prairies avec absence de fertilisation*	PASCOET J.	1,82 ha	
BZ_GUI1_PH1 : Gestion très extensive des prairies humides peu productives et ou d'intérêt européen*	GUILLERM D.	16,66 ha	
	PASCOET Joël	6,59 ha	
	UGUEN M.	2,31 ha	
BZ_QUI2_HE2 : Gestion extensive des prairies avec absence de fertilisation**	GUILLERM D.		8,78 ha
<b>Total Résultat</b>		<b>34,61 ha</b>	<b>8,78 ha</b>

\*Territoire site Natura 2000 de GUISSÉNY dans périmètre Algues vertes (BZ\_GUI1)

\*\*Territoire des bassins versants du QUILLIMADEC et ALANAN (BZ\_QUI2)

### II.2.c Accompagnement des agriculteurs dans la mise en place de MAEt

En 2014, le GAEC PASCOET a été contrôlé sur les MAEt engagées. Le chargé de mission a fourni pour ce contrôle les cahiers de suivi (dates de fauche, dates de pâturage et chargement) mis au propre suite à la rencontre individuelle avec chaque exploitant en octobre 2013. Suite à la visite des agents sur le terrain, plusieurs anomalies ont été relevées :

- surfaces engagées supérieures aux surfaces réellement entretenues ;
- chargement de pâturage supérieur à celui prévu au cahier des charges

Concernant, le dépassement de chargement, il concerne une seule zone et est du fait de Sandrine LE GOFF (centre équestre Hipporêve) dont les chevaux pâturent certaines parcelles engagées en MAEt par le GAEC PASCOET. Il semble qu'elle n'ait pas bien intégré et calculé la limite de chargement de ces parcelles fixée à 1 UGB. Un point sera mené début 2015 pour bien préciser les conditions de chargement avec ce partenaire.

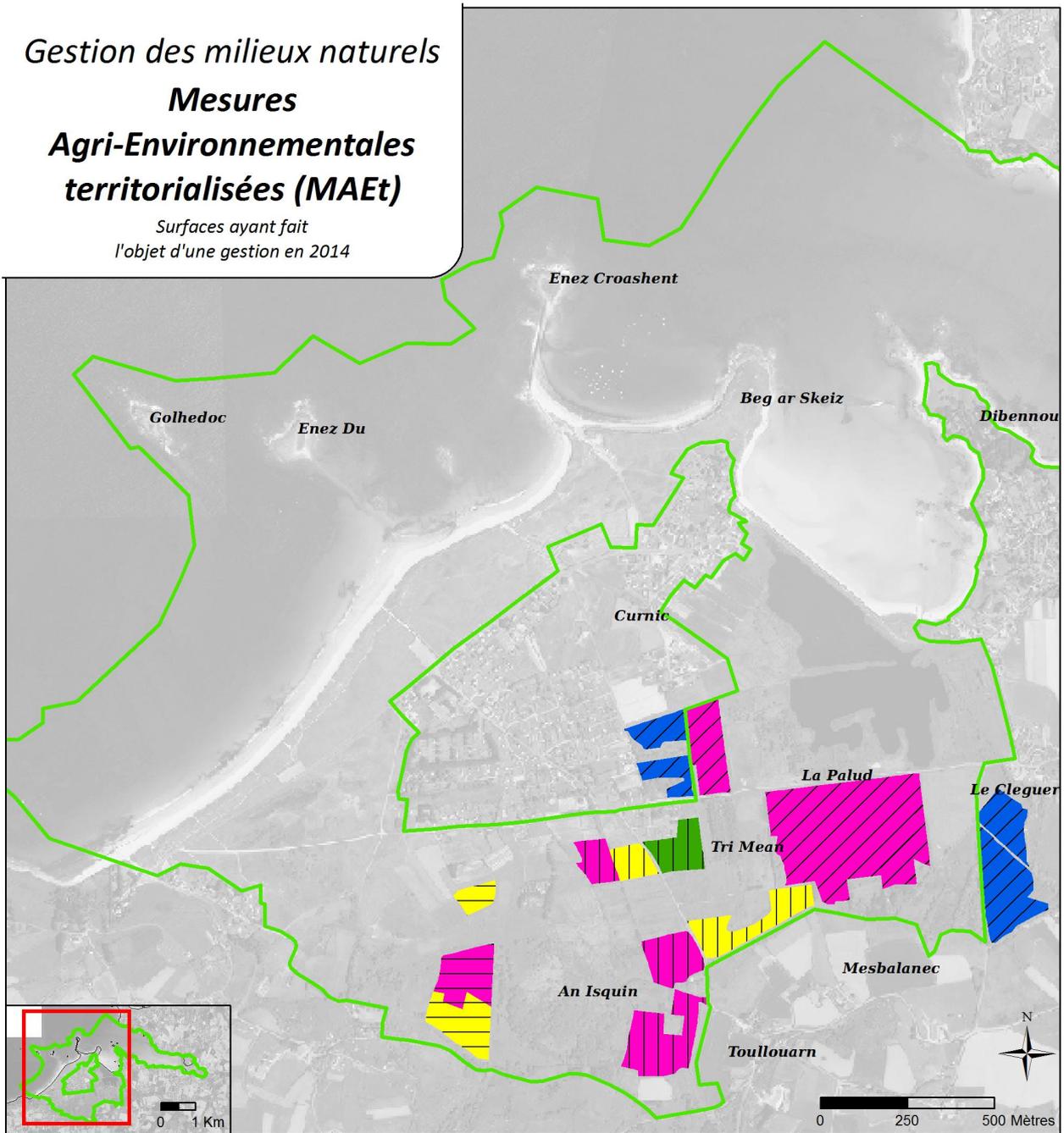
Du point de vue habitats naturels, cette pression de pâturage supérieure au seuil défini ne semble pas avoir causé de détérioration, à l'exception du point d'alimentation en eau. Au contraire, on constate non seulement le cantonnement de la roselière mais même son recul. Toutefois, une évaluation à partir de relevés botaniques serait nécessaire pour apprécier la trajectoire du milieu. L'expérience de gestion sur le site suggère que pour restaurer certains habitats, des charges de pâturage fortes peuvent être localement nécessaires pendant une saison voire plusieurs années. Il convient ensuite de revenir sur une charge plus faible une fois l'objectif de restauration atteint pour se limiter à un entretien.

Le chargé de mission a rencontré Joël PASCOET à deux reprises début 2015 à propos des pénalités résultant de ce contrôle. La mairie a adressé un courrier à la préfecture pour plaider un recours gracieux en faveur du GAEC PASCOET.

### II.2.d Projet agro-environnemental et climatique (PAEC)

Dans le cadre de la nouvelle programmation des fonds européens, du transfert aux Régions de la gestion d'une partie de ces fonds, un nouveau projet de territoire agro-environnemental est à élaborer.

Le chargé de mission a assisté à une réunion à Rennes au Conseil le 09 septembre présentant les grands principes des Projets Agro-Environnemental et Climatiques (PAEC) et des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC). De nombreux éléments (gouvernance, cahiers des charges, etc.) ont continué à être définis fin 2014 et début 2015.



**Contractants**

- GUILLERM Daniel - MAE GAEC KEROLIDIC
- PASCOET Joël - MAE GAEC PASCOET
- UGUEN Marc - MAE UGUEN

Les MAEt en vigueur sur le site ont débuté en 2011 et sont prévues pour la période 2011-2015. Pour deux des agriculteurs engagés, cette contractualisation poursuit les actions engagées dans le cadre d'un Contrat Natura 2000 (PASCOËT) et d'un Contrat d'Agriculture Durable (GUILLERM).

**Territoire site Natura 2000 de GUISSÉNY dans périmètre Algues vertes (BZ\_GUI1)**

- BZ\_GUI1\_PH1, Gestion très extensive des prairies humides peu productives et ou d'intérêt européen
- BZ\_GUI1\_HE2, Gestion extensive des prairies avec absence de fertilisation
- BZ\_GUI1\_HE1, Gestion extensive des prairies avec limitation de la fertilisation

**Territoire des bassins versants du QUILLIMADEC et ALANAN (BZ\_QUI2)**

- BZ\_QUI2\_HE2, Gestion extensive des prairies avec absence de fertilisation

**Site Natura 2000**

FR5300043, Guissény



Site Natura 2000 FR5300043 GUISSÉNY, Zone Spéciale de Conservation  
 Opérateur local : Mairie de Guissény / Chargé de mission : Nicolas Loncle  
 Mise en forme cartographique : Nicolas Loncle - février 2015

**Bilan d'activités 2014**

Sources cartographiques :  
 Mairie de Guissény,  
 BDOrtho (IGN, 2009), DREAL Bretagne

**Figure 5. Surfaces engagées en MAEt et ayant fait l'objet d'une gestion en 2014**

Le territoire du site Natura 2000 de Guissény s'est associé aux territoires du bassin versant du Quilimadec-Alanan, de l'Aber Wrac'h amont et du site Natura 2000 de Langazel, pour déposer un PAEC commun. Le projet de PAEC a été présenté aux financeurs le 15 décembre 2014 à la DDTM à Quimper. Des réunions collectives et individuelles avec les agriculteurs seront programmées au premier trimestre 2015 pour présenter les nouvelles mesures et renouveler la contractualisation ou l'initier pour certaines parcelles ou agriculteurs.

### II.3 Animation de la charte Natura 2000

Aucun travail sur la charte Natura 2000 en 2014.

### II.4 Animation pour la gestion avec d'autres outils financiers

La gestion du site Natura 2000 se fait en grande partie par les contrats Natura 2000 et les contrats agricoles (MAEt). Il existe d'autres modes d'action et de financement. Ces sources de financement peuvent parfois couvrir des zones concernées par un financement Natura 2000, mais il s'agit généralement d'une action de nature différente (Figure 10, page 21). En 2014, la vente de bois sur pied a permis une recette de près de 1000 € (I Tableau 6) ; il est prévu d'investir cette somme pour faire venir un broyeur forestier sur ces parcelles ré-ouvertes.

Les autres actions menées sur la site et ne relevant pas de contrats Natura 2000 ou de MAEt sont présentées aux Figure 13, Figure 17 et Figure 31. Il représente indifféremment des actions menées dans le cadre de l'animation du DOCOB ou des terrains du Conservatoire du Littoral.

#### II.4.a Gestion des terrains du Conservatoire du Littoral et de la mairie

Le marais du Curnic est en grande partie propriété du Conservatoire du Littoral. Une convention tri-partite (Conservatoire du littoral-Conseil général 29-Mairie de Guissény) définit la Mairie de Guissény comme gestionnaire délégué du site. Le Conseil Général du Finistère apporte une subvention annuelle affectée à la fois aux travaux sur le site et à la fois au fonctionnement du poste de chargé de mission. Le chargé de mission assure notamment le travail de liaison avec le Conservatoire du Littoral et le Conseil général, qu'il s'agisse de relations entre la mairie et ces institutions ou avec des particuliers et des agriculteurs.

Les autres missions sont notamment : réunions, réalisation d'appel d'offres, études des devis, suivi des chantiers, suivi des factures, suivis sur le terrain, mise en valeur de la Maison de la digue, etc.

La majorité des travaux conduits s'accordent avec les objectifs définis pour le site Natura 2000. En 2014, les actions de gestion plus spécifiquement menées dans ce cadre (sauf précisions) sont présentées dans le Tableau 6.

**Tableau 6. Actions spécifiques dans le cadre de la gestion des terrains du Conservatoire du Littoral**

Type d'action	Description	Dépense	Recette
<b>Suivi travaux digue et maison de la digue</b>	Suite aux intempéries, le pignon de l'appenti de la maison de la digue s'est effondré. Le chargé de mission a assuré l'accompagnement des entreprises. Pour la digue voir IV.1.i, page 45.	-	-
<b>Restauration de milieux</b>	<b>Suppression d'une plantation par bûcheronnage</b> Une distribution de lot a été réalisée en décembre 2013. Les recettes ont été perçues en 2014 (cubage après coupe). Une distribution a été réalisée en décembre 2014. Une partie des recettes a été perçue à la distribution (lots cubés sur pieds)	-	660 € 367,50 €
<b>Réparation d'installation en faveur de l'avifaune</b>	<b>Maintenance des radeaux à sternes</b> Réparation du grillage d'enceinte des deux radeaux par Nicolas LONCLE et Erwan STRICOT (stagiaire Mairie).	-	-
<b>Entretien de la maison de la digue et des alentours</b>	Actions menées dans le cadre du chantier Gwennili (cf. page 31)	-	-
<b>Désensablement de la passerelle de l'écluse</b>	Action menée dans le cadre du chantier Gwennili (cf. page 32)	-	-

### Travaux de gestion hydraulique

En 2014, outre l'entretien annuel du drain principal au centre du palud, le long du chemin du Cleguer à Trimean, plusieurs interventions notables sur le réseau hydraulique sont à signaler. Les travaux d'entretien du réseau hydraulique sont localisés sur la Figure 11 (page 22). Le désensablement régulier de l'écluse par les services techniques n'est pas figurée sur la carte.

#### *Drain de Toullouarn à Trimean*

Les services techniques de Guissény ont entretenu le fossé longeant la route de Toullouarn à Triméan à la fin novembre. Ce drain accueille l'Agrion de Mercure et nécessite une intervention mesurée. Il avait été discuté avec les services techniques d'une intervention possible et souhaitable car le fossé était devenu stagnant et envahi par la végétation aquatique en période de reproduction de l'espèce. Il avait été précisé que le curage devait veiller à ne racler que le côté route afin de ne pas toucher à la largeur totale du fossé pour laisser une zone refuge pour des larves. Le chargé de mission n'a pas été prévenu avant l'intervention ce qui aurait été préférable pour s'assurer des conditions de réalisation. Il conviendra en 2015 de suivre ce fossé afin de voir si l'aspect courant est reconquis et surtout si l'Agrion de Mercure est présent.

#### *Secteur de Prad Ledan*

Au cours des hivers 2012-2013 et 2013-2014, les précipitations hivernales importantes ont entraîné une inondation prolongée des dépressions arrière-dunaires du Vougo et de Prad Ledan. La route qui longe l'arrière du camping du Vougo a ainsi été coupée pendant plusieurs semaines (au niveau de l'ancien mini-golf) contraignant les riverains à faire le détour par le chemin non bitumé qui traverse l'arrière dune. L'inondation prolongée de l'arrière dune a également été contraignante pour les propriétaires de chevaux qui pâturent ces secteurs (Daniel ANQUEZ et Sandrine LE GOFF). En concertation avec les services techniques de Plouguerneau, il a été convenu d'une intervention sur le site de Prad Ledan afin de faciliter l'écoulement d'une partie des eaux superficielles par le centre du marais de Prad Ledan à An Isquin. Le chargé de mission a bien précisé qu'il s'agissait d'un simple entretien et que globalement les inondations sur ce secteur étaient jugées bénéfiques par rapport à certaines espèces (Liparis de Loesel, characées, amphibiens). Une buse de plus gros diamètre a remplacé l'ancienne au niveau du sentier de randonnée qui formait comme une sorte de retenue limitant l'écoulement à l'amont du drain entretenu (Figure 6). L'intervention réalisée n'a pas eu d'impact sur l'hydrologie globale de la zone, même si elle peut contribuer à limiter l'inondation de la route, au moins de façon prolongée. Il serait intéressant d'entretenir par pâturage la zone défrichée.



**Figure 6. Défrichement (saules et ronciers) et curage d'un fossé, dans le secteur de Prad Ledan**

### Installation d'une passe à anguilles au Cleguer

Une passe à anguilles a été installée au niveau du franchissement de l'Alanan sous la route qui va du Cleguer à Poultoussec. L'aménagement très léger constitué par une simple brosse a été fixé à l'aval de la buse centrale du franchissement (Figure 7). Cette intervention de continuité écologique a probablement été réalisée par le Syndicat des eaux du Bas-Léon. Des anguilles de différentes tailles sont régulièrement observées dans les fossés du marais.



**Figure 7. Aménagement pour faciliter le franchissement par les anguilles de l'Alanan au lieu-dit Le Cleguer**

### Effondrement et réparation du pignon de l'appentis de la maison de la digue

Suite aux pluies abondantes de décembre et janvier, le pignon de l'appentis, hourdi à l'argile s'est effondré. La pluie s'est apparemment infiltrée par la petite ouverture ouest de ce pignon faisant gonfler le mur. L'effondrement intérieur a causé le simple endommagement de la roue avant du vélo de service Natura 2000 ! Le mur a continué à se dégrader jusque sa réparation en pierres à l'extérieur et parpaings à l'intérieur (Figure 8). L'entreprise GERVEZ a réalisé ces travaux, qui faisait partie du même marché que les travaux d'urgence pour la digue.



Effondrement initial



Poursuite de l'effondrement



Vues après réparations



**Effondrement  
du pignon ouest  
de l'appenti de  
la maison de la digue  
(janvier 2014)**



**Figure 8. Vues du pignon de l'appentis de la maison de la digue avant et après réparations.**

### Maintenance des radeaux à sternes sur l'étang du Curnic

Jean-Marie COCHET (Nature et Biodiversité en Pays Pagan) a signalé une dégradation du second radeau à sternes au niveau du grillage d'enceinte. Nicolas LONCLE et Erwan STRICOT (stagiaire Mairie) sont intervenus en kayak pour réparer les grillages des deux radeaux. Le radeau le plus récent situé au sud de l'étang, est celui dont le grillage était le plus abîmé (Figure 9 - A). De plus, ce radeau penche fortement, l'un des flotteurs est rempli d'eau (Figure 9 - B). Malgré cela deux à trois couples de sternes s'y reproduisent, contre une dizaine sur le radeau nord (Figure 9 - C) L'intervention a été menée le 18 avril quelques jours avant l'arrivée des premières sternes sur site. Une intervention de carénage est envisagée en 2015 pour réparer le flotteur.



A/ Radeau sud, avant réparation



B/ Radeau sud, après réparation, penchant



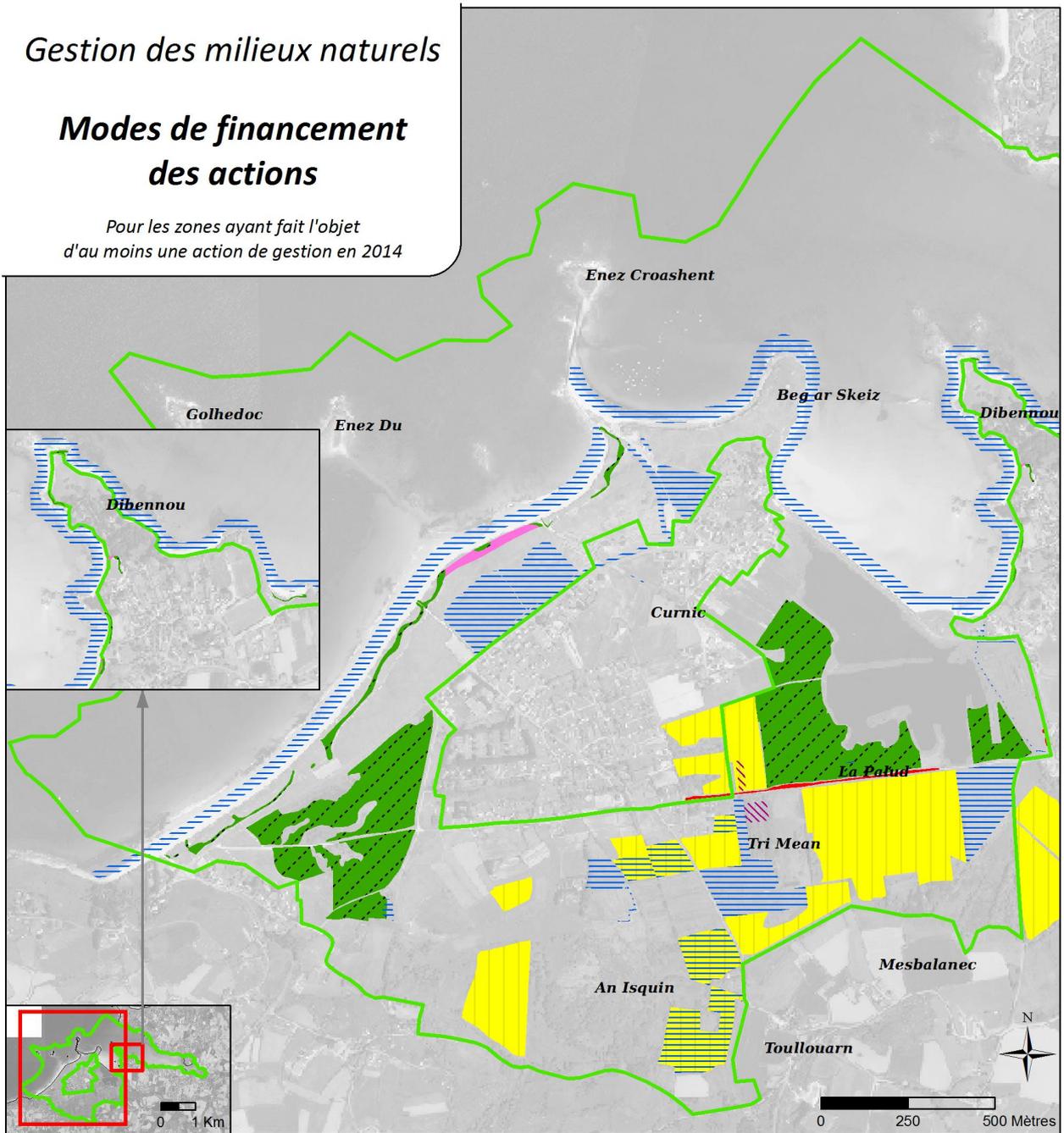
C/ Radeau nord, vue intérieur



D/ Eutrophisation de la lagune

### **Figure 9. Maintenance des radeaux à sternes sur l'étang du Curnic (18/04/2014)**

Cette sortie sur la lagune a permis également d'observer la masse d'eau et de se rendre compte, d'une part, de sa forte turbidité et d'autre part, de constater une forte eutrophisation caractérisée par le développement de micro et macro algues vertes (Figure 9 - D).



**Financements :**

- |   |  |
|---|--|
|  Contrat Natura 2000                             |  Mairie de Guissény   |
|  Mesures Agri-Environnementales territorialisées |  Pas de financement (action bénévole ou pas de financement dédié) |
|  Financement CG29 (CEL)                          |  Action générant des recettes                                     |

**Site Natura 2000**

-  FR5300043, Guissény



Site Natura 2000 FR5300043 GUISSÉNY, Zone Spéciale de Conservation  
Opérateur local : Mairie de Guissény / Chargé de mission : Nicolas Loncle  
Mise en forme cartographique : Nicolas Loncle - mars 2015

**Bilan d'activités 2014**

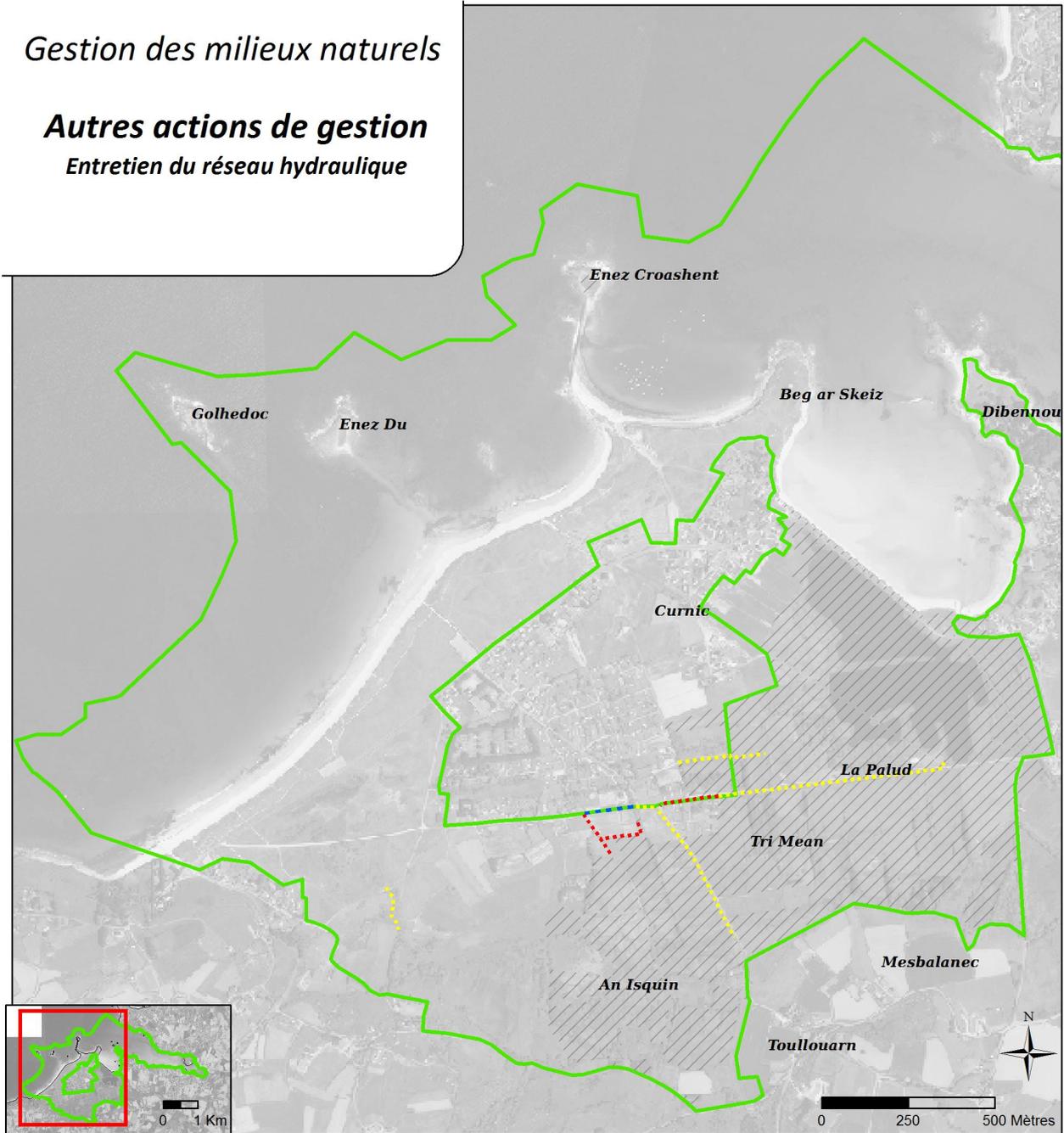
Sources cartographiques :  
Mairie de Guissény,  
BDOrtho (IGN, 2009), DREAL Bretagne

**Figure 10. Modes de financement des actions**

*Gestion des milieux naturels*

**Autres actions de gestion**

**Entretien du réseau hydraulique**



**Type de gestion (+ prestataire)**

**Entretien du réseau hydraulique**

..... Curage, Services techniques de Guissény

**Actions non concertées avec l'opérateur local et pouvant avoir des effets sur les E.I.C. et H.I.C.**

..... Curage de fossés/cours d'eau par des particuliers riverains

..... Curage, Services techniques de Plouguerneau

//// Propriété du Conservatoire du Littoral

**Site Natura 2000**

FR5300043, Guissény



Site Natura 2000 FR5300043 GUISSÉNY, Zone Spéciale de Conservation  
Opérateur local : Mairie de Guissény / Chargé de mission : Nicolas Loncle  
Mise en forme cartographique : Nicolas Loncle - mars 2015

**Bilan d'activités 2014**

Sources cartographiques :  
Mairie de Guissény,  
BDOrtho (IGN, 2009), DREAL Bretagne

**Figure 11. Gestion du réseau hydraulique**

#### **II.4.b Actions de gestion réalisées par le chargé de mission**

Par sa présence sur le terrain, le chargé de mission est à même de relever des problèmes liés à la gestion des milieux et d'effectuer des actions de gestion demandant peu de temps. Ainsi, des nettoyages de macro-déchets sont ponctuellement réalisés. En 2014, contrairement aux années précédentes, aucune limitation ou suppression de pieds d'espèces invasives avérées n'a été réalisée (hors chantier Gwennili).

#### **II.4.c Actions de gestion sans financement**

Des actions de gestion sont conduites également sans financement. Il s'agit de pâturage par des particuliers, un agriculteur et des professionnels équestres - centre équestre et centre de soins - (Figure 13, page 24).

Un agriculteur proche de la retraite, Michel CARADEC, a fait une demande de contrat Natura 2000 en 2012 mais ce contrat n'a pas été accepté pour des raisons administratives qui ne permettent pas d'engager un agriculteur pour une action d'entretien des milieux autrement que par une MAEt. Les animaux de Michel CARADEC ont tout de même été mis en pâturage selon les termes globalement définis au projet de contrat, sauf sur le secteur d'An Isquin non pâturé cette année (parcelles AH07 à AH09 et AI08).

Des terrains sont mis à disposition sans contre partie financière, dans une démarche en partie expérimentale avec des professionnels équestres. Le centre équestre « Hipporève » représenté par Sandrine LE GOFF a mis des chevaux sur certaines parcelles engagées en MAEt avec le GAEC PASCOËT, après la fauche ou en absence de fauche afin d'essayer de limiter le développement des joncs ou sur les parcelles plus difficiles d'accès. Sur les parcelles en MAEt d'An Isquin, la présence de chevaux d'Hipporève a entraîné des problèmes de voisinage avec les chevaux des écuries COURSIN (en paddock à proximité) et un dépassement de charge de pâturage pour les parcelles de Toullouarn (cf. II.2.c page 15).

Christophe COURSIN (« Les Écuries COURSIN »), a mis en pâturage deux chevaux sur une partie des prairies d'An Isquin. L'opération de gyrobroyage sur un roncier envisagé en 2012 n'a pas été réalisée. Le pâturage a permis cependant de réaliser une ré-ouverture partielle du milieu. A noter que ces chevaux ont été placés par erreur sur le nord des prairies à succise (secteur ouest). Il est privilégié une gestion par



**Figure 12. Chevaux de Christophe COURSIN sur la partie nord des prairies à succise des prés (18/07/2014)**

Christophe COURSIN a retiré les chevaux dès que signalé.

Une fauche avec exportation a été réalisée sur une bande de dune dans le secteur du Curnic. Cette fauche était motivée par l'accueil de spectateurs dans le cadre du festival Ker-Zion (cf. point V, page 48 et bilan d'activités 2013). L'opportunité a été saisie pour réaliser des fauches avec exportation expérimentales sur un secteur dunaire plutôt eutrophe.

La Figure 31 (page 37) résume l'ensemble des actions de gestion conduites en 2013 dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 et la gestion des terrains du Conservatoire du Littoral.

Par ailleurs dans le périmètre Natura 2000, plusieurs parcelles sont exploitées sans concertation sur leur gestion avec l'opérateur local. Il s'agit de parcelles privées mais parfois, il arrive que certaines personnes « débordent » sur des terrains publics notamment de la mairie de Guissény, par méconnaissance des limites précises dans des secteurs avec peu repères. C'est notamment le cas dans le secteur de Prad Ledan.

La Figure 14 (page 25) présente ces gestions privées au sein du périmètre Natura 2000 ; seule une partie de la gestion effective a été identifiée.





#### II.4.d Chantiers de bénévoles

Quatre chantiers de bénévoles ont été (co)organisés par l'opérateur local en 2014. Les actions menées dans le cadre de ces chantiers sont localisées sur la Figure 17 (page 27) à l'exception du nettoyage de plage (GPA).

##### Chantiers d'une demi-journée

Un **nettoyage de plage du Vougo à Korn Ar C'here** a été coorganisé par la Glisse Pagan Association et la mairie dans le cadre des Initiatives Océanes, opération internationale coordonnée par Surfrider Foundation (Annexe I-Article 3). Ce nettoyage a eu lieu le samedi 22 mars. Une trentaine de volontaires y ont pris part (Figure 15). Les participants ont été sensibilisés au programme CAPOERA porté par l'APECS et près d'une quinzaine de capsules d'œufs de raies a été récoltée.



**Figure 15. Les participants à la tâche lors du nettoyage de plage annuel**

Un **nettoyage des dunes de la sécherie du Curnic au Vougo** a été organisé avec une classe du Lycée Saint-François de Lesneven, le 23 avril. L'opération a consisté à ramasser les déchets amassés aux environs des haies qui bordent le massif dunaire et qui longent les routes. En préalable au nettoyage, une présentation de Natura 2000 et des enjeux du site a été faite aux élèves.

Une **opération de débroussaillage de la passerelle permettant la découverte de la tourbière d'An Isquin** (Figure 16) a eu lieu le 10 juin avec un groupe d'élève de l'IREO de Lesneven, sensibilisé lors d'une visite le 05 juin aux richesses naturelles et particularités des tourbières et des prairies oligotrophes.



**Figure 16. Chantier d'entretien du platelage de la tourbière d'An Isquin (IREO, 10/06/2014)**

## Gestion des milieux naturels

### Chantiers bénévoles

Actions réalisées avec écoles, habitants, associations

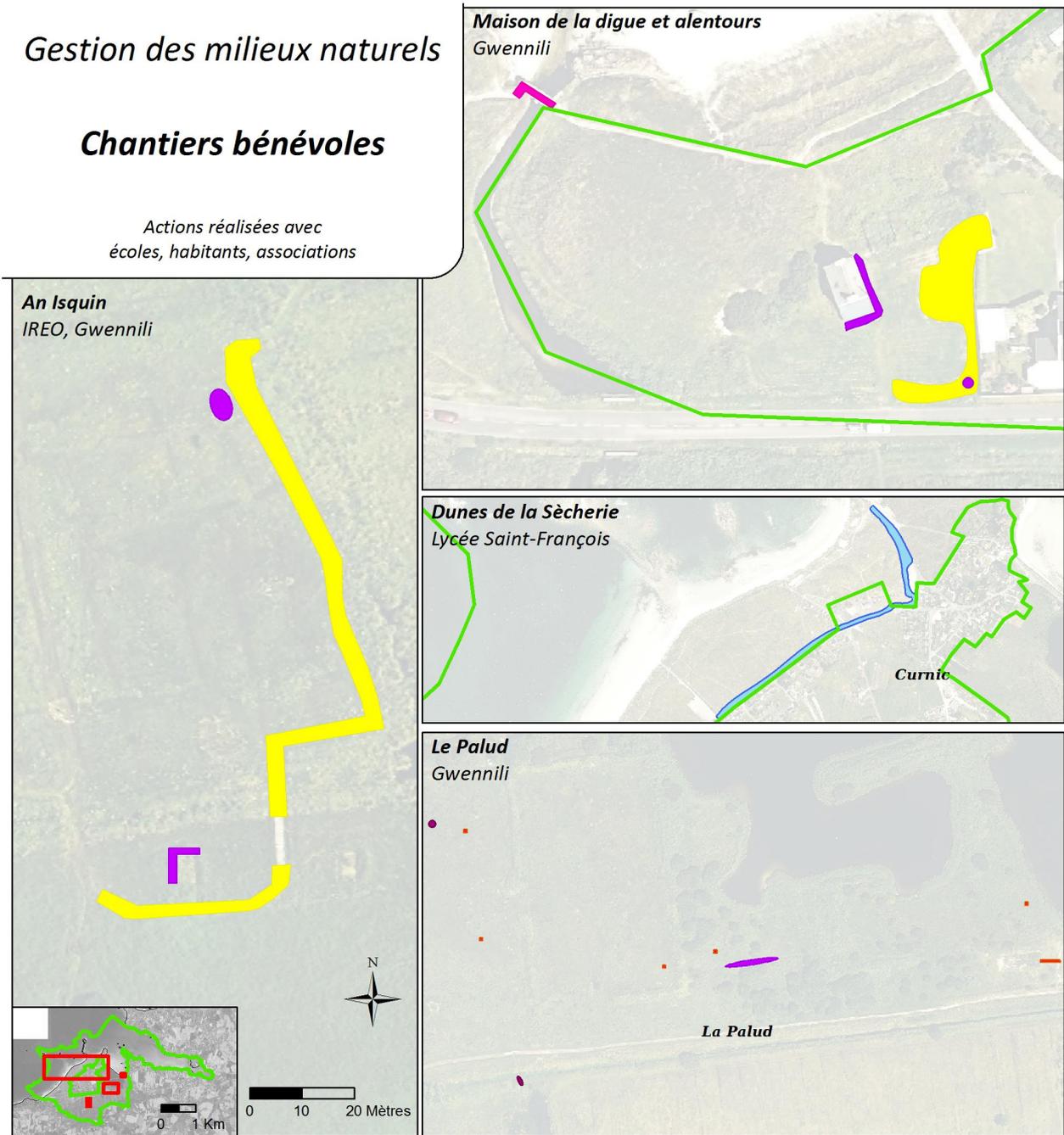


Figure 17. Localisation des actions menées dans le cadre de chantiers bénévoles.

### **Chantier international avec l'association Gwennili**

L'association Gwennili basée à Quimper, organise des chantiers internationaux de jeunes, permettant des échanges interculturels et de promouvoir notamment l'ouverture d'esprit, l'émancipation et la paix entre les peuples. L'association a contacté le chargé de mission début janvier et il a été rapidement conclu un accord et les principales missions pour un chantier international au cours d'un séjour du 04 au 14 août.

#### *Conditions d'accueil, d'encadrement et de travail*

Le groupe a disposé gratuitement d'un emplacement au camping municipal avec électricité. La cuisine et le réfectoire du centre nautique ont également été mis à disposition du groupe durant toute la durée du séjour. Des ustensiles de cuisine ont été prêtés afin de compléter le nécessaire pour le groupe. Des vélos prêtés par des habitants ont permis au groupe de se déplacer sur site en complément du mini-bus.

Les outils ont été empruntés aux services techniques, à l'association d'entretien des sentiers Strejoù Glaz et à quelques particuliers.

Sur les 10 jours, 5 journées étaient consacrées à l'action environnementale dans le périmètre du site Natura 2000, les horaires types étant 10h-12h et 14h-17h. Le chargé de mission était chargé de l'encadrement du chantier. Les services techniques ont apportés un appui en collectant notamment la végétation coupée pour transport en déchetterie.

#### *Un groupe germano-franco-polonais*

Le groupe était composé de trois nationalités avec des jeunes de 15 à 20 ans. Cinq allemandes (dont une encadrante bénévole), six français (dont trois bretons) et cinq polonais (Figure 30). Pour encadrer le groupe, il y avait une animatrice de chaque nationalité travaillant chacune pour des associations différentes mais partenaires. Hélène MIGNON, salariée de l'association Gwennili, était la personne référente pour le séjour.

Les échanges s'effectuaient en français, allemand et polonais. Les explications données par Nicolas et toute personne prenant la parole étaient successivement traduites. Ponctuellement, en l'absence d'interprète lorsqu'il y avait des sous-groupes, l'anglais était utilisé.

#### *Présentation du site et du réseau Natura 2000*

La première demi-journée a consisté à une sortie permettant de présenter le site (unités paysagères et écologiques, histoire, etc.), le réseau Natura 2000, etc. afin de faire prendre conscience aux participants que leur travail s'inscrit dans un cadre de gestion et qu'il est une contribution concrète à l'atteinte des objectifs. Il a semblé pertinent d'insister sur le réseau Natura 2000 et ses objectifs étant en présence de jeunes européens, qui ne connaissaient pas ce réseau malgré l'intérêt de plusieurs d'entre eux pour l'environnement.

#### *Entretien du fossé entre les deux dépressions dunaires artificielles pour les Liparis de Loesel*

La première action était l'entretien du fossé reliant les deux dépressions artificielles créées sur le palud (Figure 18). La végétation supprimée (saules et joncs notamment), a été rassemblée en tas sur le talus situé au nord de ces dépressions (Figure 20). Ce fossé vise à permettre la dispersion de graines de liparis de la dépression est à celle de l'ouest créée en 2006 qui n'a toujours pas été colonisée.



**Figure 18. Entretien du fossé entre les deux dépressions artificielles en faveur du liparis**

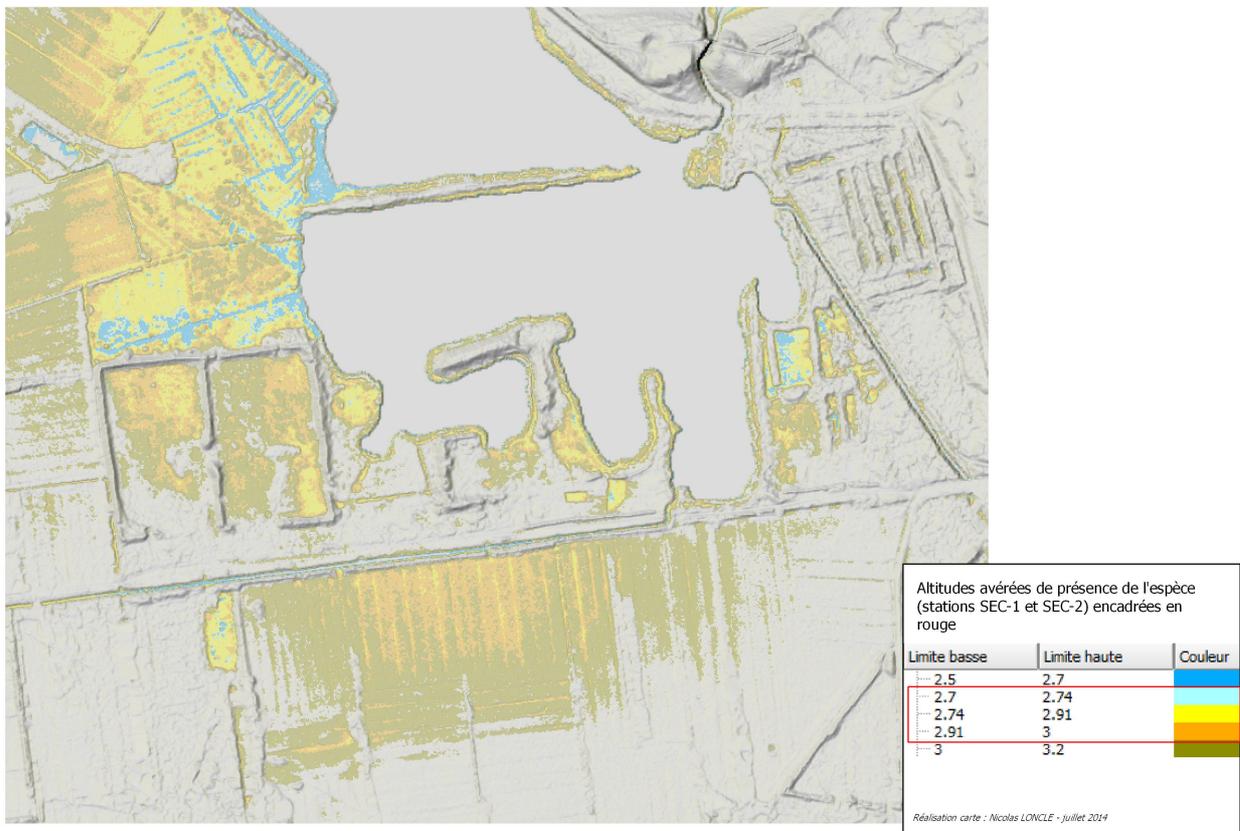
*Réalisation de carrés d'étrépage en faveur des Liparis de Loesel*

Les milieux favorables au liparis sur le site sont étendus. Les difficultés de prospection (surfaces étendues, végétation herbacée haute et dense, temps disponible) limitent la possibilité de contacter l'espèce sur des secteurs pour lesquelles des actions de restauration et/ou d'entretien ont été mises en place. La mise en évidence de la présence de l'espèce dans un secteur peut être favorisée par la réalisation de carré d'étrépage. La mise à nu du substrat peut favoriser la colonisation par le liparis et en fonction de la rapidité de la colonisation, on peut supposer que des pieds sont présents ou pas à proximité. C'est une hypothèse discutable car même si la dispersion des graines est principalement assurée par l'eau en phase d'inondation, la dispersion par des animaux (oiseaux notamment) se déplaçant d'une zone inondée à l'autre intervient probablement également. Il serait donc difficile de conclure que la colonisation rapide d'un carré d'étrépage serait une preuve certaine de la présence de l'espèce à proximité, dans la même zone inondée.

Sur des carrés d'environ 2 m par 2 m, la végétation et la couche superficielle du sol (10 à 20 cm) -et donc également l'essentiel de la banque de graine- ont été enlevées. Les mottes découpées ont été exportées manuellement sur les talus proches (Figure 20), qui délimitaient les bassins de décantage du temps de l'extraction de sable. Ces talus n'abritent a priori pas d'espèce sensible et le dépôt des mottes sur ces talus évite d'exporter la matière loin sans pour autant impacter de milieu prairial d'intérêt.

Pour choisir la localisation des carrés, une carte de secteurs a priori favorables sur la base de l'altitude (et donc de la nappe d'eau) a été réalisée (Figure 19). Cette carte a été produite en calculant l'altitude moyenne à laquelle des pieds de liparis sont connus en 2013 sur le palud et en colorant les zones situées à cette altitude.

Secteurs d'altitude favorable à la présence du Liparis de Loesel par rapport aux stations connues actuelles sur le Palud



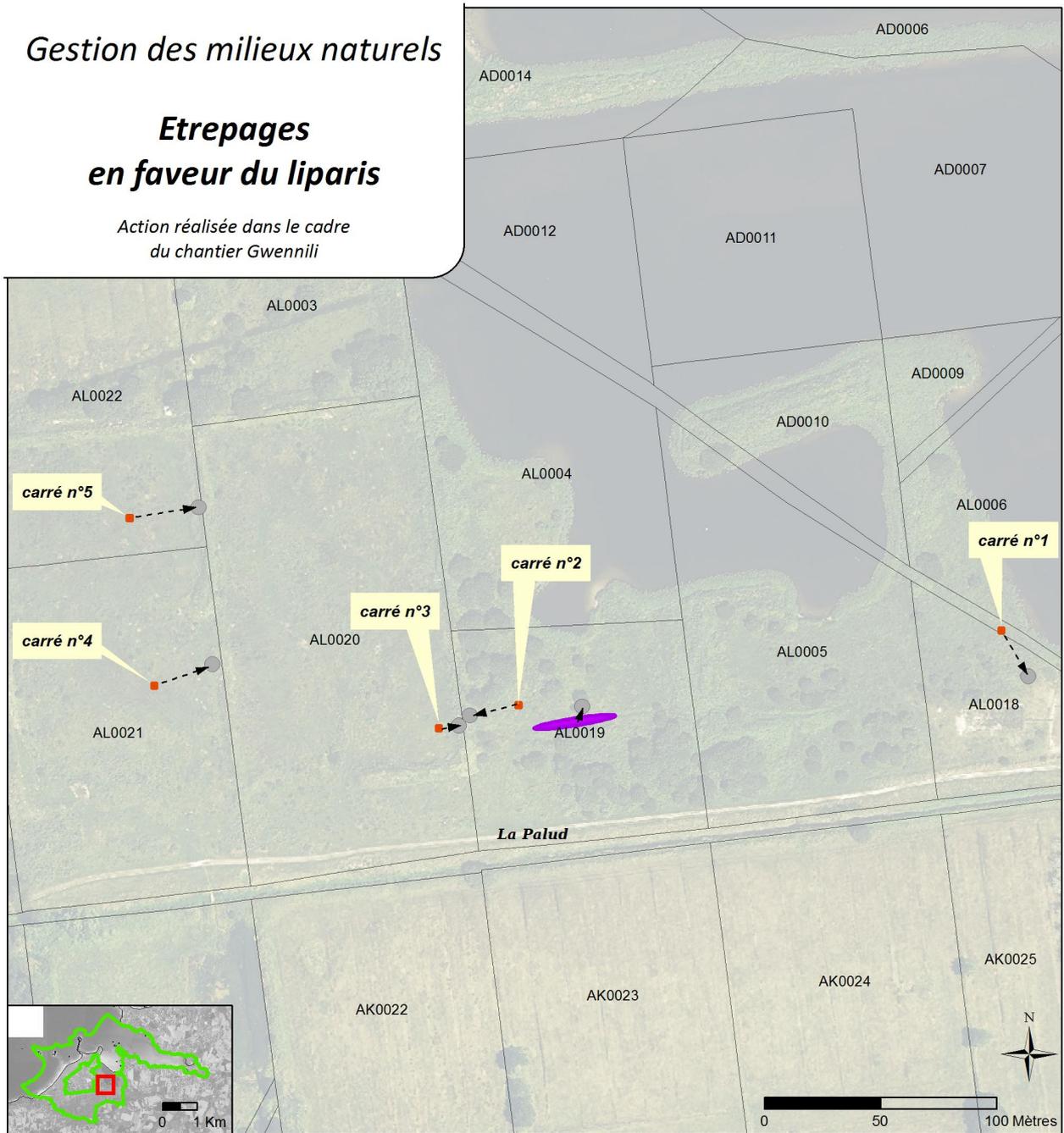
**Figure 19. Secteurs potentiellement favorables au Liparis dans le palud du Curnic (substrat et habitats favorables) sur la base du paramètre altitude (réalisé à partir du MNT Litto3D)**

Cinq carrés ont été réalisés (Figure 20 et Figure 21). Le carré n°1 a été réalisé à l'emplacement de la première station de Liparis découverte au Curnic en 1993.

## Gestion des milieux naturels

### Etrepages en faveur du liparis

Action réalisée dans le cadre  
du chantier Gwennili



#### Types de gestion :

##### Restauration - RE-OUVERTURE

- Coupe de bois (spontané)
- Etrépage

##### Zones de dépôt de produits de gestion

- talutage de produit de gestion

#### Site Natura 2000

- FR5300043, Guissény

Site Natura 2000 FR5300043 GUISSÉNY, Zone Spéciale de Conservation  
Opérateur local : Mairie de Guissény / Chargé de mission : Nicolas Loncle  
Mise en forme cartographique : Nicolas Loncle - mars 2015

**Bilan d'activités 2014**



Sources cartographiques :  
Mairie de Guissény, DREAL Bretagne,  
Pays de Brest - BDOOrtho (IGN, 2012)

**Figure 20. Localisation des carrés d'étrépage**



A. Carré n°1 (parcelle cadastrale AL18)



B. Carré n°2 (parcelle cadastrale AL19)



C. Carré n°3 (parcelle cadastrale AL20)

**Carrés d'étrépage en faveur  
du Liparis de Loesel  
réalisés le 11 août 2014  
sur le palud du Curnic**



D. Carré n°4 (parcelle cadastrale AL21)



E. Carré n°5 (parcelle cadastrale AL22)

**Figure 21. Carrés d'étrépage en faveur du liparis réalisés sur le palud du Curnic**

*Entretien de la maison de la digue et des ses alentours*

Le lierre (malgré les bienfaits de cette plante!) qui poussait sur le mur de l'appentis a été arraché. La végétation qui poussait au bord de la maison (roseaux, fougères, sureaux, etc.) a été coupée (Figure 22), seul le roncier à l'ouest n'a pas été limité faute d'outils adaptés.

Le muret délimitant la propriété était devenu invisible et a été dégagé. La végétation de la mare a également été entièrement coupée. Le gros du travail a été réalisé par Nicolas LONCLE avec une

débroussailleuse thermique à fil, les bénévoles ont ramassé la végétation coupée et utilisé sérateurs et autres pour limiter sureaux et saules. Gérard LE GUEN a participé à l'entretien mécanique.

L'intérieur de la maison a été balayé, les huisseries ont été dégrillées et graissées.

De la végétation, de la terre et du sable ont été dégagés pour mettre en évidence le trou de l'ancien four à pain au niveau du pignon ouest de la dépendance en ruine. Le travail étant conséquent, il n'a pu être que débuter, des briques réfractaires ont été dégagées de terre.



A. Maison avant entretien



B. Entretien en cours

**Figure 22. Entretien de la maison de la digue et de ses alentours**

#### *Désensablement de la passerelle de l'écluse*

Un groupe de bénévoles s'est attelé avec enthousiasme au désensablement de la passerelle de l'écluse. Le premier objectif était de rendre ce passage plus sécurisé, le niveau de sable étant tel que le garde corps se trouvait très bas. Le second objectif était de dégager la partie de garde corps ensablée afin de permettre une intervention ultérieure de maçonnerie sur une grosse pierre de taille descellée. Enfin, l'opération a permis de mettre mieux en valeur ce patrimoine (Figure 23).



A. Passerelle avant désensablement (vue est)



B. Passerelle avant désensablement (vue ouest)



C. Passerelle désensablée (cliché en date du 17/03/2015)



D. Passerelle désensablée (cliché en date du 17/03/2015)

**Figure 23. Désensablement de la passerelle de l'écluse.**

### *Limitation de saules roux et de saules laineux*

Des saules roux ont été coupés dans le fossé qui forment la sous-station de Liparis SEC-2 (Figure 24), les plus petits saules ont été arrachés lorsque c'était possible. Les branches n'ont pas été exportées hors du site mais simplement entassées sous un saule à proximité.

Des saules laineux (espèce horticole) ont été coupés au niveau de la passerelle qui permet d'accéder à la mare au sud du chemin du palud qui relie le Cleguer à Trimean. Le chemin au bout de la passerelle et cette dernière ont bénéficié d'une limitation des ronciers de part et d'autre.



**A. Fossé SEC-2 avant coupe saules**



**B. Fossé SEC-2 après coupe saules**

**Figure 24. Limitation de saules roux sur la sous-station de Liparis SEC-2.**

Quelques rejets de saules laineux ont également été coupés sur la parcelle cadastrale AL22 (Figure 25). Les branches ont été évacuées au bord du chemin du palud afin d'être broyées ultérieurement.



**Figure 25. Limitation de saule laineux sur la parcelle AL22.**

### *Prospection liparis*

Un groupe de bénévoles a prospecté le nord de la station de Liparis "Est de d'Etang du Curnic" (EEC), parcelle cadastrale AL11. Deux pieds ont été découverts après absence d'observation depuis 2009. C'est Nicolas LONCLE qui a découvert les deux pieds, les participantes ont trouvé un peu dur ce type de prospection et les plus assidues étaient déçues de ne pas avoir découvert eux-mêmes un pied... En polonais et en allemand, l'expression « chercher une aiguille dans une botte de foin » existe également et est apparue très appropriée aux participantes (Figure 26) !



**Figure 26. Prospection liparis sur la station Est de l'Etang du Curnic**

*Participation à l'estimation de la fréquentation sur le site du Conservatoire du Littoral*

A l'occasion de son 40ème anniversaire, le Conservatoire du Littoral a organisé un comptage permettant d'estimer la fréquentation sur ses sites. A tour de rôle, les jeunes se sont succédé pour compter lors d'une première journée les personnes passant sur la digue et les voitures qui s'arrêtaient pour observer les oiseaux dans l'étang. Lors d'une seconde journée, ils ont compté les personnes passant dans le marais.

*Entretien de la végétation le long du platelage d'An Isquin*

En 2013 et 2014, trois chantiers d'une demi-journée chacun avec des écoles ont permis d'entretenir la végétation du platelage le long du premier tronçon. Le dernier tronçon envahi par les roseaux n'avait pas fait l'objet d'un tel entretien. Les roseaux et fougères ont été fauchés et exportés (Figure 27) grâce à des brouettes et une grande bâche. Des saules ont également été taillés au début du platelage.



**A. Platelage avant entretien**



**B. Platelage après entretien**



**C. Platelage avant entretien (fin du platelage)**



**D. Platelage après entretien (fin du platelage)**

**Figure 27. Débroussaillage du platelage de la tourbière d'An Isquin.**

*Entretien d'un carré d'étrépage en faveur du Rossolis à feuilles rondes*

Quelques personnes ont coupés les saules qui poussaient sur le carré d'étrépage ouest réalisé en faveur du *Dorsera rotundifolia* (Figure 28). Les sphaignes et les pieds de Rossolis y sont abondants mais l'expansion des saules risquent à terme de les défavoriser.



**C. Saules avant entretien**

**D. Carré d'étrépage après coupe des saules**

**Figure 28. Coupe des saules autour du carré d'étrépage (carré ouest) réalisé par le CBNB sur la tourbière**

*Des soirées avec les habitants*

Les jeunes ont pu rencontrer les habitants à l'occasion de diverses manifestations estivales à Guissény : théâtre Skeiz, repas crabe et fest-noz au camping, session irlandaise au bar du centre nautique. De plus, deux temps leur ont été dédiés : un pot d'accueil au centre nautique, et surtout une soirée à Saint-Gildas où les membres de l'association Liorzh Sant-Weltas ont préparé avec l'aide des jeunes, un repas au four à bois et spécialités locales (Patates et carottes, Kouign Amann et Far) et des spécialités allemandes et polonaises ainsi que des îles Canaries représentée par Paula.

Les jeunes ont pour l'occasion préparée une chanson (sur l'air de l'Ode à la joie, l'hymne européen) et la soirée s'est poursuivie avec jeux traditionnels et danses bretonnes. Un grand merci aux bénévoles de l'association Liorzh Sant-Weltas pour leur bonne humeur, leurs bonnes idées et leur bonne nourriture ! Un merci plus large à toutes les personnes qui par leur aide ont contribué au bon déroulement du séjour.



Quelques bénévoles de Liorzh Sant-Weltas au four



Paula, Piotr et Cathy présentent les spécialités préparées



Une chanson sur l'air de l'Ode à la joie, l'hymne européen

**Figure 29. La soirée à Saint-Gildas en image**

### *Bilan et perspectives*

Les travaux réalisés dans le cadre du séjour ont été très utiles et souligné la pertinence d'organiser des actions avec des bénévoles pour réaliser certaines actions de gestion ou de suivi. L'implication des habitants et l'accueil réservé aux jeunes a été très bon et particulièrement apprécié par les organisateurs. L'organisation du chantier est toutefois chronophage pour le chargé de mission.

D'un point de vue logistique, les principaux points à corriger sont :

- le nombre d'outils, parfois insuffisants ;
- avoir au moins un vélo pour chaque personne (transport idéal par rapport au site) ;
- avoir des bénévoles locaux pour assister l'encadrement des temps de chantier

Il est envisagé de faire un nouveau séjour avec Gwennili, éventuellement en 2016. Les pistes d'actions envisagées sont :

- création d'un sentier de découverte de l'ancienne digue (digue du Cleguer)
- arrachage des plantes (*Alyssum marinum*) sur le parement terre de la digue du marais du Curnic pour mettre en évidence la maçonnerie et faciliter son entretien
- mise en valeur du blockhaus du Skeiz (nettoyage, aménagements écologiques pour les chauves-souris, point de vue)



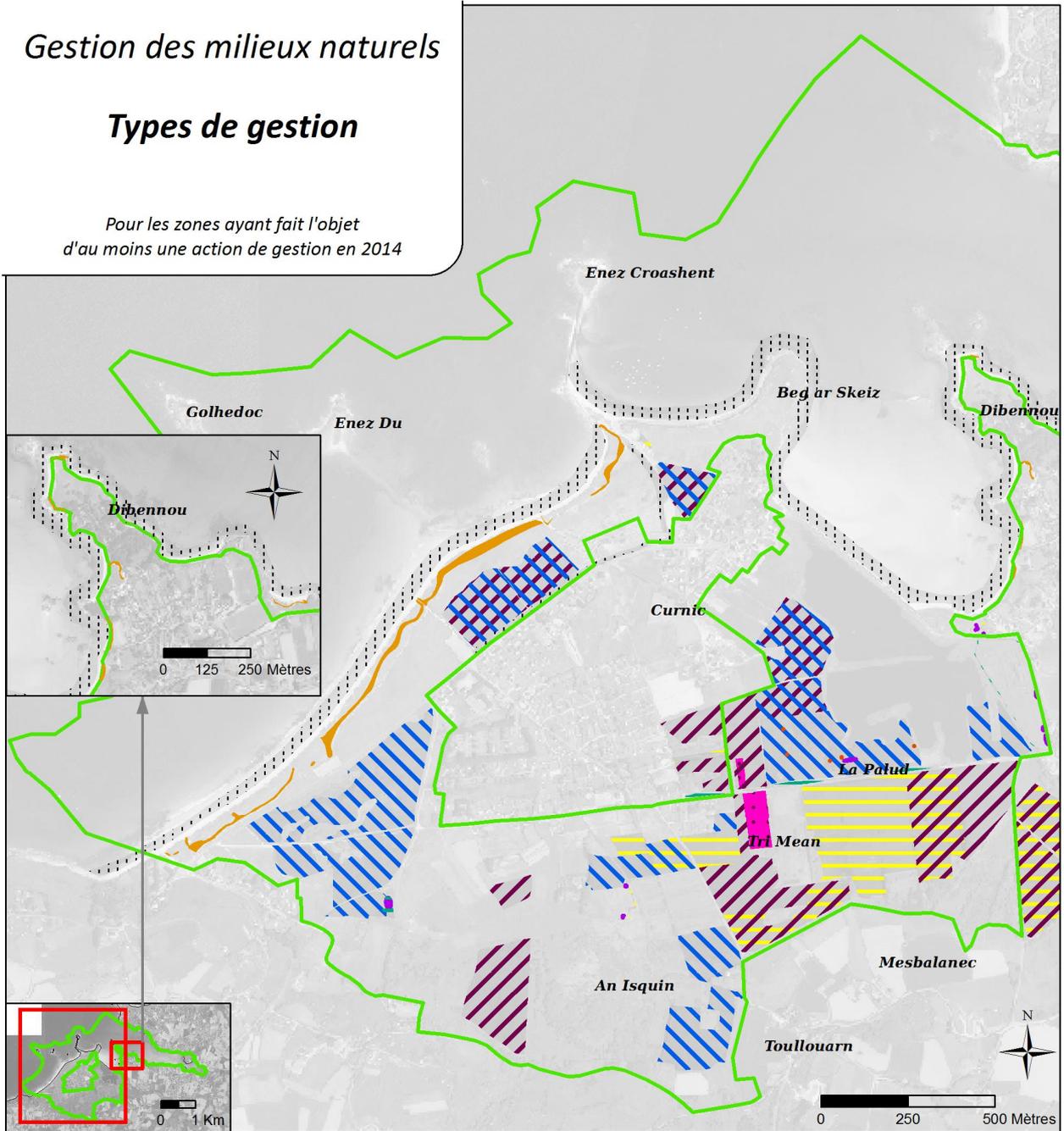
**Figure 30. Le groupe du séjour Gwennili**

De gauche à droite : **Nicolas LONCLE**, Sophia NUDVIG<sup>AL</sup>, Malina EHRMANN<sup>AL</sup>, Kinga ORLINSKA<sup>PL</sup>, Debora MÜLLER<sup>AL</sup>, **Hélène MIGNON**<sup>FR</sup>, Sandra GZAJKOSKA<sup>PL</sup>, **Martina SCHMITT**<sup>AL</sup>, Faliala DJENNY<sup>FR</sup>, Anna MOUGEOT-BOHERS<sup>FR</sup>, Marion GENTRIC<sup>FR</sup>, Lucie POSTEC<sup>FR</sup>, Clara BERNARD<sup>FR</sup>, **Catherine SCHILLING**<sup>AL</sup>, Arnold MPIALU<sup>FR</sup>, Piotr REGDOS<sup>PL</sup>, **Malgorzata WOJCIK**<sup>PL</sup>, Lucas COLLET<sup>FR</sup>, Jaromir RUSNAK<sup>PL</sup>, Dominik IWANZENKO<sup>PL</sup> (manque sur la photo Paula MORALES<sup>AL</sup>). En gras, les encadrant(e)s.

## Gestion des milieux naturels

### Types de gestion

Pour les zones ayant fait l'objet d'au moins une action de gestion en 2014



#### Types de gestion :

##### Entretien - FAUCHE

- Fauche sans exportation
- Fauche avec exportation

##### Entretien - PÂTURAGE

- Pâturage bovin
- Pâturage équin
- Pâturage bovin et équin

##### Entretien - NETTOYAGE MACRO-DECHETS

- Nettoyage de site

##### Restauration - MISE EN DEFENS

- Mise en défens

##### Restauration - RE-OUVERTURE

- Coupe de bois (plantation)
- Coupe de bois (spontané)
- Etrépage

##### Site Natura 2000

- FR5300043, Guissény



Site Natura 2000 FR5300043 GUISSÉNY, Zone Spéciale de Conservation  
Opérateur local : Mairie de Guissény / Chargé de mission : Nicolas Loncle  
Mise en forme cartographique : Nicolas Loncle - mars 2015

**Bilan d'activités 2014**

Sources cartographiques :  
Mairie de Guissény,  
BDOrtho (IGN, 2009), DREAL Bretagne

Figure 31. Synthèse des actions de gestion menées en 2014

### **III Évaluation des incidences des projets**

---

Le site Natura 2000 de Guissény est de superficie relativement faible et les activités de grande ampleur s'y exerçant sont relativement peu nombreuses. Toutefois, les textes réglementaires relatifs au régime des évaluations d'incidences se précisant, plusieurs projets ont nécessité une évaluation d'incidences spécifiques au site de Guissény en 2014.

#### **III.1 Manifestations sportives**

En 2014, deux manifestations sportives terrestres étaient soumises à évaluation d'incidence. Les courses organisées par Ar Pintig et An Ode Wenn ayant évolué dans leurs parcours et format ont été soumises à évaluation. En 2012, les organisateurs à leur initiative sans y être contraints par la réglementation avaient rencontré le chargé de mission Natura 2000 afin de s'assurer que leurs courses n'auraient pas d'impact sur les milieux et les espèces.

##### **III.1.a Les foulées de la baie (édition 2015)**

Les Foulées de la baie (20ème édition en janvier 2014), course à pied de 10 km organisée par l'association la flèche guissénienne, est ouverte à 1000 participants et traverse en majeure partie le site Natura 2000. Elle doit donc faire l'objet d'une évaluation d'incidences. L'association a donc déposé fin 2014 un dossier d'évaluation d'incidences accompagnant le dossier de demande d'autorisation pour l'édition de janvier 2015. Le circuit traverse le site Natura 2000 en utilisant uniquement des cheminements existants sans dégradation d'habitat d'intérêt communautaire ou dérangement d'espèce. Le dossier conclut à l'absence d'évaluation d'incidences sur le site Natura 2000 de Guissény.

##### **III.1.b Trail du Vougo (édition 2014)**

Suite aux tempêtes de début 2014 et à la dégradation du sentier littoral, les organisateurs ont finalement décidé d'annuler le trail pour 2014.

##### **III.1.c Raid nature du Kurnig (édition 2014)**

A l'initiative des organisateurs (association An Ode Wenn), le chargé de mission avait été contacté en 2012 afin de discuter du parcours de cette épreuve qui était une première édition. En 2013, la manifestation a évolué en intégrant en plus une épreuve de Kayak et était donc cette fois-ci soumise à évaluation d'incidences. Initialement prévu en mai, le raid avait eu lieu fin août faute d'avoir pu réaliser les démarches administratives dans les temps. En 2014, la course a eu lieu comme prévu fin mai à une période où très peu de limicoles sont présents sur l'estran. Les organisateurs ont étroitement associé le chargé de mission afin de déterminer des parcours non défavorables à la faune et la flore sauvage et ont sensibilisé les participants aux enjeux du site Natura 2000 (Annexe I : Article 8). Malheureusement, le parcours VTT prévu a été modifié au dernier moment par erreur de traçage, la personne ayant tracé n'a apparemment pas bien compris les consignes données. Il en résulte que le circuit VTT a emprunté en partie les dunes du Vougo. Si cette circulation n'a pas eu de conséquences sur la végétation, elle est regrettable par rapport aux participants qui peuvent intégrer à tort que le VTT est autorisé sur cet espace.

Le site Natura 2000 FR5300043 (Guissény) est uniquement désigné en ZSC et non en ZPS, et donc la prise en compte des oiseaux est du point de vue réglementaire non obligatoire. Dans le cas des deux courses précédentes, il s'agissait d'accompagner des associations soucieuses de proposer une course « nature » véritablement respectueuse des espèces et des milieux quelque soit les obligations réglementaires.

#### **III.2 Manifestation nautiques**

##### **III.2.a Fête de la mer organisée par la SNSM de Guissény (édition 2014)**

La fête de la mer de la SNSM de Guissény est organisée depuis plusieurs années sur le site du Curnic. C'est la troisième année qu'elle est soumise à évaluation d'incidences. Cette fête consiste en des repas à terre et des activités sur la plage ou en mer notamment des tours de bateaux et des démonstrations de sauvetage. Pas de remarques particulières pour cette manifestation.

### **III.3 Circulation avec un engin motorisé sur le DPM : ramassage de goémon**

#### **III.3.a Demande de dérogation de circulation pour le ramassage de goémon d'épave**

Pas de demande de dérogation en 2014 pour le ramassage de goémon d'épave.

#### **III.3.b Demande de dérogation de circulation pour le ramassage d'algues vertes en mer**

Après avoir testé en 2013, la récolte en mer en baie de Douarnenez, la société AGRIVAL dans le cadre du projet ULVANS a expérimenté le ramassage d'algues vertes (ulves) en mer à Guissény avant leur échouage. Le but est de valoriser ces algues à des fins industriels (nutrition et santé animale principalement). L'entreprise circule en eau peu profonde grâce à un engin à chenilles (cf. photo) et utilise des bennes de stockage au niveau de la cale du Curnic, sans gêner la circulation des usagers. Les bennes d'algues étaient transportées le jour même de leur collecte vers le centre de traitement de l'entreprise à Plouéan afin d'être exploitées fraîches. Environ 340 tonnes ont ainsi été ramassées (contre un peu plus de 2100 t assuré par le ramassage habituel sur la plage avec tracteur).



**Figure 32. L'engin de ramassage d'algues vertes en action au Curnic (cliché : Emmanuelle LE GAD, CCPLCL/Syndicat mixte du Bas-Léon)**

La circulation sur l'estran a nécessité une dérogation et une évaluation d'incidences au titre de Natura 2000. L'entreprise a rencontré à plusieurs reprises la mairie et le chargé de mission, la Communauté de Communes du Pays de Lesneven Côte des Légendes et le Syndicat Mixte du Bas-Léon afin de déterminer le meilleur mode opératoire. Une conférence de presse a également eu lieu en fin d'année (Annexe I : Article 18 et Article 19).

Dans le cadre du ramassage d'algues en baie de Douarnenez, un suivi réalisé par le Parc National Marin d'Iroise avait mis en évidence une mortalité notamment de talines suite au passage de l'engin. Des chenilles ont été adaptés à l'engin de ramassage afin de réduire la pression au sol. L'arrêté de dérogation prévoyait que sur le site de Guissény, un suivi de la mortalité (poissons plats notamment) liée à la circulation soit mis en place par l'entreprise. Ce suivi n'a pas été réalisé. Il a été rappelé aux différents partenaires par la mairie lors d'une réunion en janvier 2015 que s'agissant d'une activité nouvelle qui plus est dans un site Natura 2000, il a fallait s'assurer que cette activité n'aurait pas d'impact et que ce suivi devra être mis en place en 2015.

Par ailleurs, la mairie a adressé un courrier à AGRIVAL pour lui signaler les propos préoccupants d'un des partenaires du projet ULVANS. Le Pdg de la société Olmyx a en effet à l'occasion de l'assemblée générale de la FDSEA 29, mis en avant les algues vertes comme une ressource, niant leurs aspects négatifs, et remettant en cause l'origine agricole de leur développement (Article 4). La mairie avait en effet émis dès la première réunion l'importance d'une communication sans ambiguïté sur les algues vertes, qui sont pollution et conséquences de pollution, afin de ne pas désengager des agriculteurs des actions de réduction.

#### **III.3.c Demande de dérogation de circulation pour le ramassage d'algues de rives**

France Haliotis, entreprise productrice d'ormeaux à Plouguerneau (cf. III.4.a), a déposé une demande de circulation sur le DPM pour le ramassage de goémon de rive sur le site du Vougo. L'entreprise n'a pas sollicité le chargé de mission pour préparer la demande.

#### **III.3.d Demande de dérogation de circulation pour la réalisation de travaux**

Suite aux tempêtes de l'hiver 2013-2014, plusieurs secteurs littoraux ont été endommagés. Certains travaux de réparation nécessitaient une circulation d'engins motorisés sur le DPM. Il s'agit notamment de travaux réalisés par la Mairie : réparation d'un muret par l'entreprise GERVEZ (Annexe I : Article 17), barrières d'ensablement par l'entreprise Jo SIMON. La mairie a réalisé elle-même les évaluations d'incidences.

### **III.4 Création de structures conchyliques**

#### **III.4.a Parc à ormeaux**

Un projet de concession de parc à ormeaux (5 ha), au large du Vougo et à l'ouest des rochers de Karreg Hir, a été déposé par l'entreprise France Haliotis. L'entreprise exploite un site dans l'Aber Wrac'h et souhaite sécuriser et développer sa production en obtenant un second site au Vougo.

En 2007, un premier projet de concession (15 ha) avait rencontré une vive opposition auprès d'usagers et d'habitants de Guissény ainsi que par le conseil municipal. Le projet avait été mis entre parenthèses.

Dans le cadre du financement Etat/FEADER, le travail du chargé de mission s'est cantonné à la lecture du document aux regards des enjeux du site Natura 2000 de Guissény. Il faut noter que le projet est localisé dans le périmètre du site des Abers-Côte des légendes.

Le conseil municipal est opposé au projet dans les termes actuels. Le conseil reproche notamment au porteur du projet d'avoir décidé de la localisation du site sur la seule base des exigences de l'entreprise sans concertation avec les usagers locaux. En 2008, la préfecture s'était en effet engagé à qu'une démarche de concertation soit mise en place dans le cadre de Natura 2000 mais cette démarche n'a pas eu lieu. Les élus et les opposants au projet actuel considèrent que les garanties environnementales ne sont pas suffisantes ou pas suffisamment détaillées, concernant : les rejets dans le milieu, la remise en état du site en cas d'arrêt de l'activité, les perspectives d'agrandissement, la compatibilité avec les usages actuels, etc. Les élus ont demandé à Nicolas LONCLE (sur du temps de travail financé par la mairie) de travailler sur ce dossier pour apporter et vulgariser au conseil municipal les données scientifiques existantes sur le site (Données CARTHAM, fiches habitats marins, etc.), les méthodes de cartographie utilisées en milieu marin pour établir la nature biologique des fonds.

La cartographie des habitats marins du site Natura 2000 des Abers-Côte des Légendes a mis en évidence la présence d'un banc de maërl jusqu'à présent inconnu entre Karreg Hir et les Korejoù. Le projet de concession se situe pour deux-tiers sur le banc de maërl cartographié. Le chargé de mission a expliqué au conseil que la cartographie étant réalisée par échantillonnage elle ne peut prétendre à être un exact reflet de la réalité (même si dans ce secteur les bureaux d'études ont réalisé un échantillonnage complémentaire). De plus, les contours du banc peuvent varier suite aux mouvements de sables sous-marins d'autant plus que l'hiver a été agité. Suite au signalement de cette situation d'implantation par la chargée de mission des Abers-Côte des Légendes, trois plongées complémentaires ont été réalisées sur site par France Haliotis afin de vérifier s'il y avait présence de maërl. Bien qu'une des trois plongées précisait la présence possible de fragments de maërl (2%), le constat concluait à l'absence de l'habitat. L'absence de coordonnées GPS reliées à chaque plongée, l'insuffisance du nombre de plongées sur 5 ha pour détecter un habitat qui peut n'être présent que par tâches de quelques centaines de mètres carré, le fait que les plongées soient réalisées par l'entreprise elle-même et non par un organisme indépendant, l'absence d'évaluation d'incidence vis à vis du maërl, ont conforté le conseil municipal dans le choix de demander un recours contre l'arrêté préfectoral accordant la concession (Annexe I : Article 24 et Article 25).

Il semble que dans ce contexte la meilleure démarche serait avant tout d'effectuer une cartographie complète du banc de maërl afin d'évaluer les possibilités d'implantation d'une structure conchylicole et de mener sur cette base une véritable concertation entre les différents usagers et acteurs de ce dossier.

### **III.5 Accompagnement des associations dans le cadre de manifestations diverses pour la prise en compte des espèces et des habitats sensibles**

Afin d'assurer une prise en compte des espèces et des habitats au-delà de l'obligation réglementaire liée au régime d'évaluation d'incidences, la mairie de Guissény travaille avec les associations. En 2014, pas d'actions nouvelles à mentionner. La collaboration avec l'association Ker-Zion s'est poursuivie (cf. V.2.b, page49). La communication du festival signale de façon récurrente l'existence du site Natura 2000 et qu'il s'agit d'un des attraits du festival mais aussi que chaque festivalier doit veiller à la préservation de ces milieux remarquables (Annexe I : Article 13 et Article 14).

Il faut mentionner que les associations locales présentent une motivation véritable pour intégrer les enjeux du site voire même les mettre en avant auprès du public venant à ces manifestations.

## IV Suivis scientifiques et techniques

### IV.1 Suivis dans le cadre de l'opération Natura 2000 et de la gestion des terrains du CEL

#### IV.1.a Suivi morpho-sédimentaire du cordon dunaire

##### Une succession de tempêtes

Le suivi a débuté il y a 10 ans. Cet « anniversaire » aura été marqué par une remarquable succession d'événements tempétueux et un recul du cordon dunaire ayant atteint localement jusque 15 mètres au cours de l'hiver ! Le suivi est mené par le laboratoire Géomer (IUEM-UBO) et coordonné par Serge SUANEZ. La convention entre la mairie et le laboratoire a été renouvelé en 2014 pour trois ans. Elle fixe les conditions de ce partenariat qui est financé par la mairie après un financement initial par un Contrat Nature de la Région Bretagne. Ce suivi implique l'intégration des données de l'UBO dans notre base de données, des rencontres sur le terrain, un travail administratif, l'organisation d'échanges avec les élus, l'organisation de débat public, etc.

##### Réunion publique : une cinquantaine de participants

La forte érosion littorale du massif dunaire de la Sècherie a suscité une émotion certaine chez de nombreux habitants, particulièrement chez des habitants du Curnic exposés au risque de submersion marine. Au lendemain des marées de vive-eau ayant causé le plus de dommages sur la côte de Guissény, tant sur les milieux naturels que sur les ouvrages, il a été entendu parlé à plusieurs reprises d'enrochement par des habitants (mais pas chez les élus)... Malgré les communications régulières sur les résultats du suivi morpho-sédimentaire, il a paru opportun de proposer aux habitants une nouvelle réunion publique pour présenter avec des données scientifiques les résultats du cordon dunaire après 10 ans de suivi. Le suivi a notamment permis de mettre en évidence qu'en l'absence de tempêtes couplées à des grandes marées de vive-eau, le front de dune (dune mobile et dune embryonnaire) était capable de régénération naturelle spectaculaire.



**Figure 33. Réunion publique de présentation des résultats du suivi morpho-sédimentaire**

Entre 2008 et 2012, le front de dune a ainsi progressé en moyenne de plus de 7 mètres et jusque 12 mètres !

Même si la tendance sur le long terme est au recul du front de dune, ce recul reste assez faible et le cordon dunaire n'apparaît pas fragile pour le moment. Une cinquantaine de personnes ont assistées à la présentation de Serge SUANEZ le 19 novembre 2014 à la salle communale de Guissény (Annexe I : Article 20 et Article 21).

##### Le massif dunaire de la Sècherie, site de l'observatoire national de l'érosion littorale

Le massif dunaire de la Sècherie (du Curnic au Vougo) fait partie d'un des trente sites que compte l'observatoire national de l'érosion littorale.

#### **IV.1.b Connaissances et compréhension des risques côtiers**

Le programme COCORISCO (Connaissance et Compréhension des Risques Côtiers) a retenu Guissény comme site d'étude. Ce programme pluri-disciplinaire associe plusieurs laboratoires dont Geomer et mobilise des approches sociologiques (questionnaires auprès d'habitants, entretiens), économiques (évaluation économique des biens), géomorphologiques (étude de la dynamique du trait de côte à différentes échelles de temps), etc. Le site de Guissény bénéficie donc de ces expertises multiples qui mobilisent des compétences variées et des équipements de haute précision.

Le programme en 2014 était en cours d'achèvement. Un colloque international a ainsi été organisé à l'IUEM début juillet. Le chargé de mission n'a pas pu y assister. Plusieurs communications étaient le fruit de recherches menées en partie à Guissény (Annexe III). Par ailleurs, des exemples de résultats obtenus sur Guissény illustrent le guide méthodologique « Gestion des risques d'érosion et de submersion marines » publié à l'issue du programme.

Une rencontre avec Iwan LE BERRE et Yuji KATO a permis de discuter de l'outil plan communal de sauvegarde et des améliorations possibles de ce type de document à partir des travaux de COCORISCO.

#### **IV.1.c Phragmite aquatique : diagnostic de site terminé**

En 2014, le diagnostic du site de Guissény a été terminé dans le cadre du Plan National d'Action du Phragmite aquatique *Acrocephalus paludicola* (action 1.1a du PNA). David HEMERY de l'association Grumpy nature a collecté auprès de Nicolas LONCLE, les données disponibles pour le site. Plusieurs échanges téléphoniques et par courriel ont eu lieu afin d'établir et finaliser le document.

#### **IV.1.d Espèces d'intérêt communautaire**

En 2010 et 2011, les suivis papillons, libellules, orchidées, réalisés jusqu'en 2009 par des prestataires extérieurs, n'ont pas été reconduits du fait du manque de budget. En 2012, un effort assez important a été porté par le chargé de mission afin de relancer un suivi précis des espèces d'intérêt communautaire. En 2014, l'effort a été poursuivi sauf pour l'Agrion de Mercure.

##### **Liparis de Loesel *Liparis loeselii* var. *ovata***

###### *Cahier technique pour la gestion des habitats à Liparis de Loesel*

Le pôle relais-tourbière dans le cadre du PNA, a édité en 2014 un Cahier technique pour la gestion des habitats à Liparis de Loesel. Le chargé de mission a apporté sa contribution en 2013 en communiquant les retours d'expériences de gestion et de suivi obtenus à Guissény pour cette espèce.

###### *Comptage de la station SEC-1 selon le protocole du PNA*

En 2012, un transect avait été installé sur la station principale connue avec Emmanuel QUÉRÉ du CBNB. Des liparis étaient comptés sur 19 des 128 placettes de 0,5 m<sup>2</sup>. En 2014, seules 3 placettes sur 128 abritaient des pieds.

###### *La phase d'éclipse au sud de l'étang du Curnic (SEC-1) se poursuit ?*

En début d'automne 2013, un comptage des plantules avaient permis d'en dénombrer une quarantaine, relativisant le phénomène d'éclipse. Aucun comptage « exhaustif » n'a été mené sur cette station en 2014, mais les observations permettent d'avancer une plus faible présence de plantules que l'an passé, notamment dans un secteur où beaucoup avaient été repérées. Certains pieds repérés tôt en saison, n'ont pas été ré-observés en été, sans que l'on puisse apporter une raison.

###### *La station du fossé au sud de l'étang du Curnic (SEC-2) : principale station du Palud*

En juin 2012, une nouvelle sous-station (SEC-2) a été découverte par Nicolas LONCLE au sud de l'étang du Curnic à plus de 150 m de SEC-1. En 2013, seuls 2 pieds (en voie de fleurissement) avaient été découverts et avaient été successivement broutés en intégralité par des mollusques.

En 2014, ce fossé a fait l'objet d'un comptage visant l'exhaustivité comme les deux années précédentes. 82 pieds ont été comptabilisés ! Il semble que les pieds florifères observés en 2012 aient suffisamment essaimés pour observer une population relativement importante en 2014. Un seul pied avec tige (brouté) a été observé ; tous les autres pieds étaient assez petits voire des plantules.

L'herbe est assez dense et haute et la prospection doit se faire à quatre pattes en écartant les herbes. Deux

plantules ont même été observées sous la litière d'un saule coupé pendant l'été (cf. Limitation de saules roux et de saules laineux page 33 dans le cadre du chantier Gwennili). Ces observations suggèrent au chargé de mission que l'espèce est potentiellement plus présente sur le site que sur les seuls secteurs connus actuellement et historiquement, mais que la difficulté de repérer l'espèce dans ce type de milieu conduit à sous-estimer la population. Espérons que cette hypothèse soit juste.

En 2015, un échantillonnage aléatoire sur des habitats favorables mais où l'espèce n'a jamais été observée, sera mis en place afin de faire des prospections fines mais sur des surfaces limitées. Les carrés d'étrépage réalisés dans le cadre du chantier Gwennili visent également à faire une prospection ciblée sur des secteurs favorables (cf. Réalisation de carrés d'étrépage en faveur des Liparis de Loesel page 29).

#### *Toujours pas d'observation dans la seconde dépression artificielle*

Fin 2012, la seconde dépression artificielle 20 m à l'ouest de SEC-1 avait fait l'objet d'un nettoyage par 3 lycéens en formation agricole (cf. bilan d'activités 2012). La zone a priori plus favorable a été prospectée mais n'a pas permis de mettre en évidence la présence de l'espèce. Le fossé reliant les deux dépressions artificielles a été entretenu dans le cadre du chantier Gwennili (cf. Entretien du fossé entre les deux dépressions dunaires artificielles pour les Liparis de Loesel page 28).

#### *Deux pieds observés dans la station au sud-est de l'étang du Curnic (EEC)*

Malgré des prospections en 2012 et en 2013, l'espèce n'avait pas été revue depuis 2009 sur ces dépressions humides intradunaires gérées par du pâturage équin en automne-hiver (contrat Natura 2000 ABHERVE). Dans le cadre du chantier de bénévoles Gwennili, une prospection sur ce secteur a permis de compter deux pieds assez éloignés l'un de l'autre (cf. Prospection liparis page 33).

#### *Pas de comptage de la station du Vougo, mais les liparis demeurent assez abondants*

Le bilan d'activités 2013 faisait état de la mise en évidence de la station du Vougo comme une station majeure pour l'espèce (plus de 150 pieds dont certains très grands). En 2015, il n'y a pas eu de comptage exhaustif. Une simple prospection a été menée afin d'apprécier si l'espèce était toujours bien présente. A l'est de la sous-station ADV-2, moins de pieds ont été observés malgré le repérage les nombreux pics à brochettes en bois posés en 2013 pour localiser les pieds. La partie ouest semblait par contre, selon l'appréciation de Stéphane CHAUMONT (Maison des dunes, CCBK), compter plus de pieds qu'en 2013. Stéphane CHAUMONT a marqué plusieurs pieds afin d'étudier l'écologie et la phénologie de l'espèce, notamment la reproduction végétative.

La sous-station ADV-1 a été parcourue rapidement, notamment sur les secteurs où des pieds avaient été observés et marqués. Aucun pied n'a été observé en 2014.

#### *Conditions météorologiques*

L'automne-hiver 2013-2014 ainsi que le printemps ont été à nouveau très humide. Les niveaux d'eau dans le marais ont été élevés et les dépressions dunaires du Vougo et de la Palud dans une moindre mesure ont bénéficié de périodes d'inondation favorables à la dispersion des graines de liparis. L'été a par contre été plus sec, la faible présence de l'espèce dans la dépression artificielle (SEC-1) en est peut être une conséquence. Cette dépression s'assèche en effet rapidement et les conditions n'étaient peut-être pas idéales pour le développement en juin.

#### *Autres espèces d'orchidées*

Pas d'observations particulières à rapporter en 2014.

#### **Damier de la succise *Euphydryas aurinia***

##### *Des chenilles observées sur du chèvrefeuille au printemps*

Erwan STRICOT, dans le cadre de son stage de mi-avril à mi-juin, a prospecté la zone dès la première quinzaine d'avril. Il a pu observé ainsi des chenilles avant la nymphose. De nombreux individus ont été observés sur du chèvrefeuille qui est l'espèce hôte sur le site du Conquet. Sur le site de Guissény, aucune ponte n'a été pour le moment observée sur cette espèce et il est possible que l'espèce ne soit colonisée par des chenilles qu'à la sortie de l'hiver.

##### *D'assez nombreux adultes observés*

Erwan STRICOT a assuré le suivi des adultes en 2014 (27 mai et 6 juin). Il a observé à chaque passage une

centaine d'adultes en vol.

#### *Un nombre de colonies en fort déclin*

Après une année record en 2013, le nombre de colonies comptabilisées en 2014 est très faible. Cette chute des effectifs coïncide assez bien avec les cycles décrits dans la littérature. Erwan STRICOT avait d'ailleurs indiqué suite à ses recherches bibliographiques, que 2014 pourrait correspondre à la fin d'un cycle. Le comptage a été réalisé le 5 septembre par Nicolas LONCLE et Erwan STRICOT.

#### *Analyses statistiques du jeu de données*

Dans le cadre de son stage de 2 mois de Master 1, Erwan STRICOT a travaillé principalement sur la gestion de la tourbière d'An Isquin et sur la population de Damier de la Succise. Il a réalisé des analyses statistiques (malgré les imperfections du jeu de données) et essayé de tester différents paramètres pouvant influencer la localisation des colonies de chenilles (météorologie, altimétrie). Ces analyses et propositions de gestion ont fait l'objet d'un rapport.

#### **Agrion de Mercure *Coenagrion mercuriale***

##### *Absence de suivi*

Par manque de temps à l'instar de 2012 et 2013, le suivi de la population d'Agrion n'a pas pu être relancé par le chargé de mission.

##### *Une espèce toujours présente*

L'aspect de certains fossés où l'espèce était connue peut suggérer une situation préoccupante. Toutefois, l'espèce a été observée assez abondante sur le site, à l'occasion de la journée de stage des gardes du littoral consacrée aux odonates. Un individu a même été observé au niveau de l'arrière dune du Vougo sur un milieu assez peu favorable mais probablement poussé par le vent.

La situation des fossés nécessite toujours une réflexion globale sur la gestion hydraulique du marais mais le stage envisagé sur ce sujet ne devrait être mis en place qu'en 2016.

#### *Atlas cartographique des odonates du marais*

La préparation du stage des gardes du littoral sur les odonates se déroulant à Guissény, a été l'occasion de numériser et mettre en forme le mini-atlas des zones de présence des espèces d'odonates à partir des observations de Frédéric LAVIE. L'atlas présente la répartition sur le site de 28 espèces (17 anisoptères, 11 zygoptères) ainsi qu'une carte de la richesse spécifique par secteur.

#### **Loutre d'Europe**

Des épreintes ont été à nouveau trouvées en plusieurs points du marais par le chargé de mission début et fin 2014. Comme en 2013, aucune évidence de présence n'a été notée au cours de l'été.

#### **IV.1.e Habitats d'intérêt communautaire**

En 2014, il n'y a pas eu de suivi particulier relatif aux habitats hormis le suivi du cordon dunaire (cf. IV.1.a page 41). Un tour sur la lagune a permis toutefois d'observer l'eutrophisation apparente de la masse d'eau (cf. page 20).

#### **IV.1.f Connaissances des usages**

##### **Ramassage de goémon d'épave**

Clément GARINEAU réalise une thèse (MNHN) sur l'activité goémonière et plus largement sur le ramassage d'algues dans le nord Léon. En confrontant, les témoignages de pratiques qu'il a recueilli et ceux recueillis par le chargé de mission, il a été estimé la quantité de goémon d'épave prélevée par an sur la plage du Vougo au Curnic. Le tonnage est compris entre 1000 tonnes et 1500 tonnes pour une petite dizaine d'agriculteurs en activité (l'essentiel du tonnage) et autant à la retraite.

##### **Pêche à pied récréative : comptages nationaux**

Le chargé de mission a réalisé deux comptages de pêcheurs à pied aux dates prévues dans le cadre du programme LIFE pêche à pied (2 mars et 10 septembre). Le site de Guissény ne fait pas partie des sites du LIFE mais le comptage des pêcheurs à pied permet d'évaluer la pression de pêche au regard de la fréquentation d'autres sites et de mieux connaître les usages du site. Les données chiffrées et cartographie

ont été transmises au coordinateur national (association IODDE).

#### **IV.1.g Amphibiens et Reptiles**

Quelques nouvelles données ont permis de compléter la répartition des espèces sur le site. Il est prévu de réaliser les cartes de répartition par espèces en 2015.

#### **IV.1.h Abeilles à la maison de la digue**

En août 2013, une colonie d'abeilles a été repérée entre un volet fermé et une fenêtre de l'étage à la maison de la digue. Il avait été décidé de laisser les abeilles et de ne pas proposer à un apiculteur de les récupérer. La position à l'arrière de la fenêtre est en effet idéale pour observer ces abeilles sans danger et est proposé lors de toute animation démarrant à la maison de la digue. La ruche a au moins quintuplé de taille durant la saison 2014, occupant environ la moitié du tableau de la fenêtre ! (Figure 34) Bien que ne montrant pas de comportement agressif, des panneaux ont été installés durant l'été



**Figure 34. La colonie d'abeilles de la maison de la digue en août 2014 (cliché : Daniel LONCLE)**

pour signaler aux passants la présence de la colonie afin qu'ils ne stationnent pas au pied. Lors du chantier Gwennili, il a été observé des abeilles tournant autour de deux personnes travaillant au pied de la colonie, au moment de l'après-midi le plus chaud et l'activité de la ruche intense et où les abeilles revenant à la ruche "bouchonnaient" à l'entrée de la ruche.

#### **IV.1.i Suivi de la digue du marais du Curnic**

##### **Une action du DOCOB tardivement mise en place**

Le DOCOB prévoit le maintien en bon état de la digue du Curnic (Objectif F3). La fiche action 24 de niveau maximum de priorité, prévoit le suivi de la digue du Curnic. La fiche prévoit notamment la tenue d'un carnet de bord compilant « *les observations des éventuelles dégradations de la digue (parements nord et sud, sentier au sommet) en fonction des éléments (grandes marées, tempêtes) et des usages (randonnées etc.). Il compilera également toutes les actions ponctuelles de réparation (s'il y a lieu) ou de débouchage de l'écluse lors des ensembles.* ».

##### **Mise au point d'un suivi photographique de la digue**

Un tel carnet de bord n'avait pas été mise en place depuis le lancement de la phase d'animation. Du fait des obligations réglementaires faites au propriétaire de la digue (le Conservatoire du Littoral) et aux responsabilités de sécurité vis à vis des habitants du gestionnaire (la mairie), un travail répondant à ce besoin avait été initié fin 2013 par le chargé de mission. Il consistait en la rédaction d'un plan de surveillance et mise en place d'un suivi photographique permettant le suivi précis de la digue et des dégradations survenant au cours d'événements.

Ce travail a mobilisé beaucoup de temps de travail du chargé de mission. Le travail entamé en 2013 s'est avéré inadapté et la méthode remise à zéro en janvier 2014 après les premiers dommages. La digue a été marquée de repères tous les 10 m et un système d'identification, de caractérisation et de consignation des dommages a été mis au point. Le suivi photographique et de localisation des dommages, initialement initié sur le logiciel Inkscape, est désormais réalisé sous le logiciel de cartographie ArcGIS (détourné de son usage premier).

Une base de données sous le logiciel libreoffice (.ods) recense l'intégralité des anomalies en cours ou corrigées qui possèdent chacune un identifiant unique. La base permet de faire des extractions par période. Ces extraits permettent de produire les cartes de dommages par période.

## **Rédaction de rapports**

### *Compte-rendu d'événements*

Chaque événement climatique et marin d'ampleur a fait l'objet d'un rapport listant les dommages, présentant les photographies des plus gros dommages (Annexe III). Une revue de presse est également réalisée et les articles y figurant ne sont pas repris dans le présent bilan d'activités.

### *Fiches EISH*

Les dommages de janvier et de février ont de plus nécessité la rédaction de fiche d'Événement Important pour la Sécurité Hydraulique à transmettre à la préfecture. Les deux événements avaient été classés jaune par la mairie. La préfecture a réévalué l'événement de janvier en orange.

### *Compte-rendu de travaux*

Un compte-rendu de travaux a été rédigé. Il liste l'intégralité des travaux réalisés et en fournit une trace photographique. Plus de 200 anomalies ont été corrigées.

## **Répartition du temps de travail**

Le temps de travail dédié à la digue a été réparti (au niveau du tracé horaire du temps de travail) entre le temps Natura 2000 financé par l'aide Etat/FEADER et le temps Mairie-CG29/CEL. Il a été considéré que l'accompagnement des entreprises, le suivi des travaux sous maîtrise d'ouvrage du Conservatoire du Littoral et majoritairement réalisé par Nicolas LONCLE justifiait de l'affectation du temps passé au financement Mairie-CG29/CEL, le compte-rendu des travaux également. Les relevés de terrain, le traçage des marquages ont également été affecté au temps Mairie-CG29/CEL de façon un peu plus arbitraire. La mise au point de la méthode de suivi et de consignation des dommages et la rédaction des comptes-rendu de dommages et d'événements a été affecté au temps Natura 2000 car ils répondent directement à la fiche action n°24 par la tenue d'un cahier de bord.

### **IV.1.j Intégration des données dans le Système d'Information Géographique**

Comme chaque année, un travail de cartographie sur SIG a été réalisé en 2014. Le travail consiste à intégrer toutes les données issues des suivis scientifiques, mais également d'intégrer toutes les opérations de gestion mises en place, pour en garder la trace et pouvoir évaluer la pertinence des actions de gestion. La réorganisation de ces données permettra une analyse pour l'évaluation du document d'objectifs.

## **IV.2 Suivis complémentaires hors cadre de l'opération Natura 2000 et terrains du CEL**

### **IV.2.a Comptage Wetland et autres suivis d'oiseaux**

#### **Wetland**

Le littoral de Guissény est suivi depuis une dizaine d'années dans le cadre du comptage international Wetland permettant de connaître les populations d'oiseaux d'eau (anatidés et limicoles principalement). Ce suivi est assuré par Jean-Noël BALLOT, bénévole au Groupe Ornithologique Breton (devenu Bretagne Vivante Ornithologie). Il suit également les vanneaux huppés se reproduisant occasionnellement sur l'arrière dune du Vougo.

### **IV.2.b Suivi sentinelle du programme CapOeRa**

L'Association pour l'Étude et la Conservation des Sélaciens (APECS) n'a pas réalisé depuis 2012, le suivi régulier de la plage du Vougo pour y ramasser des capsules d'œufs de raies dans le cadre du programme acronyme CapOeRa. Ce programme national permet de collecter des informations sur les raies ovipares en précisant leurs répartitions notamment. Plusieurs dizaines de capsules ont été ramassées par des habitants et déposées dans la boîte dans le hall de la mairie.

### **IV.2.c Échouage de mammifères et de reptiles marins**

Pas d'échouage signalé en 2014.

Un phoque a par contre été observé sur la plage du Vougo au matin. Il est reparti et n'était probablement pas blessé (Figure 35). A noter, que de nombreuses observations de phoques gris ont été reportées dans le périmètre du site Natura 2000 en 2014.



**Figure 35. Traces de phoque sur la plage du Vougo, le 24/11/2014 (cliché : RAPIN Raphaël, Mairie de Guissény)**

### **IV.3 Projet de cahier de suivis**

Afin de centraliser les données relatives aux divers suivis sur le site, le chargé de mission souhaite réaliser un cahier de suivis. Ce cahier contiendra :

- les résultats des suivis scientifiques sous forme de tableaux, de cartes, de photos et d'analyses
- le report des cahiers de pâturages
- le détails des dates d'intervention et de travaux par des entreprises
- tout autre information complémentaires utiles à la mémoire du site (comptes-rendu divers, etc.)

Actuellement, les différents suivis sont généralement présents de manière éparées notamment sur le poste informatique. Le bilan d'activités ne peut pas présenter tous ces éléments sous peine d'être alourdis considérablement et de perdre en lisibilité. Le premier cahier devrait être réalisé en 2015 et rassembler les éléments de suivi pour 2012, 2013 et 2014.

En attendant un tel cahier, un nouveau tableau apparaît dans le bilan d'activités ; il liste les rapports, présentations, articles, etc. en lien avec le site et réalisés en 2014 (Annexe III).

## V Information, communication, sensibilisation

### V.1 Création / mise à jour d'outils de communication

#### V.1.a Communication par les médias de l'opérateur

##### Site internet

Le site internet lancé en 2009 a fait l'objet de mises à jour un peu plus régulières en 2014, les rapports et différentes études sont téléchargeables aux différentes rubriques de la bibliothèque numérique.

##### Bulletin d'information municipal

La mairie de Guissény réalise une lettre d'information communale toutes les semaines. Des informations relatives au Site Natura 2000 ou actions communales en faveur de l'environnement ont été rédigées de manière hebdomadaire ou mensuelle. Cette chronique est l'occasion d'apporter des points d'actualités sur la gestion du site ou la réglementation ; elle permet de faire des appels auprès des habitants pour récolter des données sur des espèces d'intérêt communautaire comme ici le Lucane cerf-volant (Figure 14), qui a été observé très proche du périmètre du site Natura 2000. La liste des thèmes présentés en 2014 figure en Annexe II.

##### Ha gwelet ho peus c'hwiled kornek ? Avez-vous des lucanes cerf-volant ?

Le Lucane cerf-volant est un insecte appartenant au grand groupe des coléoptères (coccinelles, capricornes, bousiers, etc.). C'est l'un des plus grands insectes d'Europe, le mâle à des mandibules très développées qui rappellent les bois d'un cerf, d'où le nom de cerf-volant. La femelle a un corps similaire mais pas de grandes mandibules. Il s'observe souvent au crépuscule, parfois en vol. Parfois, des individus morts sont trouvés. La répartition et l'état des populations sont mal connus. Nicolas est intéressé par toutes vos observations : elles seront relayées pour les atlas et la grande enquête nationale en cours. Merci ! Contact : Nicolas Loncle - Chargé de mission Natura 2000 et développement durable : 02 98 25 69 5.



Mail : [guisseny.n2000@gmail.com](mailto:guisseny.n2000@gmail.com)

Site internet : <http://guisseny.n2000.fr>

**Figure 36. Extrait du bulletin d'information municipal du 18 décembre 2011**

##### Revue semestrielle : Sell'ta

La mairie de Guissény publie 2 fois par an, une revue communale intitulée « Sell'ta ». Un bilan en juin et un bilan fin décembre ont été rédigés sur la gestion du site Natura 2000. Serge SUANEZ a également rédigé un résumé du résultat du suivi du cordon dunaire pour le sell'ta publié en janvier 2015.

#### V.1.b Information dans la presse et autres médias

##### Presse quotidienne régionale

A chaque intervention sur le site, les correspondantes de la presse locale sont contactées. En 2014, plusieurs articles ont été rédigés sur les actions Natura 2000 ou sur des sujets mentionnant Natura 2000 (collaboration, etc.) dans Ouest-France et Le Télégramme (Annexe I). Un portrait du chargé de mission a été publié pour la page hebdomadaire en breton du Télégramme.

##### Radio

Plusieurs interviews de radio ont été enregistrées principalement sur l'érosion littorale (Arvorig FM, France Bleu Breiz Izel/dont une diffusion au journal de France Inter). Trois émissions longues ont également été enregistrées : deux sur le site Natura 2000 en général durant l'été avec France Bleu Breiz Izel en breton (Erell BELLONI), Radio Rivages en français (Ronan LE COZ) et une en fin d'année sur les oiseaux migrateurs sur le littoral avec France Bleu Breiz Izel en breton (Manu MEHU).

##### Télévision et autres vidéos

Plusieurs équipes sont venues sur site pour faire des reportages principalement pour des journaux d'information. France 3 Bretagne à deux reprises sur les conséquences des tempêtes de janvier et de février (à chaque fois une version du sujet en breton et une en français). Une équipe de France 3 Bretagne est venue pour réaliser un sujet en breton sur les tempêtes également mais uniquement en breton afin d'illustrer un débat sur les modifications climatiques. Tébéo a réalisé un reportage sur les travaux de réparation des digues avant les grandes marées de mars.

Jean-Noël BALLOT a également accompagné une équipe de Canal+ qui souhaite faire des images sur la côte de Guissény pour un sujet sur la loi littoral (JT du 15 ou 16 février 2014).

Deux vidéos ont par ailleurs été réalisées sur le site Natura 2000 par un étudiant, Elie HELIES (page 52).

## **V.2 Sensibilisation et Animation**

L'ensemble des animations et interventions pédagogiques est synthétisé dans un tableau en Annexe IV.

### **V.2.a Interventions auprès de scolaires et d'étudiants**

#### **Master 2 Aménagement et Environnement, Université de RENNES**

Une visite du site a été organisée pour une dizaine d'étudiants de RENNES 2, le 29 janvier après-midi sur les milieux littoraux et la gestion mise en place de la cadre de Natura 2000.

#### **Master 2 Aménagement Développement Environnement, Institut de Géoarchitecture – UBO**

L'Institut de Géoarchitecture (UBO) a organisé pour les étudiants de Master 2, un séminaire sur Natura 2000. Plusieurs chargé(e)s de mission ont présenté les sites dont ils ont en charge l'animation et les problématiques qui y sont associées. Le 18 février, une journée a été organisée à Guissény : interventions en salle le matin de Nicolas LONCLE et de Julia COMBRUN, chargée de mission Natura 2000 au PNR Normandie-Maine. L'après-midi, Nicolas a guidé les étudiants et professeurs sur site pour leur présenter concrètement les différents milieux, les problématiques, et les actions de gestion.

#### **Seconde agricole et adultes en formation professionnels espaces verts, IREO Lesneven**

Une présentation de la tourbière a été faite auprès d'une classe de seconde agricole et groupe en formation pour adulte pour la gestion des espaces verts de l'institut rural de Lesneven (IREO). Le groupe de seconde est venu la semaine suivante participer à un chantier de nettoyage du platelage de la tourbière (cf. II.4.4 page 26).

#### **Formation adulte BP aménagement paysager, Maison familiale de Plabennec**

Une présentation générale sur Natura 2000 et une présentation concrète des milieux et des actions de gestion ont été réalisées à destination de ce public adulte en formation dont certains sont intéressés pour travailler en lien avec les milieux naturels.

#### **Master 2 Expertise et Gestion de l'Environnement Littoral, IUEM-UBO**

Une intervention a été réalisée auprès d'étudiants de Master 2 sur Natura 2000 et la Gestion Intégrée des Zones Côtières illustrée par le cas du site de Guissény. Comme en 2013, la présentation a eu lieu sur site en exposant sur le terrain les pratiques de gestion, les problématiques locales, etc.

### **V.2.b Animation auprès du grand public**

#### **Sorties natures**

##### *Journée mondiale des zones humides*

Le thème 2014 était « Zones humides et agriculture, cultivons le partenariat », thème important pour le site. Il était imaginé demander à un ou plusieurs agriculteurs engagés sur le site de partager leur démarche au cours d'une animation sur site à destination des habitants. Les obligations liées aux conséquences des tempêtes n'ont pas permis de dégager du temps pour préparer une animation. Aucune sortie n'a donc eu lieu en 2014.

##### *Fête de la nature*

Le thème de la fête de la nature était « Herbes folles, jeunes pousses et vieilles branches ». Nicolas a proposé une sortie dans le marais du Curnic en mettant en avant des anecdotes relatives aux plantes rares ou communes du marais : usages médicaux, croyances, traits biologiques remarquables, etc. Une douzaine de personnes y a pris part (Annexe I : Article 9).

##### *Animations estivales*

Des animations nature ont été conduites sur le site Natura 2000, les terrains du Conservatoire du Littoral, au bourg de Guissény et sur le site de Saint-Gildas. La fréquentation des animations est nettement en baisse en 2014 comparée à 2013. Une communication insuffisante en est probablement la cause. Les publics visés sont les habitants et les touristes également en saison estivale. Ces animations ne sont pas financées par l'animation Natura 2000 (fonds Etat/FEADER), mais elle contribue à sensibiliser les habitants à la diversité et la sensibilité des habitats présents et de faire connaître les actions menées grâce à Natura 2000.

### *Journées du patrimoine : les digues du Curnic*

Les journées du patrimoine avait pour thème « Patrimoine naturel, patrimoine culturel » souhaitant montrer ainsi les relations entre les ouvrages (au sens de bâti, de milieux ou de paysage) façonnés en tout ou partie par les êtres humains pouvaient être les supports de biodiversité. Le marais du Curnic est issu d'une poldérisation et est un bon exemple de milieux anthropiques abritant une grande diversité. La sortie a donc portée sur les digues en tant qu'ouvrages, sur l'occupation humaine et sur le paysage et les milieux créés (Annexe I : Article 15 et Article 16).

### *Animation lors du festival Kerzion*

A l'occasion du festival Ker-Zion, Nicolas a assuré de nouveau un « stand » Natura 2000. Cette année, le choix avait été fait de se positionner en bord de mer, pour pouvoir montrer à la longue vue des oiseaux, présenter des plantes des dunes, etc. La fréquentation a été bien moins importante que l'an passé et l'emplacement ne s'est pas avéré favorable pour « capter » les visiteurs en particulier les enfants. Les chardons bleus présents sur les dunes étaient à nouveau mis en défens et des petits panneaux présentaient des anecdotes sur l'espèce, sur les protections en vigueur sur le site, etc (Figure 37). La sensibilisation a été toujours aussi efficace, puisque les chardons bleus étaient toujours en place et le secteur du Curnic a été tenu propre.



**Figure 37. Festival Kerzion : les chardons mis en défens (vue après le festival)**

### **Autres actions pédagogiques**

Aucune action n'a été menée avec les écoles de Guissény, faute de temps pour mettre en place des projets pédagogiques.

### **« Skeiz, 6000 d'histoire » : Natura 2000 au théâtre, deuxième saison !**

La mairie de Guissény a monté avec la troupe de théâtre Ar Vro Bagan de Plouguerneau, un spectacle théâtral itinérant intitulé « Skeiz, 6000 d'histoire ». La pièce qui se déroule en extérieur depuis Enez Kroazenn jusque la pointe du Skeiz consiste en une suite de saynètes illustrant des événements historiques véridiques ou légendaires s'étant déroulé à proximité. La dernière saynète porte sur le patrimoine naturel, et traite du Conservatoire du Littoral, de Natura 2000, de quelques espèces, avec Nicolas LONCLE dans son propre rôle de garde du littoral et chargé de mission (cf. Bilan d'activités 2013 pour plus de détails). Six représentations ont été données au cours de juillet et août. En 2014, quelques nouveaux acteurs se sont joints à la troupe et de nouveaux costumes de *Liparis loeselii*, *Drosera rotundifolia*, *Ulva armorica*, ont été réalisés (Figure 38).



**Figure 38. Pièce de théâtre Skeiz, dernière saynète : gestion de conflit... entre un Drosera et une Liparis se disputant le titre de plus belle plante du site !**

### **V.2.c Sensibilisation auprès de pratiquants de sports de glisse**

Une sensibilisation au dérangement des oiseaux a été réalisée auprès des adhérents de la glisse pagan association (GPA) au travers d'un courriel. Une intervention directe est envisagée dans le futur pour répondre aux questions des pratiquants.

### **V.3 Participation à la vie du réseau Natura 2000 au delà du site et réseaux connexes**

Le site de Guissény est dans sa 12ème année de mise en place des actions. Le nombre d'actions mises en place et le recul sur certaines actions, amènent régulièrement des chargés de mission Natura 2000, des gestionnaires d'espaces naturels ou des collectivités, à contacter le chargé de mission: échanges par téléphone, par courriel,... Le chargé de mission a également participé aux journées Natura 2000 organisées par l'IRPa ainsi qu'aux réunions de réseaux connexes : Aires Marines Protégées, Forum des Marais Atlantiques, etc. Le tableau présenté en Annexe V liste les journées techniques et de formation suivies.

#### **V.3.a Journée de stage des gardes du littoral sur les odonates à Guissény**

Le stage des gardes du littoral de Bretagne se tient sur deux jours. La première journée a été réalisée à Brest sur la gestion de situation de crise (pollutions, échouages d'animaux marins, etc.). La seconde journée (16 mai) a eu lieu à Guissény sur les odonates. Nicolas LONCLE a présenté le site Natura 2000 et les terrains du Conservatoire du Littoral et les actions de gestion et de suivi mise en place en faveur des odonates. En préparation de cette journée, le mini-atlas de répartition des odonates du site a été réalisé à partir des observations de Frédéric LAVIE. Ce dernier a réalisé une présentation sur les odonates (taxonomie, biologie, écologie, espèces du site) grâce à un diaporama richement illustré par ses propres photographies.

La présentation en salle a été suivie de sortie sur site en trois groupes guidés par Frédéric LAVIE (secteur de Trimean, le Palud), Mathieu LAGARDE du GRECIA (secteur d'An Isquin) et Nicolas LONCLE (secteur de Prad Ledan, arrière-dune du Vougo). Une dizaine d'espèces d'odonates capturées (puis relâchées) a permis d'initier les gardes à l'identification de ce groupe d'insectes (Annexe I - Article 6 et Article 7).

#### **V.3.b Association des chargé(e)s de mission Natura 2000 de Bretagne**

En tant que membre du conseil d'administration, Nicolas LONCLE a participé à l'activité de l'association des chargé(e)s de mission Natura 2000 de Bretagne : échanges sur problématiques du réseau, recherches d'outils, participation à des réunions. Sa principale contribution pour 2014 est présentée au point suivant.

#### **V.3.c Troisième conférence du réseau d'apprentissage européen pour les régions et la biodiversité**

Nicolas LONCLE a représenté l'association des chargés de mission Natura 2000 de Bretagne à Barcelone à l'occasion de la troisième conférence Regions & Biodiversity, le 10 et 11 décembre, dont le thème était *Natura 2000 in action*. L'organisation était assurée par ECNC, le Comité des Régions, Eurosite, le Programme des Nations Unies pour l'Environnement, en coopération avec le gouvernement de Catalogne et le Conseil provincial de Barcelone. La conférence était organisée en coopération avec et avec le soutien financier de la Commission Européenne. La rencontre se déroulait dans le Sant-Pau art Nouveau site, hôpital reconverti, classé au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Une centaine de personnes de toute l'Europe ont participé à cette conférence et échangé sur les bonnes pratiques et difficultés pour la mise en place de Natura 2000. L'association a été contactée par les



**Figure 39. The knowledge market lors de la conférence Regions & Biodiversity.**

organisateurs qui jugeaient intéressant de partager le travail de réseau mis en place à l'échelle de la région Bretagne. Il n'était pas prévu d'intervention de l'association dans les séances plénières et ateliers. Il était proposé de pouvoir occuper un stand à l'occasion de la soirée intitulée « Knowledge market » (Figure 39), lors d'un apéritif dînatoire. Une présentation dynamique a donc été réalisée pour cette occasion, à partir de l'extension Sozi du logiciel Inkscape (<http://bretagne-asso.n2000.fr/actualites/third-annual-conference-european-learning-network-regions-and-biodiversity>). La présentation a eu une audience limitée. Certes, le stand n'était pas placé de manière idéale, mais surtout, l'expérience bretonne n'est pas un modèle reproductible pour la plupart des autres pays qui ont adopté une autre organisation pour la mise en place de Natura 2000. Le modèle français avec des chargés de mission dédiés à un ou plusieurs sites, bien qu'il soit jugé pertinent par la Commission Européenne, n'est pas le modèle dominant en Europe, et l'écho pouvant être rencontré par notre expérience est de ce fait faible. Les échanges directs avec des participants européens et français se sont toutefois avérés riches d'enseignement. Parmi les difficultés rencontrés par des acteurs dans d'autres pays, la difficulté de mobiliser des fonds européens faute de personne qualifiée en place a été mise en avant. Les difficultés administratives liées à l'utilisation de ces fonds ont également été soulignées. L'échelon régional et l'implication des collectivités locales et régionales sont jugés par la direction général de l'environnement de la commission comme le niveau d'action le plus favorable et des acteurs déterminant pour atteindre les objectifs de conservation de Natura 2000. Au regard de ces quelques éléments, il est donc important de souligner que le dispositif français et l'action menée en Bretagne de concert par la DREAL et l'association pour renforcer l'appropriation par les collectivités locales correspond à une voie jugée favorable d'après les retours d'expériences de différents pays européens.

Une courte vidéo (Figure 40) présentant l'association des chargé(e)s de mission Natura 2000 de Bretagne, a été réalisée et devait être diffusée au cours de la conférence. Cette vidéo a été réalisée bénévolement par Elie HELIES, étudiant en licence pro TAIS CIAN (Convergence Internet Audiovisuel Numérique - Licence Audiovisuelle et Multimédia à Saint Briec). Nicolas LONCLE, a assuré la rédaction et la lecture du texte en anglais. Finalement, aucune vidéo de ce format n'a été diffusée (sans avoir de réponse de la part des organisateurs sur ce choix). La vidéo est visible sur le site internet de l'association des chargé(e)s de mission Natura 2000 de Bretagne ([https://www.youtube.com/watch?feature=player\\_embedded&v=8u4j1Zw\\_YdY](https://www.youtube.com/watch?feature=player_embedded&v=8u4j1Zw_YdY)).



**Figure 40. Plan final de la vidéo sur l'association des chargés de mission pour la conférence Regions & Biodiversity**

*Une vidéo peut en cacher une autre*

A l'origine, Elie HELIES a contacté la mairie pour réaliser un petit reportage sur Natura 2000 à Guissény dans le cadre d'un travail d'étude. Dans cette vidéo, Raphaël RAPIN (maire), Laurence DAVOUST (adjointe) et Nicolas LONCLE sont interviewés sur Natura 2000 et des exemples de son application. On peut y voir des travaux de mise en défens en cours de réalisation (pose de ganivelles sur le site d'Aod Vian An Ti Hard). La vidéo est consultable au lien suivant [https://www.youtube.com/watch?feature=player\\_embedded&v=ta\\_DwI8ARHE](https://www.youtube.com/watch?feature=player_embedded&v=ta_DwI8ARHE).

## **VI Veille à la cohérence des politiques publiques et programmes d'actions sur le site**

### **VI.1 Plan algues vertes des bassins versants du Quilimadec et de l'Alanan**

Le plan de lutte contre les algues vertes a été validé fin 2012. En 2014, le chargé de mission n'a pu participer à aucune réunion. Le ramassage des algues vertes aura toutefois mobilisé du temps dans le cadre de l'essai de ramassage en mer à des fins de valorisation par l'entreprise AGRIVAL (cf. III.3.b, page 39).

### **VI.2 Autre : atteintes environnementales et police de l'environnement**

#### **VI.2.a Atteintes et dérangement dans le périmètre du site**

##### **Circulation sur milieux sensibles avec engins motorisés**

Des atteintes, ou des risques d'atteinte à l'intégrité des habitats et des espèces sont ponctuellement constatés sur le site. Des circulations avec des engins motorisés (quads, moto-cross) ont été observées au moins une fois en 2014 dans le périmètre du site. Des personnes en moto dans la baie de la digue ont été observées le dimanche 09 février 2014. Le chargé de mission leur a expliqué qu'il s'agissait d'une infraction et des dérangements qu'ils occasionnaient. Les jeunes gens se sont montrés coopératifs et ont cessé leur activité.



**Figure 41. Traces de circulation et moto dans la baie de la digue**

##### **Chiens et chevaux sur l'estran**

Régulièrement, des chiens ne sont pas tenus en laisse et causent des dérangements pour les oiseaux notamment sur l'estran ; ce dérangement n'est pas quantifié. Un dialogue de sensibilisation est parfois mené lorsque l'occasion se présente, les personnes sont plus ou moins réceptives,... Des cavaliers fréquentent régulièrement l'estran (seul un professionnel bénéficie d'une dérogation).

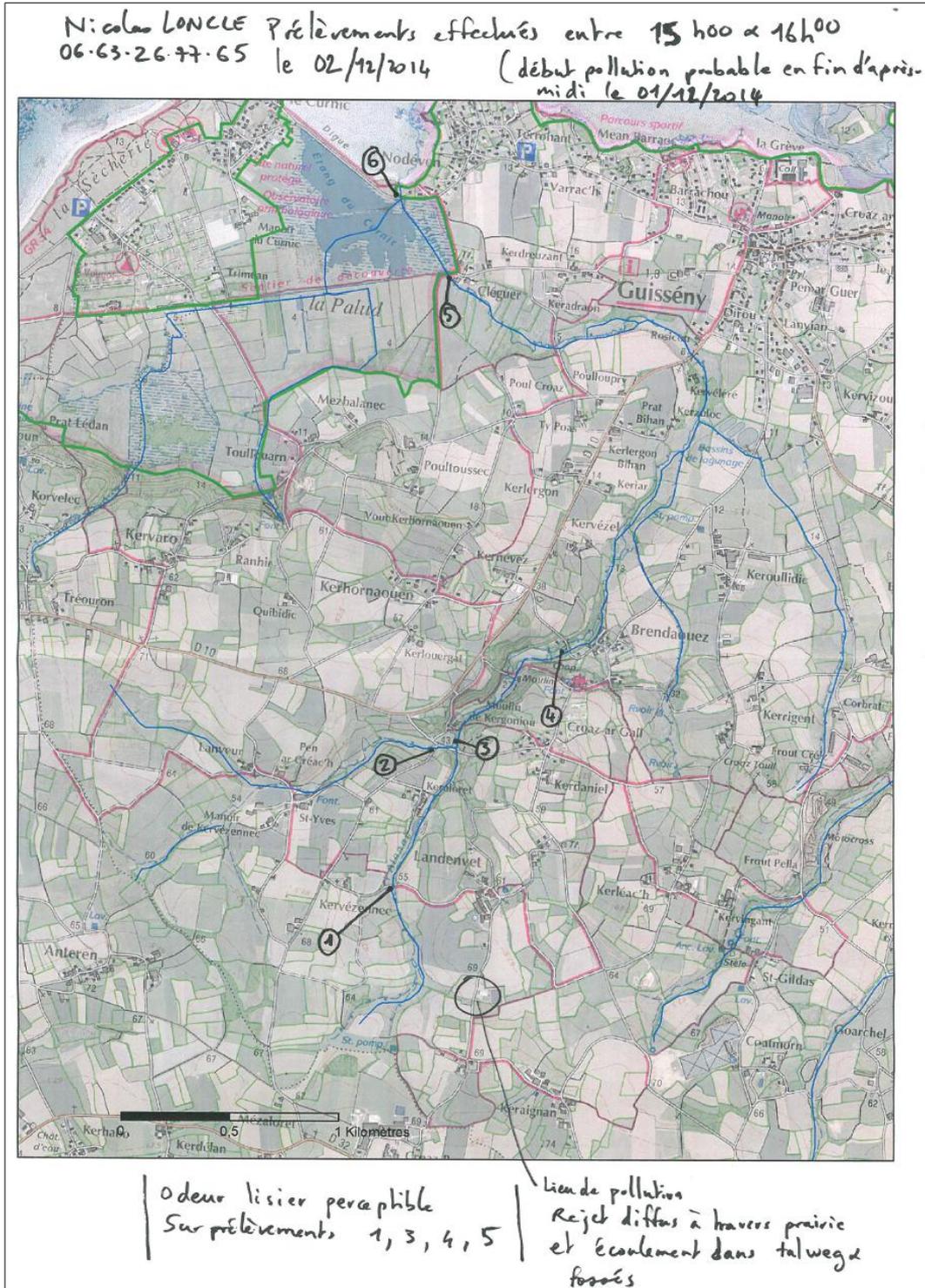
Globalement, il n'est pas constaté en 2014 dans le périmètre du site sur la zone d'infraction réglementaire portant un préjudice majeur aux milieux et espèces.

#### **VI.2.b Atteintes environnementales en périphérie du site**

##### **Pollution au lisier sur l'Alanan**

Dans la nuit du 1<sup>er</sup> décembre au matin du 2 décembre, une pollution au lisier s'est produite à une des sources de l'Alanan (Landenvet) au niveau de la station de traitement des lisiers du GIE de l'Alanan et qui regroupent plusieurs exploitants. Une erreur humaine est à l'origine de cette pollution (Annexe I-Article 22) qui a été signalée par le responsable dès que constatée, auprès de la mairie et des pompiers. Une partie de la pollution a pu être pompée. La quantité de lisier ayant fui est estimée à 50 m<sup>3</sup>, la quantité ayant atteint le ruisseau est non estimée. Malgré tout, il reste inapproprié de qualifier cette pollution de « modeste » tel qu'il était possible de le lire dans le Télégramme. Des prélèvements d'eau ont été effectués par

Nicolas LONCLE le 2 décembre après-midi, de la source de l'Alanan à l'écluse (Figure 42) pour analyse par LABOCEA. A noter qu'au moment des prélèvements, la pollution n'était plus visible. Par contre, une odeur de lisier était perceptible jusqu'au point de prélèvement du Cleguer, c'est à dire au niveau de l'arrivée de l'Alanan dans le site Natura 2000 (point 5 sur la Figure 42). Un particulier a constaté la mortalité de quelques poissons au niveau de Brendaoues. Une pollution de même nature mais d'origine technique s'était produite en 2009 au niveau de cette station de traitement.



**Figure 42. Localisation des prélèvements d'eau réalisés pour analyse suite à pollution.**

Une pollution importante a été signalée en 2013 (cf. Bilan d'activités 2013) sur la même source de l'Alanan (quelques centaines de mètres en amont). Ces pollutions à répétition nuisent fortement aux objectifs de reconquête de qualité de l'eau et de restauration de certains habitats d'intérêt communautaire, en particulier l'habitat lagune que représente l'étang du Curnic.

## VII Gestion administrative et financière et animation de la gouvernance du site

### VII.1 Organisation de la gouvernance du site

#### VII.1.a Organisation de réunion(s) du comité de pilotage

Il n'y a pas eu de comité de pilotage en 2014.

#### VII.1.b Animation de groupes de travail

Il n'y a pas eu de réunion de groupe de travail en 2014.

#### VII.1.c Réunions ou rencontres avec les services de l'État et le CEL

Une rencontre sur site avec le Service Paysages et Nature de la DREAL a été organisée à l'initiative de Stéphanie JOUVIN, nouvelle référente DREAL pour le site de Guissény après le départ d'Eric THOUVENOT. Cécile GICQUEL de l'AAMP était également présente. Myriam DIASCORN s'est jointe à cette journée pour discuter des tâches à mener en phase d'animation, le DOCOB des Abers ayant été validé. Le Conservatoire du Littoral a été rencontré à plusieurs reprises sur le site (Tableau 7). Pas de rencontre avec les services de la DDTM en 2014. Les principales réunions, formations et colloques suivis sont listés à l'Annexe V.

**Tableau 7. Rencontres avec le Conservatoire du Littoral en 2014**

Date	période	Thème	Personnes présentes	Organisateur(s)	Lieu
ven. 10 janv.	Matin	Points sur dommage digues et travaux à planifier	GAY Isabelle	CEL / Mairie	GUISSENY
lun. 31 mars	Après-midi	Réception des travaux sur la digue	GAY Isabelle	CEL / Mairie	GUISSENY
jeu. 15 mai	Journée entière	Stage Gardes du littoral	gardes du littoral	CEL	BREST
ven. 16 mai	Journée entière	Stage Gardes du littoral	gardes du littoral	CEL	GUISSENY
mer. 19 nov.	Matin	Évaluation volume de bois et marquage en préparation de l'opération de bûcheronnage	MOTHAY Nicolas	CEL / Mairie	GUISSENY

#### Visite de la députée Chantal GUITTET

La députée Chantal GUITTET est venue sur le site de Guissény le 05 mai et les principales problématiques du site lui ont été présentées.

#### VII.1.d Rencontres et rendez-vous divers

De nombreux rendez-vous, rencontres, réunion diverses jalonnent la semaine du chargé de mission. Elles varient en temps et en formalité : des entrevues en mairie de quelques minutes avec un particulier, une association organisant une manifestation sur le site, etc. ; des visites de sites avec des scientifiques et naturalistes ; des journées entières de formations et de rendez-vous ; des animations. Seules les animations et les réunions et journées de formation sont détaillées dans ce bilan. Le suivi de ces rencontres permet de comptabiliser environ 150 rencontres de toutes natures et durées en 2014 avec des particuliers ou des organismes extérieures à la mairie (Annexe VI).

### VII.2 Gestion administrative et financière

Sans tenir compte du travail administratif que nécessitent les contrats Natura 2000 et les MAEt (déjà évoqués précédemment), il reste un travail important de gestion administrative et financière. Il s'agit :

- des montages administratifs et financiers pour l'animation du site (échanges avec la DREAL, etc.)
- de l'élaboration et du suivi des budgets,
- du suivi des activités d'animation
- du suivi du temps de travail

### VII.3 Évaluation et mise à jour du Docob

Le travail d'évaluation du DOCOB a été relancé en 2012 mais l'objectif de terminer l'évaluation du DOCOB en 2014 n'a pas été tenu, dus notamment à la désorganisation suite aux tempêtes

### VII.4 Élaboration de la charte

Aucun travail relatif à la charte Natura 2000 n'a été mené.

## VIII Synthèse

---

L'année 2014 aura avant tout été marquée par des tempêtes à répétition et en période de marées de vive-eau. L'érosion littorale et les dommages aux ouvrages ont été importants et ont mobilisé le personnel à la fois pour le suivi des dommages, la réalisation de travaux, la demande de subventions.

La digue du Polder aura été particulièrement endommagée avec une trentaine de points d'impacts d'intensité variables début janvier, 85 au mois de février et une vingtaine d'impacts au mois de mars. La quantité de dommages reflète autant, parfois plus localement, l'absence d'entretien de la digue depuis une dizaine d'année que la puissance des vagues. Cette situation d'urgence aura permis d'accélérer la mise en place d'une méthode de suivi et de consignation des dommages et travaux, action prévue au DOCOB mais délaissée jusque 2013.

Le massif dunaire du Vougo a reculé de manière conséquente (jusque moins 15 m durant l'hiver) alertant certains habitants. Le suivi dirigé par Serge SUANEZ depuis 2004 a permis de mettre en évidence les vitesses de recul par année mais également les capacités de régénération du milieu. Ces résultats ont été présentés à l'occasion d'une réunion publique en novembre.

Concernant les contrats Natura 2000, le marché de mise en défens des dunes a dû être revu suite aux événements climatiques, car les aménagements prévus ne pouvaient plus être faits en l'état. Cette situation a entraîné du retard dans les travaux qui ont été achevés à la mi-décembre. Les contrats Natura 2000 d'entretien par pâturage signés par les particuliers, se sont poursuivis dans de bonnes conditions malgré les inondations parfois prolongées de certaines prairies comme en 2013.

Concernant les espèces d'intérêt communautaire, il n'y a pas d'événement marquant en 2014. Les effectifs de liparis sont relativement stables mais les situations sont très variables d'une station ou sous-station à l'autre. La population de Damier de la succise semble connaître une forte baisse du nombre de colonies de chenilles mais cela semble correspondre à un cycle naturel. Erwan STRICOT, en stage de Master 1, a réalisé un rapport au sujet de cette espèce et a analysé le jeu de données pour mieux appréhender les facteurs pouvant influencer sa localisation et abondance. A partir de ces analyses, des observations de terrain et de recherches bibliographiques, il a rédigé des propositions de gestion pour le secteur d'An Isquin qui pourront servir de base à l'élaboration d'un prochain contrat Natura 2000. Toujours pas de suivi sur l'Agrion de Mercure, mais l'espèce a été observée abondamment à l'occasion du stage gardes du littoral du CEL. Le site a en effet eu l'honneur d'accueillir une des journées du stage annuel, permettant à cette occasion de faire un point sur les travaux et suivis menés à Guissény en faveur de ce groupe d'insectes, notamment par Frédéric LAVIE, naturaliste guissénien. Des traces de loutre ont été observées pour la seconde année consécutive mais uniquement en période hivernale.

Le chantier international de jeunes avec l'association Gwennili a été également un événement important de 2014 pour la vie du site et un riche moment humain. Des actions diverses de gestion et d'entretien ont été conduites par les jeunes allemands, français et polonais qui se sont montrés très motivés.

Enfin, le paiement pour le poste 2012 a été perçu courant novembre. Ce décalage continue de crispier les élus municipaux. Six élus se sont abstenus de voter le plan de financement Natura 2000 pour 2015, précisant toutefois que cette position n'était pas contre Natura 2000 et le chargé de mission mais en réaction aux retards de paiement (Annexe I-Article 23).

## Index des figures

Figure 1. Périmètre du site Natura 2000 FR5300043 Guissény et autres périmètres de protection.....	6
Figure 2. Les quatre types de clôtures de mise en défens posées.....	10
Figure 3. Zones sous Contrat Natura 2000 ayant fait l'objet d'au moins une action en 2014.....	13
Figure 4. Détails des actions menées dans le cadre de contrats Natura 2000 en 2014.....	14
Figure 5. Surfaces engagées en MAEt et ayant fait l'objet d'une gestion en 2014.....	16
Figure 6. Défrichement (saules et ronciers) et curage d'un fossé, dans le secteur de Prad Ledan.....	18
Figure 7. Aménagement pour faciliter le franchissement par les anguilles de l'Alanan au lieu-dit Le Cleguer.....	19
Figure 8. Vues du pignon de l'appentis de la maison de la digue avant et après réparations.....	19
Figure 9. Maintenance des radeaux à sternes sur l'étang du Curnic (18/04/2014).....	20
Figure 10. Modes de financement des actions.....	21
Figure 11. Gestion du réseau hydraulique.....	22
Figure 12. Chevaux de Christophe COURSIN sur la partie nord des prairies à succise des prés (18/07/2014).....	23
Figure 13. Pâturage hors contrats Natura 2000 et MAEt (en concertation avec l'opérateur).....	24
Figure 14. Pâturage hors contrats Natura 2000 et MAEt sur terrains privés (sans concertation avec l'opérateur).....	25
Figure 15. Les participants à la tâche lors du nettoyage de plage annuel.....	26
Figure 16. Chantier d'entretien du platelage de la tourbière d'An Isquin (IREO, 10/06/2014).....	26
Figure 17. Localisation des actions menées dans le cadre de chantiers bénévoles.....	27
Figure 18. Entretien du fossé entre les deux dépressions artificielles en faveur du liparis.....	28
Figure 19. Secteurs potentiellement favorables au Liparis dans le palud du Curnic (substrat et habitats favorables) sur la base du paramètre altitude (réalisé à partir du MNT Litto3D).....	29
Figure 20. Localisation des carrés d'étrépage.....	30
Figure 21. Carrés d'étrépage en faveur du liparis réalisés sur le palud du Curnic.....	31
Figure 22. Entretien de la maison de la digue et de ses alentours.....	32
Figure 23. Désensablement de la passerelle de l'écluse.....	32
Figure 24. Limitation de saules roux sur la sous-station de Liparis SEC-2.....	33
Figure 25. Limitation de saule laineux sur la parcelle AL22.....	33
Figure 26. Prospection liparis sur la station Est de l'Etang du Curnic.....	33
Figure 27. Débroussaillage du platelage de la tourbière d'An Isquin.....	34
Figure 28. Coupe des saules autour du carré d'étrépage (carré ouest) réalisé par le CBNB sur la tourbière.....	35
Figure 29. La soirée à Saint-Gildas en image.....	35
Figure 30. Le groupe du séjour Gwennili.....	36
Figure 31. Synthèse des actions de gestion menées en 2014.....	37
Figure 32. L'engin de ramassage d'algues vertes en action au Curnic (cliché : Emmanuelle LE GAD, CCPLCL/Syndicat mixte du Bas-Léon).....	39
Figure 33. Réunion publique de présentation des résultats du suivi morpho-sédimentaire.....	41
Figure 34. La colonie d'abeilles de la maison de la digue en août 2014 (cliché : Daniel LONCLE).....	45
Figure 35. Traces de phoque sur la plage du Vougo, le 24/11/2014 (cliché : RAPIN Raphaël, Mairie de Guissény).....	47
Figure 36. Extrait du bulletin d'information municipal du 18 décembre 2011.....	48
Figure 37. Festival Kerzion : les chardons mis en défens (vue après le festival).....	50
Figure 38. Pièce de théâtre Skeiz, dernière saynète : gestion de conflit... entre un Drosera et une Liparis se disputant le titre de plus belle plante du site !.....	50
Figure 39. The knowledge market lors de la conférence Regions & Biodiversity.....	51
Figure 40. Plan final de la vidéo sur l'association des chargés de mission pour la conférence Regions & Biodiversity.....	52
Figure 41. Traces de circulation et moto dans la baie de la digue.....	53
Figure 42. Localisation des prélèvements d'eau réalisés pour analyse suite à pollution.....	54

## Index des tables

Tableau 1. Liste des habitats d'intérêt communautaire recensés sur le site de Guissény.....	7
Tableau 2. Liste des espèces d'intérêt communautaire recensées sur le site de Guissény.....	8
Tableau 3. Liste des mesures faisant l'objet de fiches-actions dans le DOCOB.....	9
Tableau 4. Liste des contrats signés de 2003 à 2012.....	11
Tableau 5. Superficies par engagements des MAEt signés en 2011.....	15
Tableau 6. Actions spécifiques dans le cadre de la gestion des terrains du Conservatoire du Littoral.....	17
Tableau 7. Rencontres avec le Conservatoire du Littoral en 2014.....	55

ANNEXES

Annexe I - Revue de presse

Index des articles

Article 1 - Corre Yvon. "Les enrochements ne servent à rien". Le Télégramme (07/01/2014).....58  
 Article 2 - Corre Yvon. Trait de côte. Une érosion contrastée. Le Télégramme (28/01/2014).....59  
 Article 3 - Morel Annick. Natura 2000 : la DREAL doit 41 072 € à la commune. Ouest-France (12/02/2014).....59  
 Article 4 - Pape Chantal. Les algues vertes pour nourrir et soigner la planète. TERRA (28/03/2014).....60  
 Article 5 - Pennec Gilles. Nicolas Loncle. An aod e Gwiseni. Le Télégramme (03/04/2014).....61  
 Article 6 - Lino Florence. Littoral. Gestion de crise et libellules. Le Télégramme (20/05/2014).....62  
 Article 7 - Morel Annick. Les gardes du littoral sur le site Natura 2000. Ouest-France (21/05/2014).....62  
 Article 8 - Lino Florence. Raid du Curnic. Sur mer, à pied et à vélo. Le Télégramme (22/05/2014).....63  
 Article 9 - Lino Florence. Nature. Les plantes à la fête. Le Télégramme (31/05/2014).....63  
 Article 10 - Morel Annick. Des jeunes en chantier international dans la commune. Ouest-France (08/08/2014).....64  
 Article 11 - Lino Florence. Natura 2000. À la recherche de l'orchidée. Le Télégramme (28/07/2013).....64  
 Article 12 - La commune finistérienne à l'heure européenne. Ouest-France (16-17/08/2014).....65  
 Article 13 - Ker-Zion, un festival qui a le vent en poupe. Ouest-France (20/08/2014).....66  
 Article 14 - Ker-Zion, un festival familial. Le Télégramme (23/08/2014).....67  
 Article 15 - Lino Florence. Patrimoine. L'histoire des trois digues. Le Télégramme (24/09/2014).....68  
 Article 16 - Morel Annick. La digue du Curnic : un patrimoine naturel et culturel. Ouest-France (25/09/2014).....68  
 Article 17 - Morel Annick. Restauration du GR34 à la pointe du Dibennou. Ouest-France (4-5/10/2014).....68  
 Article 18 - Morel Annick. Une nouvelle technique de ramassage des algues vertes testée. Ouest-France (11-12/10/2014).....69  
 Article 19 - Lino Florence. Algues vertes. Elles n'ont plus leur place sur le sable de Guissény. Le Télégramme (16/10/2014).....69  
 Article 20 - Lino Florence. Cordon dunaire. Un suivi de dix ans. Le Télégramme (27/11/2014).....70  
 Article 21 - Morel Annick. Recul de la dune du Curnic : il est urgent d'attendre. Ouest-France (02/12/2014).....70  
 Article 22 - Morel Annick. L'agriculteur oublie sa pompe à lisier. Ouest-France (03/12/2014).....71  
 Article 23 - Lino Florence. Conseil municipal. L'Etat et ses dettes. Le Télégramme (13/12/2014).....71  
 Article 24 - Lino Florence. Le conseil s'oppose au parc à ormeaux. Le Télégramme (13/12/2013).....71  
 Article 25 - Morel Annick. Guissény demande un recours gracieux contre le parc à ormeaux. Ouest-France (13-14/12/2014).....72  
 Article 26 - Morel Annick. Bâtiments communaux : les scénarios d'aménagement. Ouest-France (15/12/2014).....72

**« Les enrochements ne servent à rien »**

**Serge Suanez est professeur en géomorphologie littorale à l'Institut universitaire européen de la Mer à Brest. Selon lui, les dégâts de la dernière tempête sur le trait de côte sont comparables à ceux de mars 2008.**



*Photo DR*

Selon le scientifique Serge Suanez, « si la dune recule, c'est parce que la plage perd du sédiment ».

**À quand faut-il remonter pour retrouver un événement du même ordre ?**  
 Le dernier événement aussi significatif en terme d'érosion du trait de côte remonte au 10 mars 2008. Comme vendredi dernier, on avait la combinaison d'une tempête et d'une marée de vives eaux avec un fort coefficient. Les phénomènes d'érosion et de submersion avaient été alors spectaculaires. À Guissény, le recul de la dune avait atteint six mètres en deux heures. Ce qui représentait un recul de pratiquement une dizaine d'années dans un fonctionnement normal.

**Entre-temps, il y a quand même eu d'autres tempêtes...**

Oui, il y a notamment eu la tempête Joachim de décembre 2011 mais elle était survenue en période de mortes eaux et n'avait donc pratiquement pas produit d'érosion. Il faut bien insister sur ce point : c'est la conjonction d'une tempête et d'une marée de vives eaux qui provoque des dégâts.

**Les dégâts sur les cordons dunaires sont-ils aussi importants qu'en 2008 ?**  
 À vue d'œil, le recul semble un peu moins important qu'en 2008 mais on est quand même sur un événement majeur. Ça faisait donc six ans que l'on n'avait pas connu ça. C'est intéressant à noter parce que tous les cordons que l'on observe depuis 2008 étaient dans

une phase de régénération ou, en tout cas, de stabilisation de l'érosion.

**Le recul de la dune est-il pour vous une préoccupation ?**  
 Le recul de la dune ne poserait aucun problème s'il n'y avait pas d'habitations derrière. Une dune fonctionne au gré des événements météorologiques, lesquels connaissent des cycles. Il y a des hivers tempétueux et de longues périodes clémentes mais, malheureusement, c'est dans ces périodes-là que l'homme oublie que l'on est dans une zone à risque et il urbanise.

**Vous avez un exemple ?**  
 La commune de Treffragat-Léchia-

gat est un très bon exemple. À chaque événement de ce type, on a des brèches, des submersions, des reculs de la dune. Et c'est l'effet Shaddock. J'ai entendu qu'à nouveau l'on s'affairait à recharger la plage. Je pense que d'ici à ce soir (ndlr, hier soir) tout sera reparti à la mer. Ce qui n'empêche pas la commune de continuer à construire.

**Peut-on quand même prévenir le recul du trait de côte...**  
 Le problème, c'est que le trait de côte ne fonctionne pas de manière linéaire. Il est difficile de faire des modélisations. On vit actuellement une crise sédimentaire. Toutes les plages ne sont plus alimentées. De la mer, il n'y a pratiquement plus rien qui arrive. Et parallèlement, la mer monte et elle monte de plus en plus vite. Si la dune recule, c'est parce que la plage perd du sédiment.

**Et les enrochements ?**  
 Mettre des enrochements sans s'occuper de la santé de la plage, ça ne sert absolument à rien sur le long terme. Le problème fondamental, c'est l'érosion de la plage. Sur le court terme, on tranquillise la population mais c'est tout. Actuellement, il n'y a qu'une solution : le repli stratégique. Mais aucun maire n'est capable de mettre en œuvre une politique de ce type.

Propos recueillis par Yvon Corre

Article 1 - Corre Yvon. "Les enrochements ne servent à rien". Le Télégramme (07/01/2014)



Après son... les scientifiques...ormais une idée...écise de l'impact...sur le trait de...certains endroits...lé jusqu'à 16 m !...rosion a été...ment moins forte...de la tempête du...2008.

La houle peut être dévastatrice. Celle des trois épisodes de fin 2013 et du début de la preuve. Dans la baie de Saint-Michel-en-Grève, sur la commune de Tréduder (22), la dune a quasiment disparu de sa surface. Un recul de 16 m. Le plus fort recul observé en Bretagne. Paradoxalement, dans l'archipel de Molène ce recul n'a été que de 2 m. Un contraste qui s'explique en grande part, par l'orientation de la côte.

**Le Sud-Finistère le plus touché**  
C'est le cordon littoral du Sud-Finistère qui a été le plus touché. Les communes de Tréduder, Plestin-les-Grèves et Combrit s'en doutaient, leurs relevés sur une quinzaine de sites du Morbihan et des Côtes-du-Nord ont confirmé. Le Morbihan, dans le Sud-Finistère, ceux des secteurs dont celui des

moins touché.  
**Le coup de mer du 3 janvier le plus dommageable**  
« Incontestablement c'est le coup de mer du vendredi 3 janvier qui a été le plus dommageable pour le trait de côte », observe Serge Suanez, géomorphologue au laboratoire LETG-Brest-Géomer, de l'Institut universitaire européen de la mer. Certes, ce jour-là les hauteurs de houle étaient moins importantes - notamment dans le Sud-Bretagne - que celles du 24 décembre et du 6 janvier mais le coefficient de marée atteignait 108, contre 54 le 24 décembre et 88 le 6 janvier. « Heureusement que la houle était moins forte sinon les dégâts auraient sans doute été beaucoup plus importants ». Dans le Sud-Finistère, les reculs les plus significatifs ont été observés à Tréffiagat-

dons de Penmarc'h (6,50 m). À Combrit, les mesures faites par Alain Hénaff, également du laboratoire LETG-Brest-Géomer, font état dans le secteur de Kermor d'un recul de près de 6,50 m.  
**L'enrochement en cause**  
Pour importants qu'ils aient été, ces trois épisodes tempétueux n'ont cependant pas eu l'impact de la tempête du 10 mars 2008. Il faut dire que ce jour-là les hauteurs de la houle avaient atteint 15 m au large d'Ouessant et entre 11 et 12 m au large du Sud-Finistère et du Morbihan. Dans l'archipel de Molène, le recul du trait de côte avait atteint jusqu'à 30 m. Si l'érosion a été moins forte qu'en 2008, c'est aussi parce que depuis, les cordons littoraux, en l'absence d'hivers tempétueux, s'étaient considérablement régénérés. Avec ces travaux, les scientifiques confir-

meurent inefficace. Au contraire même. À Combrit comme à Tréffiagat-Léchiagat, c'est la présence de l'enrochement qui est à l'origine des reculs les plus forts. « S'il n'existait pas, le recul serait moins important », assure Serge Suanez. « En concentrant l'énergie de la houle, ces installations exacerbent le recul du rivage dans la zone non "durcifiée". Ils ne font que déplacer le problème ». Une réalité que pourtant la plupart des élus ont du mal à admettre.  
**À savoir**  
Trois laboratoires participent aux suivis du trait de côte : le laboratoire LETG-Brest-Géomer UMR 6554 CNRS de l'Institut universitaire européen de la mer (IUEM) ; le laboratoire Domaines océaniques UMR 6538 CNRS du même institut et le Laboratoire géosciences marines et géomorphologie du littoral de l'Université de

Article 2 - Corre Yvon. Trait de côte. Une érosion contrastée. Le Télégramme (28/01/2014).

Ouest France 12/02/2014 -

**Natura 2000 : la Dreal doit 41 072 € à la commune**

Selon la convention qui lie la Dreal (Direction générale de l'environnement, de l'aménagement et du logement en Bretagne) à la commune pour la gestion du site Natura 2000, cet organisme verse chaque année des fonds au gestionnaire du site (la commune) pour la mise en place d'actions et la rémunération du chargé de mission. Chaque année, la commune est invitée à délibérer en conseil municipal sur le plan de financement proposé par la Dreal.

Raphaël Rapin a annulé ce point à l'ordre du jour du dernier conseil : **« Malgré les nombreuses réclamations que nous avons faites auprès des services concernés, la Dreal ne nous a toujours pas versé les montants dus pour 2012 et 2013, qui s'élèvent à 20 536 € pour chacune de ces deux années. En revanche, nous avons eu la très désagréable surprise de voir qu'ils sont allés directement ponctionner sur notre trésorerie les redevances dues au titre des AOT (autorisation d'occupation temporaire), soit 10 947 € pour 147 mouillages. »**

Le maire propose donc au conseil de mandater directement auprès du précepteur afin de recouvrer les montants 2012 et 2013 dus. Le conseil approuve à l'unanimité !

Article 3 - Morel Annick. Natura 2000 : la DREAL doit 41 072 € à la commune. Ouest-France (12/02/2014).

**TERRA**  
Terragricoles de Bretagne REUSSIR

**Réussir**

TERRA : le journal hebdomadaire agricole et

VOTRE DÉPARTEMENT EN BRETAGNE OPA PRODUCTIONS ANIMALES PRODUCT

Côtes-d'Armor (22) Finistère (29) Ille-et-

REUSSIR

ACCUEIL EN BRETAGNE VIE ÉCONOMIQUE

## Les algues vertes, pour nourrir et soigner la planète

28 mars 2014 Chantal Pape

Décrites en Bretagne, les algues vertes sont pourtant à la veille de créer une filière pourvoyeuse d'emplois, grâce aux propriétés des molécules qu'elles contiennent. Le point avec Hervé Balusson, PDG d'Olmix.

Mots clés :  
algues vertes

Partager Mar 01 Avr



"Il n'y a qu'en Bretagne qu'on parle de la toxicité des algues vertes". Voilà déjà 20 ans qu'Hervé Balusson a fondé Olmix. Avec ses 15 filiales à l'étranger, l'entreprise morbihannaise s'est notamment fait connaître en production porcine grâce au Mistral, à base d'algues vertes et d'argile, pour faciliter la cicatrisation du nombril, stopper la diarrhée du porcelet, détoxifier... "Nous en commercialisons 2 500 t en Chine, 3000 t aux USA, où il permet la cicatrisation des pattes de poulet". Un mets très recherché par certains, à condition qu'il soit visuellement irréprochable.

Mais les bienfaits des algues vertes ne s'arrêtent pas là. Utilisées pour lutter contre la maladie vibrio de la crevette en Asie, elles permettent également de réduire la mortalité de 50 % dans les élevages de poulet d'Afrique de l'Ouest. "On en extrait aussi des bio-stimulants foliaires. Et des protéines qui, à terme, vont remplacer les farines de poisson en aquaculture".

Pour passer au stade supérieur, Olmix vient d'investir dans le projet Ulvans, mené en partenariat avec Agrival, une filiale de la Sica de Saint Pol. "Avec 700 espèces d'algues présentes sur ses côtes, la Bretagne doit développer cette filière d'excellence, créatrice d'emplois et de valeur". Mais là comme ailleurs, l'administration se fait tatillonne et les autorisations peinent à être accordées. "Ca fait 15 ans qu'on essaie de nous faire mettre un genou à terre. Mais le vent est en train de tourner. Et, à force de pugnacité, on va y arriver".

Et à des agriculteurs excédés d'être toujours montrés du doigt, Hervé Balusson indique que des études chinoises sont sur le point d'aboutir. "Elles apporteraient la preuve que les algues vertes proviennent des cheminées qui, au fond des océans, sont en contact avec le noyau terrestre, ce qui expliquerait leur teneur en H2S. Et elles se répandraient ensuite en fonction des courants marins".

Article 4 - Pape Chantal. Les algues vertes pour nourrir et soigner la planète. TERRA (28/03/2014).

# Nicolas Loncle

## An aod e Gwiseni

An natur kement  
hag istor  
ar vro a blij da  
Nicolas Loncle,  
er Vro Bagan...



Labourioù zo d'ober war an dig  
e Kurnig, e Gwiseni.

Foto Jill Pennec

Ken pur eo dour al loc'h e gwernioù Kurnig e Gwiseni ma zeu tud Oceanopolis da glask boued eno evit magañ o c'hezeg-mor. « Aes eo da besketa hag ingal a-walc'h eo kalite an dour », eme Nicolas. Lec'hioù puraat eo ar gwernioù, al loc'hoù ivez, « evit ul lodenn eus ar saotradur ». Lec'hioù pinvidik a dalvoudegezh. War zigresk e ya saotradur an dour gant al labour-douar koulskoude, met... gorrek, a lavar Nicolas. Ur chanter bras zo e Gwiseni ivez gant an ti-kêr evit sevel ul lec'h nevez da buraat dourioù louz an tiez.

Kalz labour zo war an aodoù ! An tevennoù hag an dig ivez zo bet gwallgaset e Gwiseni. « Ar mor a c'hell dont en-dro ». Polderioù zo ivez evel e lec'hioù all war an aod. Un dig eus ar re vrayañ zo e Kurnig just a-walc'h ! Dour dous zo er geunioù, un tammig sal.

Skuzioù a zigor da lakaat an dour da vont kuit.

### Istor ar vro

N'eo ket pagan a orin Nicolas. Eus Sant Alvan (Saint-Alban), e-kichen Erge-ar-Mor (Erquy), emañ, en Aodoù-an-arvor. Plijet e oa bet gant Bro Leon, ha divizet gantañ chom emañ. Miret e vez gantañ douaroù Mirva an arvor, a vez e-barzh tachennoù Natura 2000. Gopret eo gant ti-kêr Gwiseni, skoazellet gant ar Stad, hag Europa evit Natura 2000.

### E galleg, en français

Nicolas Loncle, 33 ans, habite à Guissény. Salarié de la commune, il gère les terres du Conservatoire du littoral et Natura 2000, notamment les marais de Curnic. Le travail ne manque pas sur la côte. Les marais et les polders sont d'une richesse inestimable. Nicolas rencontre beaucoup de personnes qui travaillent ensemble : paysans, scientifiques, employés de mairie, sportifs... L'histoire du Pays Pagan l'intéresse aussi et l'été, sur son temps libre, il participe aux sketches créés pour expliquer la côte aux touristes.

### Skos hag Iwerzhon

Aet e oa Nicolas da welet e lec'h all ivez. E Bro Skos, ha war Enezenn Aran Mor, en Donegal, en Iwerzhon, da studiañ penaos e vez gwarezet al laboused. E skol-veur Roazhon e oa bet ivez. « Sachet on gant an inizi », emezañ. Hag e oa bet war Enez Groe da welet penaos dioren an douristelezh o toujañ d'an endro ha d'an dud. A bep seurt tud a wel Nicolas bemdez : skiantourien, labourerien-douar, sportourien, tud an ti-kêr h.a. Evit lakaat an dud da gaozeal asambles, da glask doareoù d'ober traoù hep gwallgas ar spesadoù hag an tachennoù naturel.

« N'eo ket ar pal mestroniañ pep tra », eme Nicolas. Met ma vez laosket an natur da vont e vo haleg e-leizh o kreskiñ en taouarc'heg hag e vo en arvar an orkideenn Loesel, pe ur spesad nadoz-aer : Agrion Merc'her, pe ar valafenn Brizhig-ar-geunioù.

Falc'het e vez gant al labourerien-douar neuze pe lakaet anevaled da beuriñ. Abadennoù buhezini a vez graet e-pad an hañv e Gwiseni ivez gant Nicolas, evit an douristed, dezho da zizoleiñ an natur. Sikouret e vez gant ur bern tud a youl vat ivez, evit naetaat an traezh da skouer, evel goude barradoù avel ar goañv. Labour zo d'ober war an aod !

**GILLES PENNEC**

### Lexique

Agrion Merc'her :  
Agrion de Mercure.  
Balafenn : papillon.  
Brizhig-ar-geunfoù :  
Damier de la succise.  
Loc'h : lagune d'eau saumâtre.  
Marc'h-mor (plur. kezeg-mor) :  
hippocampe. Haleg : saule.  
Mirva an arvor :  
Conservatoire du littoral.  
Nadoz-aer : libellule.  
Orkideenn Loesel :  
Liparis de Loesel.  
Saotradur : pollution.  
Taouarc'heg : tourbière.

Guissény

- le Télégramme 20/05/2014 -

## Littoral. Gestion de crise et libellules

Jeudi et vendredi, une cinquantaine de gardes du littoral venus de toute la Bretagne, travaillant sur des sites du Conservatoire du littoral, se sont retrouvés pour leur stage annuel. Jeudi, la journée a été consacrée à la théorie, au Cedre, avec, notamment la gestion des situations de crises, comme des pollutions aux hydrocarbures, et des explications sur ce qui peut être apporté sur place pour y remédier. Le lendemain, les professionnels se sont retrouvés à Guissény, pour une journée plus pratique autour des libellules, leur biologie, identification...

### L'agrion de Mercure

Après une présentation, le matin, des espèces présentes dans le marais, des groupes se sont formés, encadrés, entre autres, par le Guissénien Frédéric Lavie, photographe animalier, qui, en 2010 a passé plusieurs mois sur le site de Natura 2000 à Guissény, pour répertorier l'ensemble des



Muni de son filet à papillons, Nicolas Loncle a rapidement trouvé un agrion de Mercure.

28 variétés de libellules présentes, dont l'agrion de Mercure, recherchée ce jour-ci. Armée de filets à papillons, aux côtés de Nicolas Loncle, chargé de

mission Natura 2000 à Guissény, la troupe s'est dirigée vers le marais, car cette espèce est attachée aux sources, ruisseaux et fossés non pollués.

Article 6 - Lino Florence. Littoral. Gestion de crise et libellules. Le Télégramme (20/05/2014).

Guissény

- Ouest France 21/05/2014 -

## Les gardes du littoral sur le site Natura 2000

Chaque année, les gardes du littoral qui travaillent sur des sites du conservatoire du littoral se retrouvent pour un stage annuel autour de thématiques spécifiques. Cette année, les deux journées de stage se sont déroulées jeudi, à Brest, sur la gestion de crise en cas de pollution aux hydrocarbures, et vendredi, sur le site Natura 2000 de Guissény.

La journée était consacrée aux libellules. Dans la matinée, Nicolas Loncle, chargé de mission Natura 2000, et Frédéric Lavie, photographe animalier, sont intervenus pour parler de la trentaine d'espèces de libellules présentes au Curnic, notamment l'Aggrion de Mercure, la seule espèce protégée sur le site. L'après-midi, place aux travaux pratiques et bucoliques : munis de filets à papillon, les gardes sont partis à la chasse aux libellules autour du marais du Curnic.



Une cinquantaine de gardes du littoral, venus de toute la Bretagne, découvraient le site Natura 2000 de Guissény.

Article 7 - Morel Annick. Les gardes du littoral sur le site Natura 2000. Ouest-France (21/05/2014).

Jeudi 22 mai 2014 Le Télégramme

## Guissény

# Raid du Curnic. Sur mer, à pied et à vélo

Samedi, Skoazell Diwan Lesneven et An Ode Wenn, de Guissény, avec la collaboration de la mairie, qui apporte un soutien logistique, proposeront, sur la zone du Curnic, la deuxième édition du Raid du Curnic. Une centaine d'équipes, au maximum, auront pour décor ce magnifique site sur l'eau, à bord de kayaks, avant de partir à VTT dans les chemins creux et vallonnés et de finir avec le trail sur la plage et le GR 34.

Une soixantaine d'équipes se sont déjà donné rendez-vous. Il est possible de s'inscrire le jour même en apportant son propre kayak.

Outre le côté sportif, c'est également un événement propice à la transmission d'un message phare sur le respect de la nature, ainsi que sur les impacts des sports de plein air sur l'environnement, en lien avec Natura 2000.



Les organisateurs, boostés par les retours positifs des participants lors de la première édition, sont prêts à accueillir, samedi, les participants.

### ▼ Pratique

Préinscription samedi

au Curnic, dès 13 h 30 ;

début des épreuves à 15 h.

Article 8 - Lino Florence. Raid du Curnic. Sur mer, à pied et à vélo. Le Télégramme (22/05/2014).

Samedi 31 mai 2014 Le Télégramme

## Guissény

# Nature. Les plantes à la fête

Samedi 24 mai, une douzaine de personnes se sont retrouvées à la maison de la Digue, dans le cadre de la Fête de la nature. Cette année, le thème national était « Les plantes ». Nicolas Loncle, chargé de mission Natura 2000, avait choisi d'orienter la balade sur l'aspect des usages anciens et des croyances plus ou moins oubliées. « Les plantes sont un peu devenues des inconnues... En un siècle, on a perdu des connaissances ». Sur place, puis à travers le marais, les promeneurs ont ainsi pu découvrir ou redécouvrir que la fougère était utilisée auparavant pour faire de la farine ou encore les propriétés du saule, dont est issu l'acide salicylique, ancêtre de l'aspirine, sans oublier le dro-



Lors de la Fête de la nature, samedi 24 mai, Nicolas Loncle a parlé des plantes et, surtout, de leurs vertus.

sera, ou rossolis, petite plante qui traitait la coqueluche ou la carnivore présente sur le site, toux...

Article 9 - Lino Florence. Nature. Les plantes à la fête. Le Télégramme (31/05/2014).

## Des jeunes en chantier international dans la commune



Dans le bain breton : une arrivée sous un ciel nuageux et une première nuit au camping... bien arrosée !

Seize jeunes européens (quatre Allemands, cinq Polonais et sept Français), âgés de 16 à 22 ans, ont installé, lundi soir, leur campement au camping du Curnic. Ils sont à Guissény pour une dizaine de jours, pour ce chantier international financé par l'Ofaj (Office franco-allemand pour la jeunesse).

C'est par l'intermédiaire de l'association quimpéroise Gwennili, dont l'objectif est de promouvoir et développer la citoyenneté européenne par des échanges culturels entre jeunes, qu'ils se sont inscrits. Leurs activités seront partagées entre un temps de découverte de la région et d'ateliers culturels, afin d'échanger sur leurs cultures respectives, et un temps « chantier », piloté par Nicolas Loncle qui se déroulera sur le site Natura 2000.

C'est donc aux Liparis, une espèce protégée d'orchidée, que les jeunes s'intéresseront en entretenant la végétation. Leur objectif est de favoriser

son développement là où il est déjà repéré, et de défricher de nouvelles zones pour détecter sa présence.

Ils feront également un peu d'entretien autour de la maison de la digue. Ils sont encadrés par quatre animateurs de Gwennili, qui parlent l'une ou l'autre de leurs langues. Vendredi soir, une fête typiquement bretonne est organisée à Saint-Gildas où ils pourront échanger avec la population.

### ■ Sortie photos

Multimédia. Avec le photographe professionnel Nicolas Lanciaux lors d'une balade matinale autour du marais du Curnic apprendre ou perfectionner ses prises de vues. Il expliquera tous les secrets de la photographie. Possibilité d'un complément de formation aux logiciels de traitement de photos. Vendredi 8 août, 7 h, maison de la Digue. Gratuit. Contact et réservation : 02 98 25 61 07, gouezynn@yahoo.fr

Article 10 - Morel Annick. Des jeunes en chantier international dans la commune. Ouest-France (08/08/2014).

## Guissény Environnement. Un chantier et des rencontres



Les jeunes Européens ont tous été marqués par cette expérience, durant laquelle ils ont participé à l'entretien des chemins et ont retenu des pas de danse bretonne !

Durant dix jours, 16 jeunes Européens, âgés de 15 à 21 ans, ont participé à un chantier environnement mené par l'association sud-finistérienne « Gwennili » et financé par l'Ofaj (Office franco-allemand pour la jeunesse).

Ils ont agi sur le site de Natura 2000, aux côtés de Nicolas Loncle, chargé de mission, pour protéger le liparis, cette petite orchidée qui a valu, entre autres, la reconnaissance de la commune

comme site Natura 2000. « Les jeunes ont aussi nettoyé les abords de la maison de la Digue qui se laissait envahir par les ronces ou encore désensablé la digue », explique Nicolas Loncle.

### Des jeunes bien intégrés

Les adolescents, très motivés durant tout le chantier, ont découvert les traditions locales et se sont parfaitement intégrés à la population. Quand on leur

demande ce qu'ils ont le plus apprécié, ils répondent quasiment tous « la soirée crabe ! ». Cette soirée où ils ont goûté au délicieux crustacé et appris à danser la gavotte et diverses danses bretonnes. Pour certains encore, plus simplement, rencontrer d'autres personnes a été tout aussi important. Jeudi matin, chacun s'en est allé de son côté, retrouver familles et amis, riches d'une nouvelle expérience.

Article 11 - Lino Florence. Natura 2000. À la recherche de l'orchidée. Le Télégramme (28/07/2013)

Ouest-France  
16-17 août 2014

## Finistère

# La commune finistérienne à l'heure européenne

Gwennili est une association quimpéroise de rencontres interculturelles. Elle a organisé cette semaine un chantier franco-allemand-polonais à Guissény (nord-Finistère).

Hélène Mignon, coordinatrice explique l'idée de cette rencontre. « Avec nos partenaires allemands et polonais, nous avons permis à quinze jeunes Européens de travailler ensemble sur un chantier Natura 2000. Ils ont ainsi nettoyé la Maison de la digue (futur espace ouvert au public) et désensablé la passerelle de l'écluse. Mais avant tout, ils ont participé aux mêmes activités et tâches collectives occasionnant ainsi la découverte de l'autre, de sa culture, de sa langue. »

L'Ofaj (office franco-allemand jeunesse) finance une partie de ce séjour.

### Soixante-dix sites

Nicolas Loncle, chargé de mission pour le site Natura 2000, explique l'enjeu de ce chantier : « L'Union européenne a choisi de mettre en place un réseau d'espaces naturels afin de préserver la biodiversité, faune et flore, sur l'ensemble du territoire communautaire. »

En Bretagne, plus de 70 sites font partie du réseau. Les jeunes de Gwennili ont été fort occupés. Ils ont débroussaillé, désensablé et participé au comptage des espèces protégées comme le *Liparis de Loesel* (orchidée) ou le *Damier de la succise* (papillon) ».



Le groupe des jeunes Européens.

de *Loesel* (orchidée) ou le *Damier de la succise* (papillon) ».

Contact : mairie de Guissény, 0 298 256 107. Gwennili : 43, rue Aristide-Briand, Quimper, 0 298 530 686

Dominik (16 ans) de Cracovie en Pologne



« Je suis venu avec un copain. Je trouve difficile la langue française. J'ai bien apprécié les gens dans les groupes et aussi les habitants de Guissény. La bonne manière pour communiquer, c'est aimer faire la cuisine d'un autre pays européen. »

Martina (21 ans) de Kassel en Allemagne



« Les jeunes Allemands ont apprécié d'aller à la plage. On a trouvé très ouverts les gens de Guissény qui parlent breton. Enfin, ces échanges entre les jeunes, c'est enrichissant pour nous comme pour eux. »

Lucas, 18 ans, étudiant quimpérois



« C'est ma première expérience avec Gwennili. J'ai trouvé géniale la soirée avec les locaux, on a chanté l'hymne européen mais chacun dans une langue étrangère à la sienne. Mieux communiquer, mieux se connaître, c'est important pour nous les jeunes. »

Article 12 - La commune finistérienne à l'heure européenne. Ouest-France (16-17/08/2014).

En fin de journal

**Finistère**

Le retraité offre une autre vie aux câbles sous-marins télégraphiques Page 8

Guissény accueille un chantier européen Page 9

## Guissény

# Ker-Zion, un festival qui a le vent en poupe

Au port du Curnic ce samedi 23 août, le festival Ker-Zion prend de l'ampleur. Un site épatant, les Ramoneurs de Menhirs en tête d'affiche et une foule d'animations pour petits et grands.

### Entretien

Mathieu Chopin, président de l'association organisatrice Ker-Zion.

#### Comment va se dérouler cette 4<sup>e</sup> édition du festival Ker-Zion ?

Comme chaque année, on organise des animations familiales gratuites à partir de 14 h. Le vent est le fil rouge de cette 4<sup>e</sup> édition. On propose donc, aux enfants, de participer à un atelier de création d'éoliennes. Il y aura également des stands d'artisanat local, des promenades en calèche, des jeux...

À partir de 18 h, commence la traditionnelle soirée de concerts, qui est payante. Mais cet été, on lance des prestations musicales gratuites dès 15 h, avec le groupe britannique The Ducks. C'est une manière d'honorer la ville jumelle de Guissény, Porthleven-Sythney, et de s'ouvrir à l'Europe. C'est en effet la première fois qu'on accueille des artistes résidant dans un autre pays de l'Union européenne.

#### Quels sont vos objectifs ?

Continuer à se développer tout en restant accessible à tous, notamment par nos prix attractifs et l'éclectisme de notre programmation. Le nombre de festivaliers ne cesse d'augmenter depuis la création de Ker-Zion.

Là, on aimerait faire complet pour la soirée, en accueillant environ 1.600 personnes. Pour la première fois, on a une tête d'affiche, Les Ramoneurs de Menhirs, accompagnés de la célèbre chanteuse Louise Ebel. Leur venue a contribué au bon démarrage des ventes de billets sur internet.

#### Comment voyez-vous votre festival évoluer ?

L'essentiel de notre public est local.



Pour la première fois, le festival Ker-Zion mise sur une tête d'affiche, Les Ramoneurs de Menhirs, accompagnés de la célèbre chanteuse Louise Ebel. Leur venue a contribué au bon démarrage des ventes de billets sur internet.

On aimerait donc se faire connaître en dehors des frontières du Finistère. On envisage également d'organiser le festival sur deux jours l'an prochain, si cette édition fonctionne aussi bien qu'on le souhaite. Mais on reste limités en termes de places, l'avant-port du Curnic est un petit espace.

#### Justement, pourquoi avoir choisi ce site ?

C'est un territoire magnifique, classé en zone Natura 2000. On veut participer à la préservation du lieu. On

développe de plus en plus le tri des déchets, on utilise des toilettes sèches et, depuis l'an dernier, on fait partie du Collectif des festivals engagés dans le développement durable. Être situé sur le port de Guissény nous permet aussi de faire connaître la commune et de participer à son animation.

#### Comment mettez-vous en avant ce territoire ?

Toutes les sociétés et associations avec lesquelles nous créons des partenariats sont locales. Pour les

stands d'alimentation, on se fournit chez les agriculteurs de Plouider, la commune voisine. Et pour la première fois, on ne travaillera qu'avec des produits frais. Chaque année, on développe davantage notre action pour valoriser le territoire. Tout en ayant une programmation de plus en plus ambitieuse.

**Samedi 23 août**, à partir de 15 h. Tarif : 12 € la soirée, gratuit l'après-midi. Vente de billets sur place ou sur Digitick, Ticketmaster et France Billet.

Article 13 - Ker-Zion , un festival qui a le vent en poupe. Ouest-France (20/08/2014).

10 PAYS DE BREST. L'ÉTÉ PRÈS DE CHEZ VOUS

Samedi 23 août 2014 Le Télégramme

## Guissény. Ker-Zion, un festival familial

La quatrième édition du festival Ker-Zion débute aujourd'hui, au port du Curnic, à Guissény. Au programme, diverses activités proposées par les associations locales, du concours de château de sable aux concerts éclectiques, en passant par des promenades en calèches.



Jeux en bois, promenades en calèche et autres animations familiales sont proposées tout l'après-midi.

Photo d'archives Le Télégramme

Bonne humeur, animations ludiques et concerts, tels sont les ingrédients qui font de Ker-Zion, à Guissény, un festival festif au succès grandissant. La quatrième édition, qui se déroule dès cet après-midi, ne devrait pas déroger à la règle. Idéalement situé face à la mer, au port du Curnic, ce rendez-vous familial proposera, à partir de 14 h, avec les associations locales, un concours de château de sable, des démonstrations et des initiations aux sports nautiques avec Gliss

Pagan association, une animation sur le thème du vent avec Natura 2000 mais aussi des jeux en bois avec familles rurales, des promenades en calèche, du théâtre d'improvisation et d'autres jeux, sans oublier le marché des créateurs et des artisans !

### Électro-rock, reggae, rap français et punk celtique

Côté musique, ce sont les jeunes britanniques The Ducks et leurs reprises des Beatles qui ouvriront

le bal durant ce moment partagé en famille, sans oublier le rap français des Quimpérois de Sultano. Une ouverture sur l'Europe pour les organisateurs... Et, dès 19 h, place à une programmation diverse et éclectique : pour le reggae, le Franco-Américain Jr Yellam et le groupe aux origines multiples (Bretagne, Italie et Tunisie) Liikofa, Goulven Ka, vainqueur du premier tremplin en juin dernier, au violoncelle et slam et tout aussi inventif, le duo électro-rock Iphaze et, enfin,

le punk celtique des Ramoneurs de Menhirs.

### Les Ramoneurs en tête d'affiche

C'est une première pour ce jeune festival : Mathieu Chopin et les membres de Ker-Zion ont choisi de mettre en avant un groupe rassembleur, énergique dans le style et 100 % beurre demi-sel dans les sonorités, Les Ramoneurs de Menhirs accompagnés de Louise Ebrel, spécialiste du kan an diskana.

« Louise, je lui balance de gros rythmes elle me renvoie de la gavotte. Elle est très rock'n'roll », s'enthousiasme Loran, le guitariste de la formation bretonne.

### ▼ Pratique

Animations familiales de 14 h à 19 h, gratuit. À partir de 19 h jusque 3 h, festival payant : 12 €, gratuit pour les moins de 10 ans. Petite restauration, buvette et cochons grillés au port du Curnic, à Guissény.

Article 14 - Ker-Zion, un festival familial. Le Télégramme (23/08/2014).

## Guissény

### Patrimoine. L'histoire des trois digues



Une douzaine de personnes ont participé à la visite d'une partie du patrimoine guissényen, encadrée par Nicolas Loncle.

Samedi, à l'occasion des Journées européennes du patrimoine qui avait pour thème « Le patrimoine culturel et naturel », Nicolas Loncle, chargé de mission pour Natura 2000, a proposé une visite autour des trois digues du Curnic. Si deux des digues sont bien visibles et connues des Guissényens, la troisième, située dans le marais, « est assez importante mais il n'y a pas de traces écrites de sa construction, qui peut tout de même être située entre la fin du XVIII<sup>e</sup> et le début du XIX<sup>e</sup>... ».

L'ancienne digue, construite en 1830 et achevée en 1832, n'a pas résisté à une tempête et a été détruite

en 1833. Une autre digue est alors construite en retrait de la première, l'année suivante et achevée en 1836.

#### Milieus naturels nouveaux

Ces constructions de l'homme, ouvrages remarquables, ont contribué à modifier profondément les paysages et à créer des milieux naturels originaux. Auparavant, il y avait une baie importante avec de nombreux passages qui étaient empruntés par les habitants du Curnic. Aujourd'hui, l'étang abrite une faune et une flore différentes et riche. « L'homme a créé des milieux intéressants », conclut Nicolas Loncle.

## Guissény

### La digue du Curnic : un patrimoine naturel et culturel



Peu de visibilité samedi matin pour découvrir les vestiges de l'ancienne digue du Curnic.

Samedi matin, c'est sous un brouillard épais qu'une douzaine de personnes se retrouvaient sur la digue du Curnic. Pendant deux heures, Nicolas Loncle, chargé de mission Natura 2000, leur a conté l'histoire de la digue, ou plutôt des digues du Curnic. La première, a été construite en 1832, dans la zone du Cleguer. Une durée de vie éphémère puisqu'elle ne résistera pas à la tempête et sera emportée par les flots en

1833. La digue qui lui succède - la digue actuelle - est quant à elle achevée en 1836.

Nicolas Loncle s'est attaché à montrer les modifications importantes du paysage et des milieux naturels qui ont résulté de cette construction : milieux naturels, marais, plantes et oiseaux. Mais aussi les changements pour la population du Curnic, avec une voie d'accès directe au bourg.

**Article 16 - Morel Annick. La digue du Curnic : un patrimoine naturel et culturel. Ouest-France (25/09/2014).**

### Restauration du GR34 à la pointe du Dibennou



Sur la plage, travaux sous un soleil estival.

Les tempêtes de l'hiver dernier ont fait de nombreux dégâts sur la côte, notamment sur le sentier côtier du GR34, rendu inaccessible sur plusieurs centaines de mètres.

La municipalité a mandaté divers travaux de réparation pour restaurer sa continuité. Ces travaux ont démarré cette semaine.

Plusieurs chantiers sont en cours : la réparation des cales de Skoal, An-Aod et de la plage de la Croix, et la réfection du muret, entre le chemin de Trassenti et la descente de Roc'h

Lundi dernier, quatre ouvriers rebouchaient les énormes trous dans le muret, les pierres ayant été arrachées sous les assauts des vagues. Quant au sentier lui-même, les parties recouvertes de végétation qui le maintiennent en place ne seront pas touchées, seules les parties abîmées seront recouvertes de béton. Et pour cela, il faudra passer par la cale de Skoal-an-Aod avec un tractopelle pour rejoindre la pointe, c'est la seule voie d'accès possible, précisait lundi l'entrepreneur.

**Article 17 - Morel Annick. Restauration du GR34 à la pointe du Dibennou. Ouest-France (4-5/10/2014).**

**Article 15 - Lino Florence. Patrimoine. L'histoire des trois digues. Le Télégramme (24/09/2014).**

Pays des Abers

- Ouest France 11-12/10/2014 -

## Guissény

### Une nouvelle technique de ramassage des algues vertes testée

Du 11 août au 30 septembre, une nouvelle pratique de collecte des algues vertes a été expérimentée au port du Curnic : au lieu du ramassage à marée basse des algues amassées sur la grève, celles-ci sont collectées directement dans l'eau, à l'aide d'une machine agricole qui a été spécifiquement convertie à cet effet. C'est le consortium Agrival, filiale de la Sica de Saint-Pol-de-Léon, qui a développé ce nouveau système de collecte.

Jeudi, avait lieu une réunion en mairie afin de dresser le bilan de cette expérimentation. En préambule, Raphaël Rapin précise que la maîtrise d'ouvrage du ramassage des algues au Curnic (bassin versant de l'Alanen et du Quillimadec) appartient à la communauté de communes et bientôt à la commission locale de l'eau. « Il ne s'agit pas de dire voilà la solution pour valoriser les algues, il existe une autre possibilité d'évacuation, que nous avons pratiquée jusqu'à présent, par épandage, les algues vertes restant un déchet. »

François Gallissot, chargé de mission Agrival, explique que cette expérimentation a fait l'objet d'une autori-

sation en préfecture, et que toutes les modalités de sécurité (intervention sur un site ouvert au public) ont été scrupuleusement respectées.

**Déroulement du processus**

Il faut choisir le bon moment de « déclenchement du chantier », qui fonctionne à flux tendu : pas facile, car les algues peuvent rapidement disparaître, selon les marées et les courants. Lorsque les services techniques constatent que le taux d'algues est suffisant pour lancer l'opération de collecte, le conducteur de la machine - stationnée aux services techniques - est appelé ainsi que les camions qui emportent les algues à l'usine de Plouénan, où elles sont traitées et valorisées en produits de nutrition animal et végétal.

François Gallissot explique : « Ce système présente plusieurs avantages : nous ramassons beaucoup moins de sable et surtout nous évitons le risque bactérien des algues échouées sur la grève pendant plusieurs jours, où elles peuvent dégager un gaz toxique. Nous collectons les algues fraîches, dans l'eau et nous garantissons



La machine-prototype : elle a été utilisée l'année dernière dans la baie de Douarnenez. Sa barre de « pick-up » est de 6 m de large, ce qui facilite le ramassage.

ques, mais à terme, il est envisagé de mettre en place une aire de nettoyage sur place, que les plaisanciers pourront également utiliser.

**Bilan très positif**

Cette expérimentation a été une réussite, la coordination entre les services techniques et Agrival a très bien fonctionné, « tout s'est fait naturellement », explique le maire qui conclut : « En outre, nous sommes sur un site Natura 2000, et Nicolas Loncle, chargé de mission, vérifie l'impact de l'utilisation de cette machine sur la faune et la flore, je me sens donc très à l'aise sur cette expérimentation. »

Agrival est spécialisée dans la fabrication d'ingrédients naturels d'origine végétale : eaux, poudres, fibres et principes actifs. À partir de légumes, fleurs et plantes d'ornement cultivés dans la région ou d'algues récoltées à proximité de son site de Plouénan, l'entreprise valorise sa gamme auprès des industries cosmétiques, nutraceutiques, agroalimentaires, nutrition animale.

**une stabilisation des produits entre 24 et 36 h, ce qui empêche toute réaction chimique.** » En un mois et demi, 340 tonnes d'algues ont ainsi été collectées.

Agrival est en train de mettre au point une deuxième génération de machines, après cette machine-prototype, l'eau de mer n'étant pas à la base un élément apprécié par les moteurs de machines agricoles. Après chaque opération, la machine doit être entièrement nettoyée. Cela s'est fait dans les services techni-

Article 18 - Morel Annick. Une nouvelle technique de ramassage des algues vertes testée. Ouest-France (11-12/10/2014).

jeudi 16 octobre 2014 Le Télégramme

## Algues vertes. Elles n'ont plus leur place sur le sable de Guissény



La machine agricole, reconverte pour ramasser les algues vertes à Guissény, a récolté 340 tonnes en un mois et demi.

**Récupérer les algues vertes directement dans l'eau et non plus sur le sable.**

Voilà la nouvelle idée qui a germé à Guissény où, désormais, le goémon n'est plus le bienvenu sur les plages.

Ces dernières semaines, la commune de Guissény a expérimenté un nouveau mode de collecte des algues vertes, en allant les récupérer directement dans l'eau. Entre le 11 août et le 30 septembre, les promeneurs ont pu apercevoir une drôle de machine agricole, reconverte en ramasseuse d'algues et qui se déplace à l'aide de chenilles. Le maire, Raphaël Rapin, explique : « L'idée est d'éviter l'échouage et d'évacuer les algues au plus vite. L'épandage par les agriculteurs est une autre solution que la

commune utilise, c'est de la gestion de déchets - car cela reste des déchets - mais on est dans un des champs de valorisation de ceux-ci ».

**340 tonnes ramassées**

Agrival, filiale de la Sica de Saint-Pol-de-Léon, assure la fonction de maître d'ouvrage. Elle a bénéficié d'autorisations de la préfecture afin de pouvoir circuler sur le domaine maritime. François Gallissot, chargé de mission pour Agrival, est venu faire un premier bilan de cette expérimentation à Guissény, le jeudi 9 octobre.

« Les algues ramassées sont acheminées dans la journée sur le site très sécurisé de Plouénan. La stabilité des produits est garantie durant 24 à 36 heures. Il n'y a plus de risque de contamination bactérienne ni de présence d'éléments soufrés. Le maître mot est réactivité. Les chantiers sont à flux tendus ». En effet, lorsque les agents techniques de la commune remarquent la présence de nombreuses algues, il faut pouvoir réagir rapidement, prévenir le chauf-

feur et acheminer l'engin, garé dans les locaux des services techniques. Les algues sont ensuite valorisées en produits de nutrition pour les animaux, en cosmétique, etc.

**Un ramassage facilité**

François Gallissot précise également que le ramassage effectué dans l'eau est plus facile que sur le sable, celui-ci étant ainsi collecté en faible quantité. Tout le monde y trouve donc son compte, comme Nicolas Loncle, chargé de mission pour Natura 2000, qui dénonce l'échouage, responsable de la dégradation des plages.

« Nous sommes favorables à tout ce qui peut empêcher cette dégradation. Les chenilles n'abiment pas les coquillages. Nous ferons un suivi afin de vérifier que cette pratique n'est également pas défavorable pour la faune ».

La ramasseuse actuelle est arrivée en fin de vie. Deux nouvelles machines devraient arriver pour 2015 : une sera destinée au sud du département, l'autre sera basée sur le littoral du Nord-Finistère.

Article 19 - Lino Florence. Algues vertes. Elles n'ont plus leur place sur le sable de Guissény. Le Télégramme (16/10/2014).

## Guissény

# Cordon dunaire. Un suivi de dix ans

Mercredi 19 novembre, une cinquantaine de personnes a assisté à la présentation des résultats du suivi du cordon dunaire, réalisé par Serge Suanez et son équipe de l'Université de Bretagne occidentale, des dunes de la Sécherie depuis la cale de la plage du Curnic à celle du Vougot. Ce suivi, débuté en 2004, classe ces plage et dune parmi les mieux suivies de France.

Grâce à de vieilles photos des 60 dernières années, le recul de la dune a pu être quantifié. En 1974, la pose de la jetée du Curnic a bloqué les sédiments sur la jetée ; la dune du Vougot a commencé à reculer. L'érosion se met en place sur le front de dune après 1974 et on observe une différence de dix mètres, entre 1952 et 2014.

### Les tempêtes de 2008 et 2014

Après la tempête du 10 mars 2008, le recul de la dune est marquant, avec 1,50 m par an. « En deux heures, la dune a reculé de six mètres à certains endroits ! ». Avant cela, le



Serge Suanez a expliqué son travail de suivi du cordon dunaire, effectué avec son équipe de l'UBO depuis 2004.

fonctionnement était classique : la dune s'engraisse en été et perd du matériel en hiver. Sur les quatre années qui ont suivi la tempête de 2008, la régénération a été spectaculaire, avec 10 m<sup>3</sup> par mètre linéaire de plus ; ce grâce à l'érosion de la plage.

À partir de 2011-2012, la plage s'est

de nouveau engraisée. « Il n'y a aucune raison pour que les plages ne réagissent pas de la même façon après les dernières tempêtes », précise le morphogéographe de l'UBO. Les tempêtes de cet hiver ont conjugué un fort coefficient de marée, entre 103 et 114 et une forte houle au large.

### Discours rassurant

Le bilan net depuis mars 2008 est un recul de 4 m car la dune avait avancé auparavant de 13 m. En fin de compte, le recul annuel est de 0,66 m par an. « On peut pondérer les phénomènes d'érosion qu'on a connu cet hiver ; ils sont proches de ce qu'on a depuis des décennies. Ce n'est pas la peine de se précipiter pour construire quelque chose, il faut attendre ! ».

Et de conclure par un discours rassurant : « Votre cordon dunaire est suffisamment large et gros pour éviter un risque de submersion... Ce qui n'est pas le cas de la commune voisine Kerlouan ».

Article 20 - Lino Florence. Cordon dunaire. Un suivi de dix ans. Le Télégramme (27/11/2014).

## Pays des Abers - Pays de Landerneau

### Guissény

# Recul de la dune du Curnic : il est urgent d'attendre

L'enseignant-chercheur et géomorphologue Serge Suanez scrute, depuis dix ans, la dune du Curnic et du Vougo. « Ce petit coin de paradis », il l'a donc découvert en 2004, et l'a depuis, avec son équipe de scientifiques du laboratoire LETG-Brest Géomer, examiné et mesuré de manière scientifique, en établissant des points de mesure, des « profils » du Curnic au Vougo.

Une étude de suivi commandée par Natura 2000, et qui a d'ailleurs valu à la commune l'obtention du Grand Prix Natura 2000. La semaine dernière, il rendait ses conclusions aux Guissénéens, lors d'une réunion publique. L'objectif de l'étude était de mesurer le recul de la dune et de proposer des solutions pour ralentir cette érosion.

Déjà un constat général : la dune côté ouest (Vougo) se porte beaucoup mieux que la partie est (sécherie). Et une conclusion qui peut surprendre « Il est urgent d'attendre ». En effet, si lors des tempêtes de 2008, de 2012 et de l'hiver dernier, la dune a connu un recul spectaculaire à certains endroits, (recul de 6 mètres en deux heures en 2008 et de 13 mètres en janvier 2014), elle a toujours eu la capacité à s'engraisser

aussi spectaculairement, regagnant rapidement du terrain comme cela a été le cas entre 2008 et 2012 (+ 8 mètres en moyenne et jusque + 12 mètres). « La tempête a la capacité à remonter du sable de très loin, et il n'y a aucune raison pour que ce même phénomène ne se reproduise pas à l'avenir. Les solutions de protection, comme les casiers géotextiles au pied des dunes ou l'enrochement, sont toujours très coûteuses et ne servent souvent à rien. »

### Analysée sur 60 ans

Le scientifique a également procédé à une analyse globale du site sur les soixante dernières années, à partir d'anciennes photos et données IGN. Avec un constat : la construction de la jetée du Curnic en 1974 a considérablement bouleversé l'équilibre dunaire, en bloquant le transit sédimentaire. « C'est à ce moment-là que la dune a commencé à reculer du côté ouest de la page du Curnic, avec un dénivelé très important par rapport au côté port. »

Serge Suanez évoque aussi la consolidation des zones de dépression dunaire qui fragilisent la dune et doivent être colmatées (travaux en



Pour Georges Suanez, « inutile de se précipiter pour construire un ouvrage de protection très coûteux et qui ne sera pas forcément efficace, la dune se porte plutôt bien ».

partie effectués en 2006 et 2010). Dépressions qui sont, selon lui, dues à des pratiques de prélèvement utilisées pendant des décennies par les agriculteurs pour amender leurs sols - un fait démenti par un agriculteur dans la salle - ou pour les besoins de la construction.

Le coût de l'étude : 41 320 € sur dix ans, et une finalité, faire bénéfi-

cier la commune d'une expertise qui lui permet de faire les bons choix en terme de protection de la dune et de la population. Cette expertise a en effet permis d'éviter de s'emballer et de se lancer dans des travaux coûteux dont le résultat en terme de stabilisation de la dune aurait probablement été décevant si ce n'est nul.

Article 21 - Morel Annick. Recul de la dune du Curnic : il est urgent d'attendre. Ouest-France (02/12/2014).

**Guissény**

OF 03/12/14

Article 22 - Morel Annick. L'agriculteur oublie sa pompe à lisier. Ouest-France (03/12/2014).

**L'agriculteur oublie sa pompe à lisier**

Il voulait tester son installation. Lundi soir, un éleveur porcin de la commune lance sa pompe à lisier, qui ne s'amorce pas immédiatement. Passant à autre chose, il en oublie sa machine, qui se met finalement en

route. Et qui fonctionne durant toute la nuit. Bilan au réveil, mardi : 50 m<sup>3</sup> de lisier ont débordé de la station de collecte, pour se déverser dans un ruisseau en contrebas.

Le Télégramme Samedi 13 Décembre 2014

31

**Guissény**

**Conseil municipal. L'État et ses dettes**

Jeudi, l'ordre du jour du conseil comportait une dizaine de sujets dont le financement du poste Natura 2000.

La mairie est désignée structure porteuse en charge de l'animation du contrat d'objectifs, sur le site Natura 2000. À ce titre, elle bénéficie d'une aide de l'État et de l'Europe. Une notification de paiement de 19.250 € a été adressée en mairie. Michel Creignou, adjoint, fait remarquer que l'État paie avec deux ou trois ans de retard mais demande rapidement, quand ce sont les communes qui lui doivent de l'argent. Raphaël Rapin, le maire, ajoute que « le paiement de 2012 est arrivé en novembre ; on attend encore 2013 et l'avance de trésorerie pour 2014 a été faite et, là, on arrive en

2015... ». Pour ces raisons financières et non contre Natura 2000 et son chargé de mission, six conseillers s'abstiennent de voter.

**Le devenir des bâtiments communaux.** Une consultation sur le devenir des bâtiments communaux a été lancée et un programmiste a été choisi sur la base d'une réflexion plus large du devenir de la totalité des bâtiments publics communaux. Un comité de pilotage, composé d'élus et de responsables associatifs, a été créé en 2012. Quatre scénarios ont été étudiés. Le conseil a délibéré en faveur du premier alors que le comité de pilotage préférerait le quatrième scénario. Le premier prévoit d'aménager les Ateliers pour les loisirs créatifs, les jeux de boules et concerne aussi la

culture, la détente sportive, « Spread bro Gwiseni », la médiathèque, ainsi qu'un espace de convivialité, le centre de loisirs et le stockage de matériel.

La maison communale sera destinée à la culture ; l'office de tourisme ira à la mairie ; les sports restent salle Jean-Fily ; la Maison de la digue accueillera les activités Natura 2000 et les associations environnementales; le camping garde son fonctionnement communal et le centre nautique et ses abords hébergeront les fêtes populaires de l'été. « Le but est de répondre au mieux aux besoins des associations », souligne Michel Creignou qui ajoute : « Il y a des choses à faire aux Ateliers qui sont utilisés dans tous les scénarios ».

Article 23 - Lino Florence. Conseil municipal. L'Etat et ses dettes. Le Télégramme (13/12/2014).

**Guissény. Le conseil s'oppose au parc à ormeaux**

La municipalité de Guissény attaque l'autorisation préfectorale en faveur de la concession d'ormeaux de 5 ha pour une durée de dix ans, devant la plage du Vougot. Seize voix pour, deux abstentions. Le conseil municipal fait bloc face au projet présenté par la société France Haliotis exploitant déjà un parc à ormeaux à L'Aber-Wrac'h. « Nous avons deux mois pour contester ou demander un recours gracieux, ou les deux. Je veux que vous m'autorisiez à faire ce recours, résumait le maire, Raphaël Rapin, en plein conseil. Sur le procès-verbal qu'on a reçu, il n'y a jamais eu de positionnement précis des parcs, aucuns points GPS ni repères... Et c'est très difficile de se faire un avis ».



La concession d'ormeaux de France Haliotis se trouverait à L'Aber-Wrac'h, face à la plage du Vougot de Guissény.

donc un doute et on ne doit pas en avoir. Cet habitat est sensible et riche. Pour l'installation d'une nouvelle concession, les services de l'État doivent lever tous les doutes... ».

**« l'attaque l'arrêté »**

Avant de procéder au vote, le maire a précisé qu'il ne veut pas interdire à un entrepreneur d'entreprendre, mais que l'on se trouve sûrement sur un site d'intérêt communautaire ». Et de conclure : « l'attaque l'arrêté du préfet ! ». Deux conseillers ont préféré s'abstenir, en expliquant « avoir du mal à aller contre un porteur de projet ». La raison de cette opposition étant surtout le risque de pollution dû à la présence d'une exploitation d'élevage intensif à proximité de la plage du Vougot, sur fond d'opposition massive des habitants de Guissény à ce projet.

L'Association pour la défense du domaine public maritime (ADDPM) a, quant à elle, déjà déposé un recours gracieux auprès du préfet.

**Protéger l'habitat**

Le demandeur, Sylvain Huchette, a plongé à trois reprises, en présence de la chargée de mission Natura 2000 du Pays des Abers et d'un représentant de la DDTM (Direction départe-

mentale des territoires et de la mer), et dit ne rien avoir trouvé. « On ne sait même pas où il a plongé ! Contrairement à ce qu'il a affirmé, on se trouve sur un banc de maërl, reconnu habitat d'intérêt communautaire

dépendant de Natura 2000 ».

Contacté par téléphone hier matin, Nicolas Loncle, chargé de mission de Natura 2000 à Guissény, précise que, sur la cartographie officielle, il y a bien un banc de maërl. « Il subsiste

Article 24 - Lino Florence. Le conseil s'oppose au parc à ormeaux. Le Télégramme (13/12/2013).

Ouest-France  
13-14 décembre 2014

# Pays des Abers

Guissény

## Guissény demande un recours gracieux contre le parc à ormeaux

Lors du conseil municipal de jeudi soir, deux points importants ont été discutés et votés : l'adoption du schéma de principe d'organisation des bâtiments communaux, et la position de la commune sur l'installation du parc à Ormeaux de France Haliotis. À noter également, que la reconduction du poste du chargé de mission Natura 2000 pour 2015, financé à hauteur de 19 241 € par les fonds européens et l'État, a été votée avec six abstentions.

Si tous les conseillers reconnaissent l'utilité de la mission, ils sanctionnent les retards de paiement de l'État. En effet, l'année 2012 vient d'être payée en novembre 2014. « L'État est beaucoup plus prompt à prélever l'argent sur nos comptes qu'à payer ce qu'il doit, c'est la commune qui apporte la trésorerie et ce n'est pas normal », commente Michel Creignou.

**Parc à ormeaux.** Par un arrêté du 7 novembre 2014, la préfecture a accordé à France Haliotis l'autorisation d'exploitation d'un parc à ormeaux de 5 hectares, pour dix ans, au large du Vougot. Guissény a toujours été contre cette implantation sur ce site.

Jeudi soir, le conseil était invité à se prononcer deux démarches : un recours gracieux auprès des services de la préfecture, et, en cas de réponse négative, une assignation en justice contre l'arrêté du préfet. Raphaël Rapin explique, après avoir précisé que la mairie n'a reçu cet arrêté que le 27 novembre. « **Lorsqu'on nous a présenté le dossier en juillet dernier à Quimper, aucun repère ne nous a été fourni sur le positionnement exact du parc. Nous avons seulement appris qu'il se situait à 1,5 km des côtes, soit 500 m plus loin que dans le précédent projet de France Haliotis. Aujourd'hui,**

**avec les coordonnées GPS exactes du parc, Nicolas Loncle, chargé de mission Natura 2000, a pu précisément cerner cette zone : de toute évidence, elle se trouve sur un habitat protégé classé Natura 2000, un champ de maërl. Nous contestons le flou de l'étude d'impact : c'est en effet le pétitionnaire lui-même, Sylvain Huchette, accompagné de la chargée de mission Natura 2000 en mer, qui, après cinq plongées, a affirmé l'absence de maërl, sans donner une quelconque précision sur la zone. Il est effectivement probable qu'il n'ait pas trouvé de champ de maërl, mais avec les tempêtes de l'hiver dernier, le sable a pu les recouvrir ».**

Le maire indique que l'Association pour la défense du domaine public maritime (ADDPM) va également demander un recours gracieux. Il conclut : « **Je peux comprendre la**

**position du pétitionnaire, mais on ne nous a apporté aucune certitude que Guissény était la zone la mieux positionnée pour cette exploitation et sur les possibles contraintes d'usage. Nous sommes dans un espace remarquable, il nous faut une compensation, le montant de la concession est dérisoire, de l'ordre de 755 €/an. D'autre part, je reste à l'écoute des Guisséniens. »**

Demande de recours gracieux votée avec deux abstentions. « **Je ne pourrai aller contre un porteur de projet** », précise Jean-Yves Roudaut.

■ **Chorale Mouez ar Skeiz**  
Chant choral. Une nouvelle chef de chœur, un répertoire enrichi de nouveautés, venez soutenir notre chorale. Chantons Noël tous ensemble. Dimanche 14 décembre, 16 h, église, rue de l'Église. Payant.

Article 25 - Morel Annick. Guissény demande un recours gracieux contre le parc à ormeaux. Ouest-France (13-14/12/2014).

Ouest-France  
Lundi 15 décembre 2014

# Pays des Abers

Guissény

## Bâtiments communaux : les scénarios d'aménagement

En septembre 2011, le conseil avait décidé de faire appel à un spécialiste pour réaliser un état des lieux des bâtiments communaux et proposer des scénarios d'aménagement.

Les besoins des associations, le ratio utilisation des espaces/coût de fonctionnement et l'évolution démographique étaient les priorités à prendre en compte.

Un comité de pilotage constitué d'élus et de représentants d'associations a été constitué. Le programiste mandaté, après deux ans de travail sur la commune, a proposé quatre scénarios au comité de pilotage, qui en a rejeté deux d'emblée.

Jeudi soir, Michel Creignou présentait donc en détail le dossier, et invitait le conseil à voter pour l'un des deux scénarios restant en lisse.

La commune compte 6 446 m<sup>2</sup> de bâtiments communaux. Le scénario retenu, avec 15 voix et 3 abstentions, opte pour une réhabilitation complète des ateliers, qui hébergera les loisirs créatifs, les allées de boules, la culture, la détente sportive, Spered, la médiathèque, l'espace convivialité, le centre de loisirs et le stockage pour les associations.

La maison communale sera réservée à la culture, la mairie hébergera l'office de tourisme, la salle Jean-Fily les sports, la maison de la digue Natura 2000 et les associations environnementales, le club nautique les activités nautiques et les fêtes de masse, le camping le tourisme. Un club-house des associations sera créé.

Le scénario rejeté se proposait de conserver Ti an Holl, un bâtiment à forte valeur patrimoniale, mais présentant des problèmes d'accessibilité. Il est encore trop tôt pour parler chiffres et investissements financiers, la commission finances devra encore aborder le sujet.

Article 26 - Morel Annick. Bâtiments communaux : les scénarios d'aménagement. Ouest-France (15/12/2014).

## Annexe II - Informations publiées dans le Prône, bulletin hebdomadaire d'information communal

Date	Sujets	Langue/yezh	Auteur
2014-01-19	Sécurisation du sentier côtier Travaux de mise en défens des dunes et du littoral Laboused hol liorzhoù, les oiseaux de nos jardins : grand comptage régional, 3ème édition !	Français / titre en breton	Nicolas Loncle
2014-02-09	Erosion des dunes du Vougo : un phénomène impressionnant mais à relativiser	Français	Nicolas Loncle
2014-02-16	Echouages d'oiseaux marins, signalez vos observations	Français	Nicolas Loncle
2014-05-18	Fête de la nature : « Herbes folles, jeunes pousses et vieilles branches ! » Fest an natur : un droiad er wern da welet louzoù a bep seurt !	Français / titre en breton	Nicolas Loncle
2014-05-18	Marchés publics pour la rétablir la continuité du sentier littoral (GR34), de l'accès aux plages et la restauration de systèmes dunaires	Français	Nicolas Loncle
2014-07-06	Chantier international de jeunes avec l'association Gwennili – appel à prêt de vélos et d'outils	Français	Nicolas Loncle
2014-07-20	Recensement des hirondelles de fenêtra – Renabliñ neizhoù Gwennili	Français / titre en breton	Nicolas Loncle
2014-08-03	Chantier international de jeunes avec l'association Gwennili	Français	Nicolas Loncle
2014-09-14	Journées du patrimoine : promenade autour de la digue du Curnic le samedi 20 septembre à 10h00	Français	Nicolas Loncle
2014-09-28	Travaux de restauration du GR34 et des dunes vers la pointe des Dibennou	Français	Nicolas Loncle
2014-10-19	Coupe de bois de chauffage sur pied sur le site Natura 2000	Français	Nicolas Loncle
2014-11-09	Présentation des résultats du suivi des dunes par Serge SUANEZ, le 19 novembre à 20h30	Français	Nicolas Loncle
2014-12-07	Travaux sur le littoral et le sentier côtier Marché public de réparation de la digue du Curnic Téléchargez la présentation sur le suivi des dunes par Serge SUANEZ	Français	Nicolas Loncle

## Annexe III - Liste des documents (rapports, présentations, supports de communication) réalisés et articles scientifiques traitant du site de Guissény

Titre	Type	Auteur(s)	Organisme(s)	Publication	Référence / date
Consignes de surveillance et d'exploitation en situation courante et en cas de risque de submersion	Rapport	LONCLE Nicolas	Mairie de Guissény		janvier 2014
Méthode de suivi et de consignation des anomalies et dommages de la digue du Curnic et établissement d'un état de référence	Rapport	LONCLE Nicolas	Mairie de Guissény		janvier 2014
Compte rendu des dommages et anomalies constatés sur la digue du Curnic suite aux marées de vives-eaux conjuguées à des vents forts et une houle importante du 2 au 5 janvier 2014	Rapport	LONCLE Nicolas	Mairie de Guissény		janvier 2014
Compte rendu des dommages et anomalies constatés sur la digue du Curnic suite aux marées de vives-eaux conjuguées à des vents forts et une houle importante du 1er au 3 février 2014	Rapport	LONCLE Nicolas	Mairie de Guissény		février 2014
Bilan d'activités 2013 du site Natura 2000 de Guissény (version provisoire)	Rapport	LONCLE Nicolas	Mairie de Guissény		mars 2014
Commission travaux 25/03/2014 : Sentier côtier après tempêtes de janvier, février et mars 2014 Définition des interventions, des priorités, des circuits possibles	Présentation	LONCLE Nicolas	Mairie de Guissény		mars 2014
Compte rendu des dommages et anomalies constatés sur la digue du Curnic suite aux marées de vives-eaux conjuguées à des vents forts et une houle importante du 28 février au 4 mars 2014	Rapport	LONCLE Nicolas	Mairie de Guissény		avril 2014
Compte rendu des travaux de réparation réalisés sur la digue du Curnic aux mois de février et mars 2014	Rapport	LONCLE Nicolas	Mairie de Guissény		avril 2014
Travaux pour rétablir la continuité du sentier littoral, l'accès aux plages et la restauration de systèmes dunaires suite aux tempêtes de janvier, février et mars 2014	Rapport	LONCLE Nicolas	Mairie de Guissény		avril 2014
Etude de l'hydrographie de la zone d'An Isquin (Site Natura 2000 de Guissény) et ses implications dans la conservation du Damier de la Succise (Euphydryas aurinia, Rott.)	Rapport	STRICOT Erwan	Université d'Angers, Mairie de Guissény		juin 2014
Analyse économique des enjeux exposés aux risques côtiers : application au bâti résidentiel de Bretagne (pp 204-213)	Article	LE BERRE Iwan <sup>1</sup> BAILLY Denis <sup>2</sup> PHILIPPE Manuelle <sup>3</sup> KATO Yuji <sup>1</sup>	<sup>1</sup> LETG-Brest-Géomer – UMR 6554 CNRS IUEM-UBO <sup>2</sup> Laboratoire Amure UMR M101 IUEM-UBO	<i>in</i> Actes du colloque international « Connaissance et compréhension des risques côtiers : Aléas, Enjeux, Représentations, Gestion »	juillet 2014
Représentations des risques côtiers et stratégies d'adaptation : une manière d'appréhender la dimension humaine des risques côtiers (pp 339-352)	Article	MICHEL-GUILLOU Elisabeth <sup>1</sup> MEUR-FEREC Catherine <sup>1</sup>	<sup>1</sup> CRPCC EA 1285 Institut des Sciences de l'Homme et de la Société, UBO		
Productions et circulation des connaissances sur les risques côtiers. L'exemple de la Bretagne (pp 399-410)	Article	MARTIN-BRELOT Héloïse <sup>4</sup> CHLOUS Frédérique <sup>5</sup>	<sup>4</sup> EA 2219, Géographie, UBO <sup>5</sup> UMR PALOC MNHN		
Contrats Natura 2000 32312D029000004 et 32312D029000023 de mise en défens des végétations littorales : Bilan des travaux réalisés sur les deux premiers secteurs et demande modificative suite notamment aux tempêtes de l'hiver 2013-2014	Rapport	LONCLE Nicolas	Mairie de Guissény		septembre 2014
Diagnostic du site de l'étang du Curnic. Déclinaison du plan d'actions en Bretagne en 2012. Plan national d'actions du phragmite aquatique.	Rapport	HEMERY David	(Grumpy Nature) Bretagne Vivante DREAL Bretagne		septembre 2014
Bilan de 10 années de suivi morphosédimentaire de la plage / dune du Vougot	Présentation	SUANEZ Serge	Mairie de Guissény		novembre 2014
Projet Agro-Environnemental et Climatique – sous-ensemble du site Natura 2000 FR5300043 (Guissény). Partie du PAEC BV Quilimadec-Alanan et BV Aber Wrac'h	Rapport	LONCLE Nicolas	Mairie de Guissény		novembre 2014
Vidéo de l'Association des chargés de mission Natura 2000 de Bretagne (en anglais) pour conférence Regions & Biodiversity : Natura 2000 in action (Barcelone) (45 sec)	Vidéo	HELIES Elie	Licence TAIS-CIAN, Université RENNES 2		décembre 2014
Reportage : « Guissény, entre terre & mer » (3 min)	Vidéo	HELIES Elie	Licence TAIS-CIAN, Université RENNES 2		décembre 2014
Présentation de l'Association des chargés de mission Natura 2000 de Bretagne (en anglais) pour conférence Regions & Biodiversity : Natura 2000 in action (Barcelone)	Présentation	LONCLE Nicolas	Mairie de Guissény		décembre 2014
Présentation du PAEC des bassins versants Aber Wrac'h, Quilimadec-Alanan intégrant les sites Natura 2000 de Langazel et Guissény	Présentation	ALARY Sandrine LE GAD Emmanuelle LONCLE Nicolas MOAL Jonas	Association de Langazel Syndicat des eaux du BL/CCPLCL Mairie de Guissény Syndicat des eaux du Bas-Léon		décembre 2014
Rapport d'activité sur le suivi morpho-sédimentaire du cordon dunaire de la plage du Vougot (commune de Guissény) pour l'année 2014	Rapport	SUANEZ Serge BLAISE Emmanuel	LETG-Brest-Géomer – UMR 6554 CNRS IUEM-UBO		décembre 2014
Pièces complémentaires relatives à la demande de subvention pour la réparation des dommages consécutifs aux intempéries de l'hiver 2013-2014	Rapport	LONCLE Nicolas	Mairie de Guissény		décembre 2014

### Annexe IV - Bilan des animations nature et interventions pédagogiques

Date	Thème	Événement en lien	Organisme demandeur Et/ou co-organisateur	Type de public visé	Langue	Point de rendez-vous	Lieu d'animation	Affectation Temps de travail*	nb total de personnes présentes (hors animateurs et accompagnateurs)	nb d'enfants	nb d'adultes (hors accompagnateurs)	nb accompagnateurs / professeurs	heure début	heure fin
mer. 29 janv.	Milieux littoraux et gestion Natura 2000	-	Université de RENNES 2	scolaire (universitaire)	français	Centre nautique	Kurnig – Palud	N	11		11	2	14h00	16h45
mar. 18 févr.	Séminaire MASTER 2 sur Natura 2000	-	Institut de Geoarchitecture, UBO	scolaire (universitaire)	français	Centre nautique	Salle du centre Nautique Sècheite, Prad Ledan, Palud	N	20		20	2	09h30	17h00
dim. 6 avr.	Natura 2000 et le marais du Curnic	-	Tro Velo	grand public (locaux)	breton	Palud	Palud	B	> 30	> 5	> 25		17h00	17h30
sam. 24 mai	Plantes du marais	Fête de la nature	Animation de la Mairie	grand public (locaux)	français	Maison de la Digue	Palud – An Iskin	M, C	0				10h00	12h30
jeu. 5 juin	Tourbière : milieu, espèces et gestion	-	IREO Lesneven	scolaire (seconde agricole) Scolaire (formation adultes)	français	Trimean	An Iskin	N	19	11	8	2	10h00	12h15
ven. 11 juil.	De bonne heure dans le pré salé	-	Animation de la Mairie	grand public (locaux/touristes)	français	Plage de la Croix	Aod Ar Groaz – Kom ar Chere	M	0	0	0	0	09h45	-
ven. 18 juil.	Faune et flore du marais	-	Animation de la Mairie	grand public (locaux/touristes)	français	Maison de la Digue	Palud – An Iskin	M, C	7	2	5		09h45	12h45
ven. 25 juil.	La nature dans les murs du bourg	-	Animation de la Mairie	grand public (locaux/touristes)	français	Office de tourisme	Bourg	M	0				10h00	-
mer. 30 juil.	Les tempêtes de l'hiver	-	Animation de la Mairie	grand public (locaux/touristes)	français	Centre nautique	Kurnig – Enez Kroazenn	M	2		2		09h45	12h00
ven. 1 août	Bande de blaireaux !	-	Animation de la Mairie	grand public (locaux/touristes)	français	Saint-Gildas	Saint-Gildas	M	2	1	1		09h45	12h00
jeu. 14 août	Flore du littoral et drôles d'oiseaux	-	Animation de la Mairie	grand public (locaux/touristes)	français	Centre nautique	Kurnig – Enez Kroazenn	M	4		4		10h00	12h15
mar. 19 août	Les merveilles des lasses de mer	-	Animation de la Mairie	grand public (locaux/touristes)	français	Centre nautique	Kurnig – Gwenn Dréz	M	6	4	2		10h00	12h15
ven. 22 août	Jouer avec la nature (jeux buissonniers)	-	Animation de la Mairie	grand public (locaux/touristes)	français	Saint-Gildas	Saint-Gildas	M	19	4	15	2	10h00	12h15
sam. 23 août	Faune et flore du littoral et milieu marin	-	Kerzion / mairie	grand public (festivaliers)	français	Kurnig	Kurnig	M, N	> 17	2	> 15		14h30	18h30
mer. 17 sept.	Présentation du site Natura 2000	-	Maison familiale de Plabennec	scolaire (formation adulte)	français	Maison de la Digue	Palud – An Iskin	N	10		10	1	08h45	12h00
sam. 20 sept.	La digue du Curnic et son marais	Journées du patrimoine	Animation de la Mairie	grand public (locaux/touristes)	français	Kurnig	Digues	M, C	12	0	12		10h00	12h15
ven. 3 oct.	Natura 2000 et la GIZC (ex. de Guissény)	-	Master EGEL – IUEM	scolaire (universitaire)	français	IUEM	IUEM	N	20		20	0	14h00	17h00

<b>TOTAL participants animations nature Mairie et/ou CEL</b>	<b>M, C</b>	<b>19</b>	<b>2</b>	<b>17</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL scolaires</b>	<b>M</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>
<b>TOTAL scolaires professionnels sensibilisés à Natura 2000 (Lycée et universités)</b>	<b>N</b>	<b>97</b>	<b>13</b>	<b>84</b>	<b>7</b>
<b>TOTAL participants sorties assurées bénévolat</b>	<b>B</b>	<b>30</b>	<b>&gt; 5</b>	<b>&gt; 25</b>	<b>&gt; 0</b>

\* affectation du temps de travail (financement) :  
M : Mairie de Guissény  
C : Conservatoire du Littoral  
N : Natura 2000  
B : Bénévolat (hors temps de travail)

## Annexe V - Journées réseaux, de formation et autres

Date	période	Thème	Catégorie	Organisateur(s)	Lieu	Affectation*
lun. 6 janv.	Après-midi	Réunion AGRIVAL ramassage algues vertes en mer	Réunion autre	CCPLCL	GUISSÉNY	N
jeu. 9 janv.	Matin	Visite terrain avec AGRIVAL	Réunion autre	CCPLCL	GUISSÉNY	N
mar. 18 mars	Journée entière	Journée réseau Natura 2000 : projet CREN et financements	Réseau Natura 2000	IRPa / DREAL	PONTMY	N
jeu. 27 mars	Journée entière	Forum des gestionnaires de l'ATEN sur les suivis scientifiques	Colloque / forum	ATEN	PARIS	N
lun. 5 mai	Matin	Rencontre députée Chantal GUITTET	Réunion autre	Députée	GUISSÉNY	N
mar. 13 mai	Après-midi	Réunion lancement commission consultative Révision PLU	Réunion autre	Mairie de Guissény	GUISSÉNY	N
jeu. 15 mai	Journée entière	Stage Gardes du littoral	Formation	CEL	BREST	C
ven. 16 mai	Journée entière	Stage Gardes du littoral	Formation	CEL	GUISSÉNY	C
mar. 3 juin	Après-midi	Réunion commission consultative Révision PLU	Réunion autre	Mairie de Guissény	GUISSÉNY	N
mar. 2 sept.	Après-midi	Réunion commission consultative Révision PLU : état initial environnement	Réunion autre	Mairie de Guissény	GUISSÉNY	N
mar. 9 sept.	Après-midi	Réunion MAEC Région Bretagne	Réseau Natura 2000	Conseil Régional et al.	RENNES	N
mar. 16 sept.	Journée entière	Rencontre DREAL / AAMP site de Guissény	Réseau Natura 2000	DREAL	GUISSÉNY	N
jeu. 25 sept.	Journée entière	Colloque phytosociologie paysagère	Colloque / forum	Institut de Géoarchitecture, UBO	BREST	N
mar. 18 nov.	Après-midi	Journée réseau Natura 2000 + AG Asso chargés de mission	Réseau Natura 2000	DREAL Association des chargés de mission Natura 2000	PONTMY	N
mar. 9 déc.	Journée entière	Journée régionale d'animation Natura 2000	Colloque / forum	DREAL	LORIENT	N
mer. 10 déc.	Journée entière	Conférence Regions & Biodiversity : Natura 2000 in action	Colloque / forum	ECNC et al.	BARCELONE	N
jeu. 11 déc.	Journée entière	Conférence Regions & Biodiversity : Natura 2000 in action	Colloque / forum	ECNC et al.	BARCELONE	N
lun. 15 déc.	Matin	Présentation PAEC	Réunion autre	Conseil Régional et al.	GUISSÉNY	N

\* affectation du temps de travail (financement)  
M : Mairie de Guissény  
C : Conservatoire du Littoral  
N : Natura 2000

**Annexe VI - Bilan chiffré des rencontres avec acteurs**

<b>Acteurs</b>	<b>nombre de rencontres</b>
Associations naturalistes/naturalistes	2
Universités	6
CCPA/Plouguerneau/CCBK	5
CCPLCL/OT	4
CEL (hors stages)	4
Conseil Régional	1
DREAL, DDTM	2
AAMP	1
ONEMA ONCFS	1
SAGE Bas Léon – réunions	1
Natura 2000 – IRPa/DREAL /// Visite autre site	3
Natura 2000 – Asso. Chargés de mission Bretagne	1
Journées CEL / CG	2
Journées formation autres / Colloque	4
officiels (élus, préfets) / Site	1
Agriculteurs / pro. Équestres-Site	3
Particuliers-Site	14
Associations locales / Site	7
Entreprise travaux / site	21
Agriculteurs / pro. Équestres -EIN-Site	1
Particuliers-EIN-Site	2
Collectivités / EIN et cohérences pol. Publiques	1
Associations locales / EIN	1
Entreprises – collectivités – autres / EIN	1
Particuliers-DD	1
Agriculteurs-DD	3
Associations locales / projets	1
COPIL / groupes de travail / Commissions mairie	3
Stages/étudiants / sortie présentation pour écoles	10
chantier bénévoles	19
alsh	1
Médias – Radios (Arvorig FM/RBI)	10
Medias autres	1
Sortie nature publique / et autres interventions de ce type	14
Réunion publique	1
Sortie terrain seul ou avec stagiaire et équivalent ou Mairie	25